

LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE CAHIER N° 18

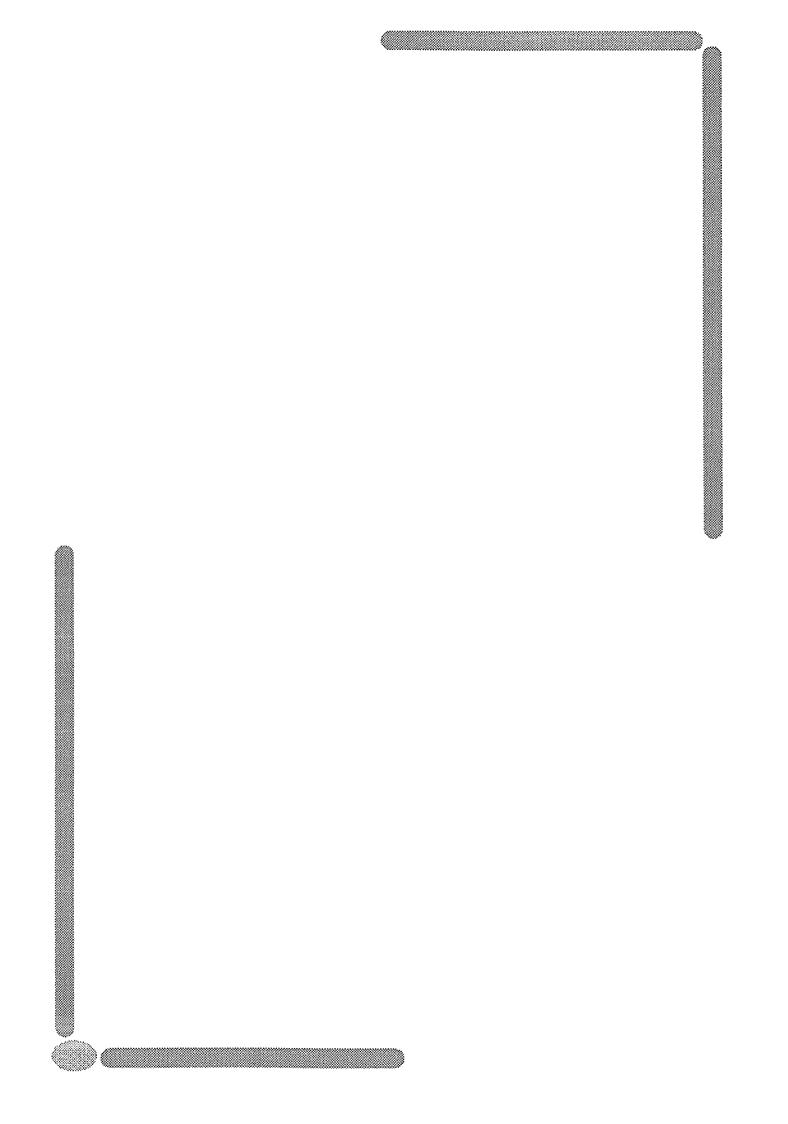
Les Jeunes et les Violences Urbaines Dans les Quartiers Alsaciens

ÉTUDE EXPLORATOIRE

Juin 1996

SOMMAIRE

Préambule	PAGE 1
INTRODUCTION Le contexte de réalisation de l'étude et le canevas d'observation	PAGE 3
PREMIERE PARTIE QU'EN EST-IL DE LA RÉFLEXION SUR LES JEUNES ET LES VIOLENCES URBAINES ? → Les approches théoriques sur la violence	PAGE 7
Comment définir la violence urbaine ?	Page 9
Comment mesurer et classer la violence urbaine ?	Page 15
Quel est le discours médiatique sur la violence urbaine ?	Page 19
DEUXIEME PARTIE QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DES QUARTIERS ALSACIEN OU ONT EU LIEU DES VIOLENCES URBAINES ?	s PAGE 25
Introduction à l'approche socio-démographique	Page 27
Approche socio-démographique par site Quartier Cronenbourg (Strasbourg) Quartier Meinau (Strasbourg) Quartier Neuhof (Strasbourg) Quartier des Écrivains (Schiltigheim/Bischheim) Quartier Europe (Colmar) Quartier Brossolette (Mulhouse) Quartier Côteaux (Mulhouse) Quartier Drouot (Mulhouse)	Page 29 Page 32 Page 35 Page 38 Page 41 Page 44 Page 47 Page 50
Analyse comparée des sites	Page 53
TROISIEME PARTIE QUELS SONT LE CONTENU ET L'IMPACT DES DISCOURS SUR LES JEUNES ET LES VIOLENCES URBAINES? Analyse de contenu transversale des entretiens et des articles de presse	PAGE 57
La nature des violences urbaines - Caractéristiques des violences → De quels types de violence s'agit-il? - Localisation des violences → Où ont eu lieu ces violences? - Le temps des violences → À quel moment ont eu lieu ces violences? - Les auteurs de violences → Qui sont les auteurs de violence?	Page 59 Page 64 Page 66 Page 71
Le contexte et les causes à l'origine de ces violences urbaines	Page 76
Perception des violences urbaines par l'environnement	Page 79
Le traitement des violences urbaines	Page 82
ÉLÉMENTS DE SYNTHESE ET PERSPECTIVES	PAGE 85
Annexes	PAGE 93



PRÉAMBULE

La violence manifestée par les jeunes, notamment dans les grands ensembles des villes, est l'une des questions fortes de la société actuelle. L'actualité a mis à la "une" un certain nombre de phénomènes de violence et l'Alsace n'a pas été épargnée, notamment au courant de l'année 1994 et fin 1995.

Ces mouvements contribuent à une dégradation du climat social en accentuant la relégation et la déconsidération sociale des populations et des quartiers concernés, et alimentent le soupçon sur la jeunesse des banlieues.

Comment expliquer, sans tomber dans les représentations stéréotypées, ces phénomènes de violence, complexes dans leur manifestation et leur développement ?

L'équipe de l'Observatoire Régionale de l'Intégration et de la Politique de la Ville a tenté d'apporter des éclairages, complémentaires aux réflexions déjà menées sur les comportements de violences urbaines, à travers le présent rapport, état des lieux exploratoire de la situation alsacienne, réalisé à la demande de la Préfecture de Région et de la Délégation Régionale du Fonds d'Action Sociale.

Notre ambition n'est pas d'apporter des remèdes à la restauration de la régulation. Mais, malgré le risque de subjectivité et la non exhaustivité de nos travaux, notre rôle est, d'une part de fournir aux acteurs des politiques publiques un outil d'aide à la décision, et d'autre part de permettre un moment d'échange avec des acteurs institutionnels dont les missions et les interventions sont différentes, mais aussi des intervenants sociaux qui jouent un rôle de régulation extrêmement positif sur le terrain.

Que toutes les personnes ayant contribué à enrichir nos travaux, de par la richesse des informations fournies à travers les entretiens ou la mise à disposition de données essentielles, soient remerciées.

Puissent cet outil de travail et la Table Ronde qui aura lieu le 27 juin 1996 permettre de réaffirmer les valeurs fondamentales sur lesquelles repose la cohésion sociale sans enfermer pour autant les jeunes des banlieues dans une catégorie susceptible de ne réagir que par la violence.

Assina IDIRI
Directrice de l'ORI

INTRODUCTION

LE CONTEXTE DE RÉALISATION DE L'ÉTUDE ET LE CANEVAS D'OBSERVATION

Cette étude sur les "Jeunes et les violences urbaines dans les quartiers alsaciens" a été initiée par la Commission Régionale pour l'Insertion des Populations Immigrées (CRIPI), présidée par le Préfet de Région.

En effet, dès 1994, alors que ces événements ont commencé à se multiplier, le sujet a été abordé par des membres, notamment acteurs de terrain, de cette commission. Celle-ci s'interrogeait, à ce moment là, sur les mécanismes à l'origine du passage de violences individuelles à la violence collective, d'autant plus que l'année 1995 a été marquée par une multiplication des phénomènes de violences dans un plus grand nombre de quartiers sur l'ensemble de la région. Ces événements sont considérés comme étant à l'origine de l'accroissement de l'insécurité urbaine en Alsace.

Si la CRIPI est l'un des pôles central de réflexion et de définition des priorités en matière d'intégration des populations issues de l'immigration, l'interrogation portait davantage sur les jeunes en général et les violences urbaines. Considérer que les jeunes issus de l'immigration sont les auteurs de ces actes de violence serait tomber dans les représentations et dans le discours simpliste. Or, la tâche est plus complexe et suppose un certain nombre de précautions à mettre en oeuvre face à un tel sujet, sujet d'actualité.

C'est pourquoi, l'Observatoire a souhaité adopter une démarche exploratoire. Étant entendu que dans le domaine des violences urbaines, les représentations sont nombreuses et que tous les acteurs y contribuent, consciemment ou non, cette étude a donc, avant tout, pour objectif de dépasser les représentations par la réalisation d'un état des lieux et par la mise en perspective de l'ensemble des données disponibles afin d'appréhender au mieux le phénomène étudié.

Compte tenu de l'ampleur du sujet et de sa complexité, un temps important (trois mois environ) a été consacré à la clarification des objectifs de l'étude par un **groupe de travail** composé des commanditaires de l'étude et de la commission de travail "Jeunes" de la CRIPI. Ce groupe de travail a donc privilégié une démarche territoriale plutôt qu'un traitement spécifique du public jeune issu de l'immigration.

Huit sites ont alors été retenus, de par la médiatisation importante des actes de violence urbaine, constatés dans notre revue de presse mensuelle, et l'impact produit et ressenti par les acteurs de terrain.

Il s'agit des quartiers suivants:

- Cronenbourg Meinau, Neuhof et Quartier des Écrivains dans la Communauté Urbaine de Strasbourg.
- Europe à Colmar
- Brossolette, Coteaux et Drouot à Mulhouse,

L'APPROCHE THÉORIQUE RETENUE

Un premier travail a consisté dans une recherche bibliographique, de nombreux travaux ayant été réalisés sur cette question d'actualité tant en Alsace que sur le plan national. Étant donné l'orientation de notre sujet, nous avons privilégié l'approche de François DUBET et de Didier LAPEYRONNIE ¹.

Ces chercheurs utilisent le terme de "galère" pour rendre compte de la manière de vivre de certains jeunes dans les quartiers défavorisés cumulant de multiples "handicaps" (chômage, échec scolaire ...). La galère est dominée par l'incertitude, le flottement, la formation de réseaux fragiles, de longues périodes d'oisiveté entrecoupées de petits boulots, la délinquance (toujours omniprésente mais peu spectaculaire)...

Le quotidien de ces jeunes s'inscrit dans une société en profonde mutation. Comme le soulignent François DUBET et Didier LAPEYRONNIE, la société n'a jamais été homogène, mais elle était structurée par un rapport entre ceux "d'en haut" et ceux "d'en bas". Les dominés ("ceux d'en bas"), même s'ils connaissaient des situations difficiles, participaient à la société. Aujourd'hui, la société se répartie entre "ceux du dedans" (les inclus) et "ceux du dehors" (les exclus). Dans ce contexte, les exclus, et notamment les jeunes qui galèrent, ne sont pas "exploités", ils sont ignorés (réellement ou perçus comme tel), et ils sont relégués dans certains espaces de la ville.

La galère résulte, en fait, de trois phénomènes qui s'enchevêtrent : la désorganisation sociale, l'exclusion et la domination.

En fonction des situations, la galère peut prendre différentes formes.

Elle apparaît souvent comme une attente passive, mais parfois, quand le sentiment de domination l'emporte, que l'exclusion est trop forte (injustice, sentiment de relégation), elle se transforme en une attitude excessive. C'est ainsi qu'apparaît la "rage" exprimée notamment par la violence. François DUBET et Didier LAPEYRONNIE définissent cette violence comme gratuite et sans objet. Ils y voient un phénomène d'explosion momentanée, brusque et qui s'achève rapidement, même si elle révèle une forme de contestation.

Ainsi, périodiquement, "ceux du dehors" se rappellent à "ceux du dedans" notamment par des actes de violences urbaines. Cette violence traduit la brutalité de l'exclusion subie et l'ampleur des frustrations éprouvées.

Au delà du rapport complexe que les jeunes ont avec la société dans son ensemble, ils ont une perception paradoxale de leur quartier. En effet, malgré le rapport négatif qu'ils entretiennent avec leur lieu de vie, ils sont attachés à "leur" cité, dans laquelle ils ont grandi, car c'est le seul endroit qu'ils possèdent et maîtrisent. Christian BACHMANN² définit la cité comme la patrie et aussi la zone. Elle est à la fois le lieu refuge et le lieu de captivité. Les jeunes entretiennent une relation reposant sur la haine et la passion avec ce territoire.

¹ développée notamment dans La galère : jeunes en survie et Les quartiers d'exil.

² Christian BACHMANN - Jeunes et banlieues

Pour Adil JAZOULI, la réponse répressive et ponctuelle à ces violences urbaines a des limites. Il ne suffit pas de stopper la violence (même si cela est nécessaire), il faut traiter l'objet du conflit. Il considère³ que "la violence collective doit être perçue comme un symptôme et non comme une maladie, c'est ce qu'elle exprime qui est important."

Cette approche théorique suppose donc que ces jeunes (auteurs de violences) soient l'objet de phénomène de relégation et d'exclusion.

Cette exclusion peut être objective et résulter d'un non accès au marché du travail (chômage), à la consommation,... ou subjective et être liée à un sentiment de marginalisation, de stigmatisation, de rejet lié à une discrimination considérée comme injustifiée.

Mais dans le même temps, ces jeunes sont sujets de ces mêmes phénomènes de stigmatisation et de relégation car, du fait de leurs actes de violences, ils contribuent à l'élaboration d'une image négative d'eux-mêmes et de leur environnement.

Dans ce domaine, les médias jouent également un rôle important et double. En effet, d'une part à travers l'information et la médiatisation des événements, ils les rendent visibles et peuvent alimenter les représentations voire les fantasmes.

D'autre part, et parallèlement, dans une société axée sur la communication et le "sensationnel" ("cela fait bien de passer à la télévision"), les médias assurent une forme de reconnaissance aux jeunes auteurs de violences et suscitent des surenchères et des phénomènes de mimétisme.

MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE OPÉRATIONNELLE

note : concernant les limites et les sources utilisées voir annexe technique p. 94

Le cadre théorique étant défini, la combinaison de trois types d'approche nous a permis de mener à bien nos travaux :

- ① une approche territoriale permettant de définir les caractères socio-démographiques, économiques et urbanistiques des huit sites, ainsi que l'existant au regard des structures et de la vie associative.
- ② une approche au niveau du public concerné permettant de mieux connaître le profil des jeunes auteurs d'actes de violence.
- ③ une approche au niveau des événements survenus permettant de relever les discours relatifs à ces phénomènes de violence urbaine et de repérer la nature et la fréquence de ces actes de violence urbaine, les moments propices...

Le canevas d'observation permettant de recueillir les éléments susceptibles de nous permettre de clarifier le sujet repose sur quatre types de données :

- des données statistiques fournies par les administrations et les organismes concernés,
- un corpus d'articles de presse sur les événements locaux portant sur les huit sites,
- des entretiens menés avec environ vingt-cinq personnes ressources (cf. listing en annexe, page 107),
- et de la "matière grise" sur le sujet (ouvrages, documents et rapports institutionnels).

³ Jeunes des banlieues : le dilemme français, Banlieuescopie, 1990

L'étude s'est déroulée en trois étapes.

▼ Première étape : Élaboration du canevas d'observation, recueil des données, construction des outils

- Définition de l'approche théorique retenue
- Constitution du corpus d'articles de presse relatifs à des actes de violences urbaines sur les sites mais aussi relatant des expériences positives menées par les jeunes sur ces mêmes sites.
- Élaboration et formalisation de la fiche d'identification par site : proposition d'indicateurs d'identification du site compte tenu de l'orientation de l'étude et des limites méthodologiques,
- Collecte des données statistiques auprès des différents organismes, et analyse de ces données,
- Rédaction d'un guide d'entretien et définition des catégories de personnes ressources à rencontrer en lien avec le groupe de travail.

▼ Deuxième étape : réalisation des entretiens, collecte de la matière grise locale fournie par les personnes ressources

Réalisation des enquêtes auprès de vingt-cinq personnes ressources de la région et trois groupes de jeunes des quartiers Brossolette (Mulhouse), Europe (Colmar) et Neuhof (Strasbourg).

▼ Troisième étape : analyse d'ensemble et rédaction du rapport final

Analyse transversale permettant la mise en parallèle et une confrontation de l'ensemble des données (statistiques, articles de presse, documents institutionnels et entretiens personnes ressources et jeunes) dans l'objectif de dépasser les représentations et d'apporter des éléments de connaissance objectifs aux questions posées initialement.

Ces trois étapes ont été réalisées de mi-mars 1996, date à laquelle le groupe de travail a validé le cahier des charges et les outils testés sur le quartier Europe à Colmar, à mi-juin 1996.

Équipe opérationnelle

Le présent rapport a été réalisé par Murielle MAFFESSOLI (chargée d'études), Fabrice DHUME (assistant d'études) et Laurent NOBILLIAUX (assistant d'études), sous la coordination d'Assina IDIRI (directrice).

La recherche bibliographique a été effectuée par Ingrid SCHWINDLING (documentaliste).

PREMIERE PARTIE

QU'EN EST-IL

DE LA RÉFLEXION

SUR LES JEUNES ET

LES VIOLENCES

URBAINES ?

LES APPROCHES THÉORIQUES SUR LA VIOLENCE

COMMENT DEFINIR LA VIOLENCE?

La "violence", phénomène d'actualité, présente quotidiennement à travers la presse, a suscité de nombreuses analyses. Toutefois rarement une définition de cette notion est envisagée. Les enjeux sont pourtant à la hauteur des attentes en la matière. Ainsi, alors qu'on stigmatise la violence comme dérive négative de la modernité, on en oublie la multiplicité de ses formes, de ses fonctions et de ses sens.

Cette focalisation sur les formes de la violence fait abstraction d'un certain nombre de ses fonctions sociales et justifie l'oubli collectif. L'anthropologie a montré que la violence est inhérente à la structuration en société. L'histoire a mis en avant le fait que le monde urbain actuel est plus sûr que les villes d'hier. L'étude des comportements a permis de mettre en évidence les effets positifs (s'ils sont suivis de réponses adaptées) de la manifestation violente : la violence est moyen d'expression et se caractérise par ses fonctions exploratrices (des limites) et instrumentales (dans la résolution des conflits).²

Si ces études ont permis d'en mesurer des effets, il reste néanmoins que l'objet est à définir. Qu'est-ce que la violence ? A travers ses manifestations actuelles qui mettent en avant la géographie spatiale et l'urbanité, qu'est-ce que la violence "urbaine" ? Que sont les "violences collectives" ? Ces deux derniers concepts recouvrent-ils des réalités identifiées et identifiables ?

LES VIOLENCES, LES ACTES DE VIOLENCE

La violence peut être définie comme tout acte volontaire et prémédité d'atteinte à une personne ou à un groupe social, ou à toute chose qui le/la représente. Ainsi, un acte de violence a, par définition, un sens. On ne saurait pour autant confondre l'objet visé et le sens de l'acte. L'objet visé n'est éventuellement porteur que d'un "sens apparent", dont le motif premier peut être éloigné. Mais, si la violence se définit par son sens, on ne peut faire abstraction du fait que la signification donnée aux choses et aux actes est une construction sociale qui dépend du contexte, de l'histoire, du groupe social..., et est élaborée par celui-ci à un moment donné. Le sens est une construction a posteriori qui porte de ce fait les enjeux de la question, mais vus au travers du filtre des personnes qui l'expriment.

Autre aspect qui caractérise la violence, c'est le fait qu'elle mette en jeu un/des individus qui la génèrent, et un/des individus qui la subissent. Si l'usage commun considère qu'en

Voir sur ce point J. C. CHESNAIS, "Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours", Paris, R. Laffont, 1981.

² Pour autant, la violence n'est pas rendue acceptable, puisqu'elle est atteinte aux limites sociales et tend à remettre en cause la légitimité de leur existence.

général, celui qui subit et celui qui fait subir sont des personnes distinctes, on ne peut ignorer les actes de violence contre soi, que la psychanalyse a pu définir comme des "pulsions auto-destructrices". Le regard que porte la société sur la violence dépend étroitement de sa visibilité. Ainsi, les violences sont-elles perçues fort différemment selon le cadre et le contexte dans lequel elles se déroulent : les violences contre soi sont passablement ignorées, quand bien même elles sont plus présentes (et plus meurtrières) que d'autres qui sont plus visibles.

Les théories de la violence

Deux courants s'opposent:

- 1) D'un côté, les tenants d'une explication de la violence naturelle, instinctive ou pulsionnelle (de Hobbes à Freud), expliquent qu'elle est due à une perte de contrôle ou de conscience chez un individu ou un groupe mal socialisé. Cette violence de type anomique est un comportement "irrationnel" qui est lié, directement ou indirectement, à l'affaiblissement des cadres sociaux et au retour de pulsions refoulées.
- 2) De l'autre côté, la violence est vue comme stratégique. Fruit du jeu des acteurs, elle représente un moyen de pression sur l'autre. Par définition sociale, la violence résulte, selon Marx, d'un rapport de force dans le cadre de la lutte des classes. Ainsi, le groupe ou l'individu le plus déterminé le plus opiniâtre, peut-être l'utilise comme moyen de chantage sur son adversaire. Les actes démonstratifs ont ainsi comme fonction d'alimenter l'image de puissance, donc de faire reconnaître son pouvoir sur l'autre. Aussi, l'efficacité de la violence dépend-elle du degré et du mode d'organisation de ses acteurs.

Dans tous les cas, la violence est perçue comme une rupture de l'ordre social qui menace les liens de la communauté. A ce sujet, il ne faut d'ailleurs pas confondre force et violence. La frontière entre l'un et l'autre concept tient justement d'une fragile limite entre légitimité et arbitraire, entre contrainte et déviance. Alors que la force est une manifestation du pouvoir d'une société sur ses membres, dans un cadre légitimé qui est remis en cause - ou qui est perçu comme tel (on parle de "forces de l'ordre") -, l'usage de la violence relève d'une logique que la société stigmatise comme déviante.

La violence apparaît donc comme une négation de la société, ou tout du moins d'une partie de celle-ci. Les actes violents peuvent tout autant trouver sens dans le désir de destruction que dans la manifestation d'un désir d'intégration, en quelque sorte "retourné". Alors que la force est légitimée, la violence est illégitimée.

Quelques formes de violences

De par sa définition large, la violence est un objet éclaté et offre un visage aux multiples facettes, selon l'angle sous lequel on l'aborde. C'est la raison pour laquelle on peur préférer parler "des" violences, plutôt que d'un objet singulier apparemment uniforme. Différentes formes et/ou différents sens sont pourtant repérables : violence politique ou haine ? Intériorisée ou extériorisée ? Physique, économique, verbale ou symbolique ? Anomique ou stratégique ?...

Violences intériorisées ou extériorisées ?

La violence est une "pulsion archaïque"³, qui est définissable par son objet : le pouvoir. Cette violence peut prendre diverses formes et être extériorisée, tournée vers l'autre, vers la société. Dans ce cas, elle jouera du rapport de pouvoir de manière positive, par imposition d'un rapport de force régulé lui-même par la force. A l'inverse, la violence intériorisée, est la version négative de ce rapport de force, qui nie l'individu qui le produit et l'amène à retourner contre lui-même sa propre violence. Ces pulsions destructrices peuvent alors prendre une forme ouverte (suicide...) ou une forme larvée (drogues, troubles psychiques, anorexie...). Il est notable que ces formes de violence intériorisées sont en très nette augmentation.⁴ Cependant ces formes de violence sont peu prises en compte, du fait de leur relative invisibilité : autant elles préoccupent les professionnels chargés de leur prise en charge, autant elles restent globalement ignorées des politiques.

Les formes "juridiques" de la violence

Cette catégorisation renvoie essentiellement aux différentes formes définies par le législateur qui distingue celles qui sont d'ordre physique, économique et verbales de celles qui interviennent au niveau symbolique. Les premières visent de manière ouverte une personne ou un groupe. Si la violence physique est celle qui touche à l'intégrité physique de la personne, la violence économique touchera plutôt des biens. La violence verbale, définie par l'agression par paroles interposées, sera plutôt une atteinte que la loi définit de "violence d'ordre moral". Enfin, à l'opposé de ces formes visibles de pression ou d'atteintes, la violence symbolique se caractérise par sa forme diffuse, qui use de canaux apparemment neutres (car intégrés) pour faire pression, ou maintenir une emprise sur des personnes ou des groupes sociaux.

La violence des jeunes : violence politique ou haine ?

Les actes de violences qui défraient la chronique sont souvent traités, notamment à travers la presse, selon qu'ils montrent ou non un objet de revendication précis et directement compréhensible. La limite entre ces deux types de violences peut être assimilée à celle qui sépare violence politique et violence sans objet : la haine. La violence politique peut se définir comme l'expression violente d'un conflit de pouvoir lié à la maîtrise des rapports sociaux ou des enjeux d'ordre politique. Au contraire, la haine serait plutôt une "pulsion contemporaine",. Forme nouvelle de la violence, forme urbaine de la déstructuration juvénile, la galère qui se manifeste notamment par la rage est peut-être la partie la plus visible de cette violence contemporaine et anomique qui interroge la société.

LES VIOLENCES URBAINES

Phénomène récemment créé, ce néologisme est issu de la presse, avant d'être repris par les institutions policières qui ont tenté de le définir et de le comptabiliser. Les violences urbaines désignent un phénomène flou, largement construit et médiatisé. Les termes euxmêmes renvoient à une définition géographique de la violence, selon le lieu où elle s'applique, en l'occurrence : la ville, les zones urbanisées. Mais cette approche

³ Jean BAUDRILLARD, "Le degré Xérox de la violence" in Urbanisme n° 286, Janvier/février 96.

⁴ Un certain nombre d'études locales convergeantes tendent à montrer un développement de ces formes d'autodestruction.

géographique ne dit rien du poids symbolique qui est généralement assigné à cette expression aujourd'hui fort usitée. En effet, toutes les violences ayant lieu dans le cadre urbain ne sont pas assimilées de facto à la "violence urbaine".

L'expression porte une forte connotation spatiale qui impose à l'observateur des actes, une grille de lecture sociale. Ce mode de lecture de la violence est d'abord conditionné par l'image de la ville dans notre culture sociale; image noire (aux deux sens du terme), source de peurs, de dangers - qu'ils soient d'ordre hygiéniques, physiques ou moraux - et construite déjà aux siècles précédents. Image en noir et blanc, plutôt, qui oppose à la ville dangereuse (celle des classes dangereuses) les perspectives de la modernité et du mieux-vivre. Ainsi, la police retient trois critères pour classer les événements entre délinquance et "violences urbaines" : ces dernières sont caractérisées à la fois par le lieu où elles se produisent en rapport avec leur nombre (supérieur à la délinquance classique et plus que la norme du lieu où elles se produisent), les motivations qui y sous-tendent ou plutôt l'apparente absence de motivation (ni crapuleux, ni politique, mais "gratuit") et l'opposition à ce qui symbolise l'État, la règle ou la "société" des inclus (police, transports en communs, richesses, institutions...)

Cette image porte l'analyse de la compréhension des actes de violence en terme de rapports inter-individuels, à celle qui fait intervenir les rapports de groupes sociaux, voire de classes sociales.⁵ C'est bien le débat de la modernité non partagée, de la dichotomie sociale (qu'elle soit celle des riches et des pauvres, ou celle des "in" et des "out"), qui sert de fondement à l'interprétation des actes de violence. C'est la "relégation" urbaine, la "disqualification sociale" ou encore l'"exclusion", comme modes d'analyses socio-politiques des questions "de la ville".

Ce contexte analytique, cette grille de lecture, se retrouve derrière l'expression de "violences urbaines". Il n'est pas question, aux yeux de ceux qui en parlent, de tenir compte de toutes les violences dans le cadre géographique urbain, mais de n'observer que les violences qui semblent porteuses de sens, dans le cadre de ce débat. La violence urbaine ne peut donc être appréhendée qu'en la replaçant dans ce contexte idéologique. La violence urbaine est-elle alors le fruit de la fracture sociale ? Est-elle porteuse de revendications sociales ? Est-elle conséquence, ou manifestation causale de la question sociale ?

VIOLENCES URBAINES, VIOLENCES COLLECTIVES?

Du sens qui est attribué aux actes de violences urbaines dépend le regard porté sur ses auteurs, connus ou présumés. Si les constats sont unanimes pour parler de "jeunes", encore faut-il prendre en considération le fait que ces "jeunes" ne sont pas un acteur uniforme, ni dans ses caractéristiques, ni dans ses actes, ni même dans ses aspirations. Ceci est d'autant plus vrai que l'on parle de plus en plus d'acteur collectif, de "groupes de jeunes", rassemblant des jeunes de 10 à plus de vingt ans. C'est poser la question des caractéristiques socio-démographiques des auteurs d'actes de violences urbaines, question qui prend sens à la lumière d'un débat sur la question sociale.

Les violences sont-elles "collectives" ? Sont-elles le fait d'un acteur collectif, stable et définissable, qui unirait autour de revendications, ou même simplement d'actes ayant un

⁵ Voir l'analyse de F. DUBET dans "La galère, Jeunes en survie".

sens aux yeux du groupe, des jeunes issus d'un même territoire (le quartier) et peut-être d'une même "classe sociale"?

La notion de collectif est interrogeable. S'il est entendu par cela un simple regroupement de jeunes sans structuration, ni dans le temps, ni au sein du groupe, il est évident qu'on peut parler à juste titre de "violences collectives" dans les quartiers. Encore faut-il nuancer la chose en définissant les limites du collectif. Si le terme de collectif est entendu au sens de pluriel, c'est à dire qui comprend plus d'un individu, il est inévitable que les actes commis soient majoritairement le fait d'acteurs "collectifs". Le principe même de la violence urbaine met en scène en général plusieurs individus. Aussi, cette définition équivaut-elle à une perte de sens.

Il apparaît plus justifié de définir un acteur collectif dès lors qu'il existe un groupe. Mais quelle est la limite quantitative d'un groupe, puisqu'ici on ne retient pas de critère qualitatif? Selon la limite choisie (plus ou moins arbitrairement), les résultats seront extrêmement hétéroclites. Empiriquement, les événements ont montré que lorsqu'on parle de "groupes de jeunes", il s'agit de groupes de 10 à 15 individus au minimum, et allant jusqu'à 200. Outre que cette variation est considérable, et que la dynamique d'un groupe est foncièrement différente selon que celui-ci comprend de 1 à 20 fois le nombre basique d'individus, force est de constater que les actes de violences concernant plus de 10 individus sont rares.

Si, donc, on ne retient qu'une base quantitative à la définition d'un acteur collectif, on s'aperçoit d'une part que celui-ci est susceptible d'une grande variabilité, et que d'autre part, cette définition relativement arbitraire concerne somme toute un phénomène qui reste marginal. La stricte approche quantitative montrant ses limites, tant au niveau de la cohérence d'une définition que de la perte du sens attribué à la notion de violence urbaine, il apparaît nécessaire de réintroduire des données qualitatives à la définition de l'acteur collectif.

Vers une définition de la violence urbaine collective

Le facteur quantitatif n'est certes pas à négliger (il est à l'origine même de la notion de collectif), mais il ne prend guère en compte le sens, ni du regroupement de jeunes, ni des actes de violence dont le groupe est l'auteur.

Sens et essence du groupe

Cette question en regroupe en fait deux : pourquoi ces jeunes agissent-ils en groupe? Et quelle est la forme du groupe (en supposant que sa forme soit porteuse du sens à l'origine du regroupement)?

La première question renvoie à une préoccupation politique importante, qu'est l'analyse en terme de classes sociales de la structuration sociétale. La question qui se cache derrière celle-ci pourrait être : l'émergence d'acteurs collectifs est-elle synonyme de renaissance ou de transformation des conflits de classe ? Les jeunes auteurs de violences urbaines sont-ils cette nouvelle "classe dangereuse" que nous promettent les médias ?

Sur la base du même postulat idéologique, la lecture des événements de violences urbaines peut faire craindre l'émergence d'acteurs politisés. Si tel est le cas, on peut supposer que la forme du groupe doit partiellement révéler la motivation qui est à la base de sa constitution.

Il apparaît donc que définir la violence a ses limites. D'abord, il faut prendre en compte la multiplicité de ses formes, de ses sens, mais aussi celle de ses auteurs. Ainsi, toutes les violences ne sont pas l'action de personnes ou de groupes, mais peuvent être le produit de systèmes dont la contrainte est plus ou moins forte, plus ou moins visible. Ce n'est donc pas exclusivement par rapport à son objet ou son sens, ni par rapport à ses acteurs (celui qui donne, celui qui subit) que l'on peut la comprendre. Elle dépend à la fois de tout cela, et également du rapport qu'entretient la société à la violence, et à l'acte violent. La violence est perçue comme telle en fonction de la légitimité qui lui est attribuée, que cette légitimité soit sociale, légale ou encore historique...

La définition de la violence ne prend sens que dans la mesure où elle se fait en fonction du contexte dans lequel elle existe ou apparaît. La violence, quelque soit le lieu, le temps et les circonstances de son existence, est d'abord une expression. Et ce signifiant, dont le lien au signifié n'est pas toujours directement perceptible, n'est qu'un reflet, un jeu de miroir de l'évolution de la société dans lequel il prend naissance. Cette image renvoyée à la société est interprétée, et la violence est prise en compte, très diversement selon la visibilité de l'objet. Ainsi, les formes de violences urbaines sont-elles mises au devant de la scène, parce qu'elles symbolisent l'atteinte à la "sécurité". Mais cet éclairage fait oublier, qu'en fait de sécurité, il n'est que celle des inclus de la société qui est effectivement prise en compte. Celle des individus en souffrance, la violence contre soi, ou la violence symbolique du système pèsent souvent de peu de poids dans l'évolution sociétale.

Enfin, si la violence est un acte qui peut être pensé, l'organisation et la stratégie n'endiguent pas forcément les "effets de dérapage". Si l'objectif à la base de l'usage de la violence n'est peut-être pas a priori la destruction physique d'un individu ou de ce qui le représente, les mécanismes psychologiques et émotionnels que déclenchent l'action violente peuvent conduire à ces dérapages. Limite de l'analyse sociologique, sans doute, pour comprendre un phénomène aussi complexe et aussi intrinsèquement lié à la condition humaine.

COMMENT MESURER et CLASSER LA VIOLENCE ?

Au coeur du débat actuel sur la violence, notamment des mineurs, la mesure de la violence et le classement des actes semblent être au centre des enjeux des pouvoirs publics et d'un certain nombre d'acteurs institutionnels que ce phénomène interpelle. Il s'agit de classer pour tenter de comprendre.

Il existe en ce domaine différentes grilles de lecture, jouant tantôt sur la gravité perçue des actes, tantôt sur leur fréquence, ou encore sur le sens qui leur est attribué. Il s'agit ici de rendre compte des échelles utilisées, portées à notre connaissance par l'abondante littérature afférant au sujet.

Les échelles de gravité

L'un des modes de classement les plus fréquemment utilisés fait appel aux outils juridiques, en l'occurrence le code pénal. Il s'agit de classer les actes selon une gravité qui est elle-même définie *a contrario* par l'échelle des peines encourues.

Ainsi, selon les institutions policières et judiciaires, les principales formes de violence sont :

- les destructions et dégradations de bien privés ou publics ;
- les vols sans ou avec violence;
- les infractions à la législation sur les stupéfiants ;
- les coups et blessures volontaires.

La gradation va de l'atteinte aux biens à celle des personnes. Elle rajoute, en outre, un certain nombre d'approches classificatoires transversales telles, par exemple, qu'une distinction selon que la violence porte sur des biens ou personnes privés ou publics, et surtout selon l'âge des auteurs.

Ainsi, la justice des mineurs est-elle centrée, dans ses intentions originelles (1945), sur un traitement éducatif répondant à la notion d'éducabilité des jeunes délinquants. Mais actuellement, son application montre plutôt une évolution des sanctions pénales et corrélativement une diminution des mesures éducatives. Par ailleurs, les critiques dénonçant une certaine partialité ou une utilisation "illégale" des textes de 1945 ont mis en évidence l'existence d' "une échelle implicite de gravité qui correspond à l'appréhension par les acteurs spécialisés de l'importance du trouble causé à l'ordre public". Les nouvelles perceptions de la violence (sentiment d'aggravation ou d'augmentation, de banalisation des actes, etc...) rendent partiellement caduque cet outil d'analyse.

La référence des Renseignements Généraux

Face à ces limites, et avec la volonté de structurer l'approche classificatoire en prenant en

compte la notion de violences urbaines, un commissaire de police de la section "Ville et banlieues" des Renseignements Généraux, Lucienne BUI-TRONG, a mis en place une "échelle d'évaluation de l'insécurité dans les villes". Cette échelle, composée de 8 degrés s'appuie sur une observation des quartiers au niveau national.

La thèse qui sous-tend à cette construction est que le niveau de violence des émeutes est lié au degré de violence quotidien du quartier. Cette échelle s'appuie donc sur une classification de gravité des événements, gravité qui est définie en fait selon le nombre de quartiers concernés : plus les violences seraient rares et limitées à quelques quartiers, plus elles seraient graves et donc, plus le quartier serait enfoncé dans la violence.

ÉCHELLE D'ÉVALUATION DE L'INSÉCURITÉ URBAINE DANS LES QUARTIERS SENSIBLES

Degré 1

Vandalisme et délinquance en bande Vols à l'étalage, vandalisme gratuit sans connotation anti-institutionnelle, razzias dans les commerces, racket, rodéos de voitures volées, rixes.

Degré 2

Attaques furtives, verbales ou gestuelles contre l'autorité > Provocations collectives, injures, vandalisme contre des locaux publics, postes de polices, véhicules d'enseignants...

Degré 3

Agressions physiques contre représentants de l'autorité > Agressions physiques contre les représentants de l'autorité (contrôleurs, enseignants, pompiers) à l'exclusion des policiers

Degré 4

Attroupements et caillassages à l'encontre de la police > Attroupements lors d'interventions de police, lapidations de voitures de patrouille, menaces téléphoniques à la famille du policier

Degré 5

Agressions physiques contre les policiers > Attroupements vindicatifs freinant les interventions de la police, trafics divers visibles (drogue, recel)

Degré 6

Aggravation des agressions physiques et "jeux" meurtriers Agressions physiques ou guetapens contre des policiers, attaques de commissariat par jets de pierres et de cocktails Molotov, pare-chocages

Les degrés 7 et 8 sont différenciés des précédents en ce qu'ils renvoient à des "périodes de crise" qui se traduisent par des manifestations émotionnelles "à chaud": les émeutes Tous les quartiers peuvent être concernés quelque soit leur degré de violence au quotidien, à partir d'un élément déclencheur, mais selon la situation générale, il s'agira du degré 7 ou 8.

Degré 7

Mini-émeute → Vandalisme ouvert et massif : saccages de vitrines, de voitures, jets de cocktails Molotov en grand nombre

Degré 8

Émeute Saccages, pillages, agressions de particuliers, affrontement avec les forces de l'ordre avec caractère organisé ressemblant à la guérilla urbaine

Cet outil est tout à fait révélateur, non pas tant de la violence elle-même, mais des représentations qui sous-tendent à cette modélisation : les degrés de gravité oscillent entre l'atteinte aux biens privés (le moins grave, et apparemment le plus courant : 58 % des quartiers observés connaîtraient les actes de degré 1) et l'agression préméditée des représentants de la force publique... (2,4 % pour les degrés 5 et 6) En ce sens, cet outil pose la question des enjeux et des motivations qui sont à l'origine de la classification.

⁶ Francis BAILLEAU, "La sécurité, la ville et la justice" in Journal du Droit des Jeunes n° 141, janvier 1995.

La confusion entre les notions d'insécurité, de violences urbaines et de délinquance interrogent. La notion de violence urbaine telle que définie précédemment a montré ses limites. La création récente d'une telle notion renvoie elle-même au besoin subjectif de maîtriser les choses par leur définition et leur mesure. Il a été vu en outre qu'on ne peut associer dans la définition violence urbaine à délinquance.

Le postulat que les violences urbaines apparaissent dans les lieux déjà touchés par un certain niveau de délinquance n'est pas ici discuté - ni confirmé ni infirmé. Cependant, la définition d'une échelle de mesure qui amalgame des actes de délinquance pécuniaire (vol à l'étalage, razzias, braquage...) aux actes de violences urbaines, notamment définis par leur apparence de gratuité, sous-entend l'attribution d'un sens moral implicite à la violence et la production d'un discours alarmiste.

Il est clair en tout cas, que cet outil opère un glissement d'une interprétation en terme de délinquance, à celle, plus générale de sécurité.

Les échelles de fréquence

Le problème n'est pas simple et l'évaluation guère aisée. En effet, la plupart des articles de presse sur le sujet mettent en avant les chiffres de la délinquance. Or, l'assimilation des actes de violences de formes multiples à des actes strictement délinquants réduit sensiblement le point de vue, en focalisant sur une analyse juridique de la question. Or, le problème ne peut être coupé de ses multiples dimensions historiques, sociales, sociétales... La violence urbaine, et notamment celle des jeunes, ne peut se confondre ni avec la notion de délinquance, ni avec celle d'insécurité.

Les chiffres sont, dans ce domaine, à considérer avec prudence, car :

- toutes les infractions constatées ne sont pas comptabilisées (certaines ne relèvent pas des statistiques de la délinquance),
- toutes les infractions commises ne font pas l'objet soit d'un constat par les services de police, soit d'une déclaration par les victimes,
- les fluctuations dans le nombre des constats ou de dépôt de plaintes n'est pas exclusivement synonyme de variation de la délinquance,
- enfin, la **notion de délinquance juvénile** pose de manière cruciale la question de la définition catégorielle de la jeunesse, alors que les discours sécuritaires l'érigent au rang de **bouc-émissaire**.

D'autre part, les statistiques n'éclairent que peu sur la "qualité" de ceux qui commettent de tels actes. Il a été montré à de nombreuses reprises que les constats tels que la surdélinquance des populations spécifiques, s'appuie sur des incertitudes, sur une relative indéfinition des catégories employées.

La perception du sens

Les distinctions à ce niveau sont plus ou moins affinées, selon les sources, mais, d'une manière générale, les classifications axées sur les mobiles de la violence distinguent d'une part les violences gratuites, d'autre part les violences utilitaires, et enfin les violences politiques.

* La violence dite gratuite est celle qui ne présente pas d'objet apparent. Cette violence a certainement largement une part de sens symbolique. Il peut s'agir de destructions et dégradations de biens, d'agressions contre des personnes ou agents de services publics, de vols... Selon le rapport de l'Assemblée Nationale, "elle exprime un message de mécontentement, de contestation ou fait partie d'une sorte de "jeu", à la fois risqué et gratuit."

Il est possible de distinguer, au sein même de celles-ci, les violences motivées, qui sont réactionnelles et portent sur des biens ou personnes visibles et accessibles censées représenter, aux yeux de leurs auteurs, la source d'actes jugés injustes (réponse) ou menaçants (défense) et les actes "gratuits", produits de la galère et de la haine des jeunes, actes d'une "violence sans objet" selon François DUBET et Didier LAPEYRONNIE.

- * D'un autre côté se trouvent les violences dites utilitaires, parce qu'il leur est attribué un but de profit ou d'accaparement. Le rapport de l'Assemblée Nationale distingue "plusieurs degrés, des "vols d'usage", par lesquels on se procure des biens de consommation que ses ressources personnelles ne permettent pas d'acquérir aux trafics divers (recel, trafic de drogue) fournissant à la fois des revenus parfois non négligeables et une sorte de statut social."
- * Enfin, les violences de type politique regroupent les actes volontaires visant à la défense et/ou la reconnaissance de la position sociale, d'un statut d'une personne ou d'un groupe, par l'agression d'autres groupes ou personnes ou de ce qui les représente : les biens notamment -, ou de la totalité du corps social (par l'utilisation de symboles ou de biens symboliques).

Là encore, violence et délinquance sont superposées et assimilées, comme si la violence n'était qu'un acte de violence à l'égard des règles et des lois. En outre, les dimensions spatiales et temporelles des actes sont réduites.

L'importante littérature sur le sujet fait apparaître l'existence de diverses analyses des violences selon la perception de leur nature et de leurs raisons profondes.⁷ Du sens qui se profile au travers des actes, dépendent généralement les stratégies de réponse.

Les tentatives de classement répondent à un sentiment de vide pour les acteurs qui vivent ces actes d'agression des normes, des biens, des personnes, des idées tantôt comme une menace, tantôt comme une remise en cause. Les différents angles d'approche montrent la difficulté d'un tel exercice en même temps que ses limites.

En somme, ces outils sont l'émanation de ceux qui observent ou subissent les actes, et reflètent leur besoin à donner un sens à ce qui est vécu.

⁷ Voir notamment BACHMANN, Christian, LEGUENNEC, Nicole, Violences urbaines - Ascension et chutes des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville, Albin Michel, Paris, 1996.

QUEL EST LE DISCOURS MÉDIATIQUE SUR LA VIOLENCE URBAINE ?

Tout discours s'appuie sur des représentations et est une interprétation de la réalité. C'est à dire qu'aucun discours ne reflète "La" réalité, mais reflète celle perçue par celui qui l'énonce. L'analyse de discours permet donc de faire ressortir d'une part les représentations sociales (ce que l'on croit que la réalité est), et d'autre part les logiques qui sont à la base du discours (les raisons pour lesquelles on en parle).

LE DISCOURS MÉDIATIQUE: REPRÉSENTATIONS ET "CONSTRUCTION"

D'après P. CHAMPAGNE, les journaux ne reflètent pas la réalité. Ils "construisent" les faits. "Le simple fait d'en parler publiquement change le statut" de ces faits. Ainsi, la médiatisation est entendue au sens de : construction et diffusion d'une information par les médias de masse. Dramatiser fait vendre ; il faut donc sélectionner les faits médiatisables, construire les événements, élaborer une diffusion et une publicité pour accrocher les lecteurs potentiels. Cela peut poser la question du rapport des journalistes et des rédactions aux événements, de la relation entre média et information.

En effet, médiatisation et information ne renvoient pas aux mêmes logiques. Alors que l'information correspond à la diffusion de la connaissance, la médiatisation des faits est autant dictée par des impératifs économiques que par des positions sociales et politiques. D'autre part, les moyens sur lesquels s'appuient les médias leur permettent de donner une proportion exemplaire à certains événements. Tous les faits n'étant pas médiatisés à l'identique, fussent-ils relativement similaires, c'est donc que le travail journalistique consiste d'abord en un choix des événements facilement médiatisables.

Le choix d'un objet

Un fait médiatisable a au moins deux caractéristiques : un aspect spectaculaire, "sensationnel" est privilégié pour son impact en terme d' "accroche" du public. Ainsi, les effets de groupe, voire de foule et les événements faisant intervenir des aspects visuels tels que le feu (...) sont au premier rang des événements médiatisés. D'autre part, l'événement doit avoir un aspect "immoral", qui remet en cause l'ordre établi. (les photos qui accompagnent les articles privilégient les dégâts et tout signe de désordre.) L'événement directement médiatisable est celui qui est susceptible de provoquer une émotion chez les spectateurs.

En outre, différents éléments liés aux représentations sociales entrent en jeu dans le choix de l'événement :

- le quartier où les faits se produisent (certains sont plus mis en avant que d'autres),
- la ville concernée (Colmar, "ville bourgeoise" n'est pas mise en avant autant que Mantes-la-Jolie, "ville nouvelle")
- le type d'acte (le jet d'un cocktail Molotov a un aspect spectaculaire),
- les cibles des actes de dégradation (un cocktail Molotov contre un bus, voire contre le tram indigne beaucoup plus que s'il est lancé contre une voiture sur un parking),

⁸ Patrick CHAMPAGNE, "La vision d'Etat", in Misère du monde, sous la dir. de P. BOURDIEU

Le parcours initiatique de l'information

La médiatisation renvoie donc d'abord à un choix de l'information. Elle consiste ensuite en une construction dans le temps et surtout dans les représentations des événements ainsi sélectionnés. Cette stratégie fait apparaître plusieurs étapes et des traitements successifs de l'information initiale. L'événement ainsi traité passe d'abord du statut de "fait social" à celui de fait médiatique, puis à un niveau politique, avant de revenir sur un plan social. Tout au long de ce parcours, l'information sera modelée pour la faire correspondre aux représentations, puis, pour faire évoluer avec elle les représentations des lecteurs.

1) Du fait social au fait de société

Cet effet de construction s'appuie sur un "battage médiatique". Plusieurs moyens contribuent à la mutation du fait social en fait de société :

- D'abord, pour un même événement, il y a multiplication d'articles et l'événement luimême est parfois régulièrement rappelé pendant plusieurs mois après qu'il se soit produit. Ceci contribue à banaliser les actes par une survisibilisation et entretient les représentations concernant la fréquence et la généralisation des phénomènes de violence. En même temps, cette hyper-médiatisation permet de créer un repère dans les représentations des gens : tel acte sera systématiquement identifié aux violences urbaines et inversement. La création d'un tel réflexe dans l' "opinion" permet de faire exister les violences urbaines dans l'imaginaire social sous une forme standardisée. L'intérêt d'une telle standardisation, associée au conditionnement des représentations, est de créer un besoin d'information type auquel il sera facile de répondre en construisant tout événement sur la base du même modèle.
- Une dramatisation des événements est opérée. Celle-ci se fait notamment par l'emploi inadéquat de certains termes (on parle de "ghettos"...) renvoyant à des représentations fortement émotionnelles. Les faits sont présentés comme "brûlants", non pas au sens de nouveauté, mais de degré de tension : les articles titrent : "Nuits chaudes", "Premières flambées"...). Selon les termes de C. BACHMANN et N. LEGUENNEC, "la presse joue le sensationnel, et les politiciens réactionnaires la dramatisation. On effraie le bourgeois, qui réclame un pouvoir fort et une répression accrue. Parler de "ghetto", c'est resserrer l'étau qui étreint les banlieues." 9
- D'autre part, les journalistes donnent fréquemment la parole aux acteurs, tantôt habitants du quartier, tantôt institutionnels concernés. Cela permet d'impliquer les lecteurs en les reconnaissant symboliquement par la diffusion d'idées "simples mais justes" dont ils peuvent se sentir porteurs;

Tout ceci entraîne un changement de statut des faits : d'un événement ponctuel et associé à un contexte donné on passe à un événement type, identifié par tous et existant hors de tout contexte. Il est symptomatique que les provocations verbales et écrites (sur les murs) des jeunes, et qui bien souvent ne sont que de la "frime" servent à légitimer l'image d'agressivité et d'atteinte à la norme qui est construite.

⁹ Christian BACHMANN et Nicole LEGUENNEC, Violences urbaines, op cit.

2) Du fait de société au fait politique

Une fois le fait existant hors de son contexte et de sa signification première, il prend le visage d'un fait de société. L'adhésion de l'opinion à une image standard de la violence urbaine apparaît comme une source de pouvoir de pression sur les politiques.

- Reflet de cette évolution, le passage des articles de la rubrique "Faits divers", qui concerne des faits limités (dans le temps, dans l'espace et la portée), à la rubrique de "Sécurité" puis "Société" participe de la construction d'un phénomène ponctuel en fait de société. Il y a donc un effet de politisation des événements. Le glissement vers une question de société a pour effet d'interpeller les décideurs à propos des événements médiatisés. On retrouve derrière cette évolution de l'information, la construction d'un discours de rapport de forces d'une part (rapport de classes, de groupes sociaux, etc...), et celle de discours sécuritaires d'autre part.
- Les jeunes auteurs de violence sont également montrés comme des victimes d'une société qui produit et/ou tolère la division et l'exclusion. C'est cette fois-ci les décideurs, censés être garant de l'unité, qui sont interpellés. Ceci se manifeste par un changement de forme des articles qui deviennent des analyses transversales. Parce que les médias ne sont pas seulement le reflet des événements, mais se veulent le reflet de la société dans son ensemble, de grands articles synthétiques résument périodiquement l'état des violences urbaines". C'est un effet de loupe sur un fait social censé représenter l'état de la société. Le sujet est traité de la manière suivante :
- 1) Titre accrocheur résumant l'approche sur un mode d'analyse socio-politique ("Banlieues : l'avertissement", "Cinquante émeutes en trois ans", "Violence : il suffit d'un rien"...)
- 2) Situation du cadre général : rappel concis et orienté de la situation (dans les "quartiers" ou les "banlieues", X actes de violence de manière régulière)
- 3) Développement d'une analyse argumentée par des chiffres ou par le discours de représentants institutionnels (police, justice, politiques)
- 4) Relativisation de la situation : "beaucoup d'événements, mais c'est pire ailleurs"
- 5) Clôture de l'article sur la question de l'avenir, des solutions éventuelles
- L'amplification de la portée des événements se traduit, au niveau politique, par la réponse des décideurs. Celle-ci se manifeste notamment par le développement de types d'articles spécifiques au débat politique. Des articles généraux qui analysent en termes politiques les causes et origines des violences urbaines, les rubriques "opinions" qui sont parfois intégrées dans le cours des analyses, ou encore, la publication d'interviews ou de "libres paroles" rédigées par les élus eux-mêmes reflètent le changement de statut des événements et leur politisation.

3) Du fait politique au fait social

On observe un retour, une sorte de dédramatisait des événements en fin de course. L'événement entre dans le passé médiatique : il est encore rappelé de temps en temps, mais dans des articles généraux, transversaux, qui analysent "à froid" l'évolution des banlieues.

• Lorsque les "responsables" sont connus, le passage, à la rubrique "Justice" entérine un rapport de la société à l'acte, sur le plan strictement délictuel.

C'est là, l'un des paradoxes du travail effectué par les médias. Cette dernière étape formelle stoppe le processus de politisation en réduisant l'acte au seul fait de transgresser les règles sociales, et en évinçant par ce biais, toute dimension politique de l'événement. Comme "la justice se refuse à traiter la dimension politique des événements", selon A.

REA¹⁰, leur traitement sur le mode juridique les réduit alors aux seules dimensions légale et sociale.

Cet aller-retour du phénomène de politisation a en fait pour fonction de donner à l'acte suffisamment de poids moral pour renforcer l'unité du corps social dans le rejet de la déviance et dans la stigmatisation de ses auteurs, sans pour autant le situer pleinement dans une sphère politique, car cela remettrait en cause, à terme, l'unité, la légitimité et la position sociale du groupe dominant. En définitive, il s'agit de dramatiser juste ce qu'il faut pour mobiliser et construire le fait en symbole, sans pour autant le placer sur un plan qui amènerait à devoir poser les questions de fond, celles qui interrogent la société sur elle-même.

EFFETS ET CONSÉQUENCES DE LA MÉDIATISATION

La stigmatisation des auteurs

L'effet de stigmatisation prend deux formes différentes et complémentaires, selon que les auteurs des actes de violence sont connus ou non.

- Lorsque les auteurs ne sont pas connus, les journalistes mettent en avant les caractéristiques stigmatisables du quartier. Quand on ne connaît pas les responsables, on suppose qu'ils sont "jeunes", en "bandes", et l'on met en relation avec les faits constatés, l'existence dans le quartier de "trafic de drogue", de "troubles fréquents", et toutes choses dignes d'alimenter le répertoire des peurs collectives, de justifier la création des "banlieues" et des "classes dangereuses". Lorsque l'auteur n'est pas connu, il est "grandi", survalorisé dans son potentiel d'atteinte des normes, dans l'ampleur et les conséquences de ses actes. Même si les actes, en eux-mêmes, restent minimes, c'est par leur association aux autres événements existants que la stigmatisation est entretenue.
- Lorsque les auteurs sont connus, les articles accentuent leur dévalorisation, notamment en affublant les auteurs de surnoms réducteurs. Si les personnes concernées présentent des caractéristiques stigmatisables, ces éléments de sa "personnalité" sont mis en avant. Cet étalage de stigmates¹¹ a pour effet de rendre crédible la personne dans un personnage de "méchant".
- De manière générale, les médias contribuent à la production d'un amalgame discriminant qui vise les populations montrées comme différentes. Une véritable typologisation des auteurs selon un rituel, une "cérémonie de dégradation" qui marque l'altérité, est opérée. La presse marque la distinction entre "eux" et "nous", à la fois en stigmatisant la différence et en légitimant l'appartenance au groupe social dominant.

Dans chaque cas, les articles se font le reflet d'une stratégie de discrédit et d'illégitimation des auteurs de violences. "La télévision diabolise les gamins qui sont représentés comme des petits sauvages", nous dit Christian BACHMANN¹². En effet, les médias jouent à la fois de la réduction des auteurs ("quelques-uns très excités", "des groupuscules"…), et de l'amplification de la portée morale des actes commis, qui sont montrés comme portant atteinte à l'ordre ("les forces de l'ordre", "les honnêtes gens en

IU Andréa REA, "Violences urbaines, discrimination et injustice", in Ordre et violence, Agenda Interculturel n° 142, mars 1996.

¹¹ Le concept de stigmate fait référence à la sociologie américaine, et principalement aux travaux d'E. GOFFMAN (Stigmate - Les usages sociaux des handicap, Ed. de Minuit, Paris, 1974)
12 C. BACHMANN, op cit.

ont ras-le-bol"...). En fait, la survisibilisation de la différence, en même temps qu'elle entretient et renforce la cohésion du groupe dominant, permet un exutoire de la peur. Le responsable est l'Autre; l'identifier est déjà se protéger.

La reconnaissance des individus

Le fait même de parler de quelqu'un, a fortiori le montrer contribue à le faire exister. Plus encore, pour des adolescents en quête d'identité, la médiatisation peut apporter l'illusion de la reconnaissance d'une existence stable. Tel est un des effets de la médiatisation, qui, en donnant la parole aux acteurs et en les "mettant en scène" reconnaît leur existence, en même temps qu'elle leur construit une autre identité. En soi, la reconnaissance des individus est un facteur positif du travail des médias. Ceci peut l'être moins lorsque les individus en question, recherchant une identité, peuvent se laisser abuser par celle que les médias créent.

- Pour les jeunes auteurs de violences urbaines, il est notable que l'image renvoyée par la presse devient l'objet de stratégies. Même si cette image est fortement stigmatisée et ces jeunes n'en sont pas dupes -, elle leur semble préférable au sentiment d'absence d'image qu'ils peuvent avoir. Souffrant de manque de reconnaissance, voire de négation au travers de la relégation, de l'exclusion des systèmes professionnels et économiques, les jeunes des quartiers peuvent ressentir un vide identitaire, a fortiori si, adolescents, ils sont déjà dans une phase de recherche d'existence valorisante. Certains acteurs se demandent même jusqu'à quel point les médias, profitant de cela, n'incitent pas à la violence.
- Les jeunes uniformisent leurs comportements pour correspondre à l'image qui est renvoyée d'eux, et contribuent à légitimer leur propre stigmatisation. Ce n'est pas un jeu de dupe, parce que les médias comme les jeunes sont relativement conscients des effets à courts termes de leurs actes et de leurs discours. Si tout acteur, quelle que soit sa situation adopte plus ou moins le "rôle" auquel le regard des autres le renvoie, dans le cas de la médiatisation d'actes délictueux, les effets sont autrement conséquents, parce qu'ils entraînent aussi une stigmatisation et une exclusion à longs termes.

Les dérapages médiatiques

Enfin, il faut remarquer que la médiatisation amène parfois des dérapages, des erreurs ou des confusions qui peuvent être lourdes de conséquences en terme d'image des événements.

L'empressement des médias à s'emparer du fait et à le construire, le hisser au rang de violences urbaines et délinquance, à en tirer des analyses en terme de conséquences pour le devenir de la société ne favorise pas un regard critique et mesuré sur le phénomène de violences urbaines.

La médiatisation s'appuie sur un certain nombre de moyens, qui sont également des effets de son processus de construction. Effet de stigmatisation qui vise les auteurs et leurs caractéristiques (être jeune, habiter tel ou tel quartier...). Et parallèlement, reconnaissance de l'existence de ces auteurs en quête de repères, même si l'identité

qui leur est construite et assignée est négative. Enfin, politisation de questions érigées en "faits de société", qui ont le mérite d'accélérer des processus de prise de conscience, et en même temps le défaut d'enfermer les décideurs dans des choix de réponse à court terme à des événements survalorisés qui ne reflètent plus ni la réalité, ni peut-être la priorité.

En outre, c'est un travail de légitimation des représentations sociales qui est globalement opéré. Cela se traduit, au niveau social, par le maintien de la cohésion autour des représentations dominantes qui semble être l'effet principal de ce processus de médiatisation. En définitive, l'effet de médiatisation est extrêmement ambivalent : la légitimation des conduites sociales et des représentations dominantes (notamment par la stigmatisation des autres) peut entraîner la prise de conscience d'une dégradation de la cohésion sociale et influer sur la mobilisation des acteurs pour y remédier... Mais elle peut également avoir l'effet inverse en légitimant l'apparition de discours d'exclusion et de rejet sur l'autre de la responsabilité des problèmes.

DEUXIÈME PARTIE

QUELLES SONT LES

CARACTÉRISTIQUES DES

QUARTIERS ALSACIENS

OU ONT EU LIEU LES

VIOLENCES URBAINES ?

INTRODUCTION A L'APPROCHE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

Après une approche théorique du phénomène de violences urbaines, nous nous sommes intéressés aux caractéristiques de ces actes de violence et des lieux où ils se produisent. La notion de violences urbaines étant liée le plus souvent à celle de "banlieue", il nous a semblé nécessaire d'en clarifier les contours.

En effet, tout décideur et acteur de terrain confronté à des phénomènes de violences urbaines cherche une explication, une fois les faits constatés, sur les raisons et les motivations des auteurs.

Pourquoi ce quartier ? Existe-t-il un profil type de quartier "pathogène" susceptible d'être porteur de phénomènes de violences urbaines ? Quels sont les caractéristiques de ces sites ?

La plupart des acteurs s'accordent à reconnaître que les violences urbaines résultent de jeunes émanant de sites défavorisés, d'espaces "désignés", dit quartiers sensibles. Il s'agit le plus souvent de territoire cumulant des formes d'exclusion : situation de précarité, déficit de lien social, difficultés générationnelles... Les jeunes qui y vivent ressentent cette désagrégation sociale, cette exclusion et cette domination qui est à l'origine de la "galère".

Jean-Paul GREMY (Chargé de mission à l'Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure) dans une étude sur les violences urbaines considère les secteurs faisant l'objet de ces violences comme des "ensembles d'immeubles collectifs édifiés dans des zones périphériques, loin du centre ville, séparé de celui-ci par un obstacle naturel ou artificiel".

Ces secteurs présenteraient une forte densité de population, se caractériseraient par une population très jeune et dont une partie est étrangère. Les situations de pauvreté y seraient nombreuses et les structures familiales déstructurées. Il y relève également un tissu social détérioré.

Lucienne BUI-TRONG², Commissaire de police, chef de la section "Villes et banlieues" au service central des renseignements généraux, fonde l'émergence des violences urbaines dans certains quartiers sur l'absence de contrôle social. Cette perception renvoie à la notion, souvent utilisée abusivement, de familles "démissionnaires".

Elle constate, en effet, qu'un certain nombre de quartier en difficulté socio-économique ne présentent pas de phénomènes de violences urbaines. Pour en rendre compte, elle émet l'hypothèse que ces quartiers, situés en province le plus souvent, bénéficient d'un contrôle social fort.

Toutefois dans ce cas la précarité et l'exclusion peuvent engendrer des dysfonctionnement psycho-sociaux et être à l'origine d'agressivité intériorisée, dont la visibilité est moindre mais les répercussions sociales non négligeables.

Jean-Paul GRÉMY - Les violences urbaines - Comment prévoir et gérer les crises dans les quartiers sensibles ?

² Lucienne BUI-TRONG - L'insécurité des quartiers sensibles, une échelle d'évaluation - Les cahiers de la sécurité intérieure, n° 14, aout-octobre 1995

Les quartiers alsaciens retenus dans le cadre de cette étude, sont-ils des "déserts" sans aucune culture, où se cumulent pauvreté, précarité et absence de perspective d'avenir ? Ont-ils été abandonnés par les pouvoirs publics ? Le lien social y est-il dissout?

La suite de ce rapport, en présentant les caractéristiques socio-démographiques de chacun des quartiers (fiche d'identification), tente de répondre à ces interrogations, et constitue une tentative de définition de "profil type" de quartier faisant l'objet de violences, si tant est qu'une telle démarche soit possible et pertinente.

La lecture de ces données et leur compréhension suppose un préalable méthodologique. Chaque site est présenté de manière identique autour de six domaines :

- Une présentation géographique et historique de chacun des sites permettant de présenter son contexte et son environnement.
- La perception du site qui permet quant à elle de préciser l'image du quartier dans l'imaginaire collectif.
- → Pour présenter ces deux points, nous nous sommes appuyés sur des lectures d'ouvrages, de documents institutionnels et d'articles de presse.
- La partie concernant les aspects socio-démographiques proprement dit a été réalisée à partir de l'exploitation des données du recensement général de la population de 1990, des effectifs scolaires fournis par les inspections académiques et des données relatives au logement, à l'emploi (voir annexe technique page 94).
- Le point relatif à l'existant en terme de structures et de vie associative et sociale du quartier, n'a pas prétention à être exhaustif, mais permet de préciser l'environnement dans lequel les jeunes vivent.
- le volet sur la délinquance et les violences urbaines consiste simplement, dans le cadre de cette approche, à donner quelques éléments de cadrage.
- Ces données relèvent soit, quand il s'agit de chiffres, du diagnostic de la délinquance fournis par les circonscriptions de Sécurité Publique, dans la mesure où ce document nous a été transmis, soit de l'exploitation d'articles de presse.
- L'analyse des violences urbaines à proprement parler est abordée dans la troisième partie de ce rapport.
- afin de contrebalancer l'effet d'écran que peut avoir une approche centrée sur les violences, nous nous sommes attachés à rendre compte pour chacun des sites d'une expérience positive menée par des jeunes. Cette approche souligne l'existence sur ces quartiers de projets, de dynamiques qu'il ne nous a pas été possible, étant donné le temps imparti pour la réalisation de cette étude, de développer d'avantage.

Il était prévu initialement de recenser les actions menées en direction des jeunes de ces quartiers ; là encore, le calendrier de l'étude n'a pas permis de développer ce point.

Pour la clarté de l'exposé, nous avons étayé l'analyse de graphiques, relatifs à la répartition par âge, le pourcentage d'étrangers, le taux de chômage (population totale et jeunes de moins de 25 ans) et la répartition par statuts d'occupation des logements. Par convention, les données relatives à la commune de référence sont en noir, celles concernant le site en blanc avec des points (histogrammes).

STRASBOURG Quartier Cronenbourg

♦ SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Le quartier est situé au nord ouest du centre ville de Strasbourg. Il est bordé du sud ouest à l'est par les quartiers de Hautepierre, Koenigshoffen et du Centre Nord. La partie nord du quartier de Cronenbourg constitue la limite entre la commune de Strasbourg et les communes d'Oberhausbergen au nord ouest et de Shiltigheim au nord est.

Théoriquement proche du centre de Strasbourg, l'accès au quartier nécessite le franchissement de deux barrières : la voie ferrée et l'autoroute A35. En revanche au nord les limites du quartier sont beaucoup moins nettes.

Le quartier de Cronenbourg est composé de trois sousquartiers très hétérogènes : la Cité Nucléaire, le Vieux Cronenbourg et Saint Antoine, qui comportent des sous populations aux profils très différents.



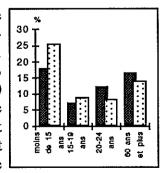
◆ Perception du site

Cronenbourg apparaît globalement comme enclavé. À l'intérieur, les coupures tant spatiales que culturelles sont également importantes. Les différents sous-quartiers n'ont que peu de lien et se différencient autant par leur habitat que par leur population. L'organisation spatiale (voies principales et chemin de fer) accentue cette séparation. Le vieux Cronenbourg, ancien village, est physiquement coupée de la Cité nucléaire, produit de l'urbanisation des années soixante par la voie de chemin de fer. De même, le vieux Cronenbourg est séparé du Quartier Saint Antoine, secteur pavillonnaire, constituant la troisième entité.

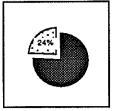
Les différences importantes entre les parties qui composent le quartier sont bien souvent occultées, au détriment des aspects les plus négatifs associés à la cité nucléaire. En effet, cette cité de logements sociaux principalement est considérée comme une cité explosive. Cette perception négative n'a pu que se renforcer à la suite des événements d'octobre 1995, où des jeunes de cette cité ont été mêlés à des incidents au centre ville. La Cité nucléaire est perçue comme "concentrant tous les maux et alimentant toutes les rumeurs" (de ce fait nous nous intéresserons plus particulièrement à ce sous quartier dans notre analyse).

♦ ASPECTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

La Cité nucléaire compte quelques 13.000 habitants, soit 5,3 % de l'ensemble de la population strasbourgeoise. Les deux autres sous-quartiers réunis ne représentant qu'environ 7.500 habitants. Pratiquement 4 habitants sur 10 ont moins de 25 ans (environ 43 %). Au niveau des autres secteurs la population âgée de plus de 60 ans est majoritaire. Globalement les habitants de la Cité nucléaire sont plus jeunes que ceux de Strasbourg. Cet écart est surtout sensible au niveau des moins de 15 ans puisqu'ils représentent 25,5 % des habitants de la Cité nucléaire contre 18 % au niveau de Strasbourg.



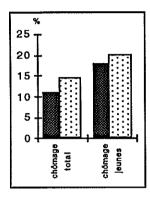
La population y est donc plus jeunes mais aussi plus souvent issue de l'immigration.



En effet, la part des étrangers y est de 24 % (14 % sur Strasbourg). Dans ce domaine, la différence avec le Vieux Cronenbourg et le Quartier Saint Antoine est sensible puisque la part de la population étrangère y est de 8 %. De plus on relève une différence au niveau de la composante de cette population. Dans ces deux quartiers, on trouve principalement des Portugais, Italiens et Turcs alors que la population étrangère de la Cité nucléaire se compose de Marocains, Turcs et Algériens.

Assez logiquement étant donné les pratiques démographiques et la jeunesse de ces immigrations, les grands ménages y sont nombreux.

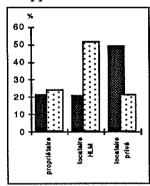
On s'aperçoit également que c'est le quartier qui, au niveau du Bas-Rhin, compte le plus grand nombre de familles monoparentales.



Les actifs, au niveau de la Cité nucléaire comme à Strasbourg, représentent environ la moitié de la population en âge de travailler. Les ouvriers sont largement sur-représentés. En effet 41 % des actifs sont ouvriers. 30 % de la population et 18 % des moins de 25 ans ne disposent d'aucun diplôme.

Le chômage touche avec plus d'acuité cette population, puisque deux jeunes sur 10 sont chômeurs, alors que le taux de chômage des adultes est de 14,7 % (11,1 sur Strasbourg). Les jeunes filles sont plus exposées à ce risque (taux de chômage : 27%). La période de chômage demeure néanmoins relativement courte.

Les écoles de Cronenbourg bénéficie d'un dispositif de Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP). La présence étrangère y est relativement élevé mais demeure variable. Le rapport à l'école est relativement moins mauvais que celui relevé pour les autres sites.



Ce quartier connaît un pourcentage de jeunes ayant un an de retard à l'entrée en 6ème inférieur aux autres quartiers. Il en va de même du nombre de jeunes de moins de 25 ans sans diplôme.

Un peu plus de 50 % des résidences principales sont des logements HLM. 26% de ces logements sont situés dans des immeubles de grande taille (20 logements et plus). Le principal bailleur est CUS Habitat qui dispose d'une antenne sur le quartier. La grande majorité des logements (93 %) a été construite entre 1949 et 1974.

♦ VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

Le quartier paraît relativement bien pourvu en structures et en associations. On y trouve une poste, un bureau de police, un centre médico-social, un centre socio-culturel, un club de prévention, une bibliothèque, une halte-garderie, un lieux d'accueil parents-enfants (Papothèque), un organisme de formation, une antenne Mission Locale... Depuis 1990, a travers une convention de Développement Social des Quartiers, la Cité nucléaire est retenue comme quartier prioritaire de la politique de la ville et est de ce fait intégré au contrat de ville de la CUS signé en 1994. Toutefois la vie associative locale s'est peu impliquée dans cette démarche. Récemment une association de jeunes s'est constituée (aide aux devoirs, organisation d'événements sportifs) afin de faire entendre la parole des jeunes.

♦ DÉLINQUANCE ET VIOLENCES URBAINES

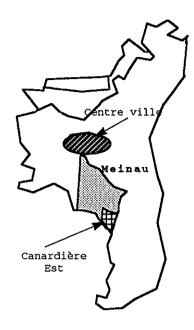
La Cité nucléaire connaît épisodiquement des phénomènes de dégradation matérielle (feu de poubelle, de bennes, de caves, incendie de voitures). Peu à peu la situation s'est

dégradée et suite à une altercation (jets de projectiles sur un bus) les jeunes sont entrés en conflit avec la CTS. Plus souvent, le problème posé est celui du rapport conflictuel entre policiers et jeunes. Ces derniers interprètent la présence policière comme une provocation, alors que certains habitants réclament une intervention de la police. L'impunité des actes renforce, auprès de ces personnes, le sentiment d'insécurité. Le fait le plus marquant au niveau de la presse fut "l'interpellation musclée dans le tramway" de jeunes de la Cité nucléaire en novembre 1995, relançant de ce fait les polémiques sur le sujet.

Mais les jeunes du quartier ne se manifestent pas seulement lors de ces types d'événements. Ainsi, en 1994, un petit groupe de jeunes de Cronenbourg ont travaillé gratuitement à l'aménagement de sentiers pédestres du Club Vosgien (opération menée par le Centre de Loisirs Jeunesse de la Police Urbaine dans le cadre des opérations prévention-été). Les jeunes souhaitaient par ce moyen montrer ce dont ils étaient capables.

Nombreuses sont les enquêtes qui considèrent que l'avenir des jeunes et du quartier dépend de l'évolution du contexte socio-économique. La Cité nucléaire concentre des situations difficiles au niveau de quelques jeunes très marginalisés. On y observe également le développement de phénomène de violences portés contre soi (toxicomanie). Néanmoins la Cité nucléaire offre globalement une image plutôt positive au vue des indicateurs relevés et par rapport aux autres quartiers étudiés.

STRASBOURG Quartier Meinau



◆ SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Le quartier de la Meinau est situé au sud de la commune de Strasbourg. Il est bordé par les quartiers de l'Elsau à l'ouest, du Neudorf au nord-est et par le Neuhof au sudest. Au sud-ouest il est bordé par la commune d'Illkirch-Graffenstaden.

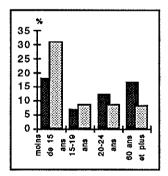
Les limites urbanistiques sont clairement visibles, puisqu'il s'agit, au nord, de la voie ferrée et à l'ouest, du canal du Rhône au Rhin.

Ce quartier est composé de sous-ensembles très contrastés qui se côtoient. En dehors de la Plaine des Bouchers qui est une zone d'activités, les autres sous-quartiers sont des zones d'habitat aux caractéristiques très dissemblables. La route de la Meinau constitue une "frontière" nette entre, au nord, les Villas (zone pavillonnaire construite après-guerre), et au sud la Canardière, composée de grands ensembles construits à

la fin des années 50 et 60 et séparée en deux secteurs : Est et Ouest. La spécialisation de ces trois zones d'habitat est très forte. C'est le secteur de la Canardière Est (situé entre les rues Schulmeister et le canal du Rhône au Rhin) qui retiendra notre attention.

◆ Perception du site

Le quartier de la Meinau est sans doute parmi les quatre quartiers retenus pour l'étude dans le Bas-Rhin, celui dont l'image est la moins négative. En effet même si un certain nombre d'événements s'y produisent, il n'est pas aussi connoté péjorativement que d'autres et n'est pas vraiment considéré comme un quartier explosif. Ainsi, en ce qui concerne les violences urbaines, le fait que le quartier est moins fréquemment cité que les autres, participe et renforce la construction d'une telle image. Néanmoins, la cité HLM cumule des difficultés et apparaît comme plus durement touchée.



♦ ASPECTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

La Canardière Est représente, avec ses 5679 habitants, 2,2 % de la population strasbourgeoise. La population jeune y est nombreuse : un habitant sur deux a moins de 25 ans. Moins d'une personne sur dix a plus de soixante ans. Les deux autres sous-quartiers d'habitat ont un profil plus proche de celui de Strasbourg.



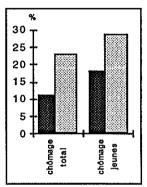
La population étrangère y est sur-représentée puisque le quartier compte 5,6 % des étrangers de Strasbourg. 34 % des habitants n'ont pas la nationalité française, et parmi eux, les Turcs sont majoritairement représentés (26 %), suivis des Marocains (19 %) et des Algériens (11 %). Les autres quartiers comptent un plus grand nombre de ressortissants de la CEE.

La concentration de population est très forte puisque le nombre moyen de personnes par ménage est de 2,26 pour Strasbourg, et 3,25 pour ce secteur. 10 % des ménages sont composés de six personnes et plus (3,3 pour la ville), alors que, par exemple, ces mêmes ménages ne représentent que 1 % de la Canardière Ouest. Sur le quartier, la proportion de grandes familles est importante, ainsi que celle des familles monoparentales (21,1 % des familles).

Le pourcentage d'actifs par rapport à la population en âge de travailler (15 ans et plus) est légèrement inférieur à celui de Strasbourg (45,7 % contre 48,8 %). Il s'agit principalement d'ouvriers, cette catégorie regroupant 57 % des

actifs.

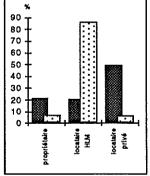
Par contre, le pourcentage de chômeurs de la Canardière Est est le double de celui relevé à Strasbourg. On y relève un taux de chômage de 23 %, sachant que la situation est encore plus préoccupante pour les jeunes de moins de 25 ans, pour lesquels ce taux atteint 29 % environ. Les jeunes filles sont les plus touchées (39 % de la population active est au chômage). Parallèlement, les deux autres sous-quartiers ont des taux de chômage de 8 % environ et la population jeune est moins touchée. Néanmoins, le nombre de chômeurs de longue durée parmi la population jeune reste



relativement circonscrit. Cette difficulté d'accès à l'emploi s'accompagne d'une précarité de celui-ci : seulement 73 % des actifs a un emploi stable. Ce pourcentage descend à 44 % pour les jeunes de moins de 25 ans. Par ailleurs, pratiquement 26 % de ces jeunes n'ont aucun diplôme. Ils sont peu nombreux à accéder au baccalauréat ou à avoir un niveau supérieur à celui-ci (2,3 % contre 26,2 % à Strasbourg).

Ce quartier dispose de deux écoles maternelles (Canardière et Fischart) regroupant 392 élèves, dont seulement 8,4 % ont moins de trois ans. 43 % des élèves sont étrangers, alors que ce taux n'atteint que 8,2 % dans les autres sous-quartiers. Les trois écoles élémentaires (Canardière 1 et 2 et Fischart) scolarisent 878 élèves du CE1 au CM2, dont 39 % d'élèves étrangers. 7 % des élèves ont un an ou plus de retard à la fin de ce cycle. D'autre part, un jeune sur deux accédant au collège a déjà un an de retard.

Au niveau du logement, le statut de locataire en HLM est largement répandu. 86 % des ménages sont locataires HLM à la Canardière Est, contre environ 4 % pour les autres secteurs. 23 % de ces immeubles contiennent au moins 20 logements et presque tous (94 %) ont été construits entre 1949 et 1974. Le principal bailleur sur ce secteur est CUS Habitat (1600 logements). A proximité, dans la canardière Ouest, les logements sont gérés par la SIBAR (1400 logements). La population est très différente selon le bailleur considéré et on peut supposer qu'il y a très peu de passages entre les deux parties. La mobilité y est réduite et la vacance pratiquement nulle (0.1 %). En terme de déplacement. 4



vacance pratiquement nulle (0,1 %). En terme de déplacement, 42 % des ménages ne disposent d'aucune voiture et donc, la population est fortement dépendante des transports en commun.

♦ VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

Les structures sont relativement moins développées et moins nombreuses dans ce quartier que dans les autres faisant l'objet de cette étude. Néanmoins il faut mentionner la

présence sur ce secteur d'une équipe de prévention (APAM). Il n'existe pas de local jeunes, malgré des demandes réitérées des jeunes et les promesses (CUS Habitat, Ville de Strasbourg) qui leur ont été faites. Il semblerait que le projet puisse voir le jour en 1997. Ce secteur de la Canardière Est ne dispose pas non plus de centre socio-culturel. Pendant longtemps, l'opportunité d'une telle construction ne s'est pas révélée nécessaire étant donné l'implantation locale d'une MJC (Pôle Sud). Mais depuis 1980, Pôle Sud s'inscrit plus dans le développement d'une programmation culturelle de qualité que d'un travail de terrain et de proximité. La MJC draine une population surtout extérieure au quartier et les jeunes considèrent ce lieu comme une "maison pour bourgeois". L'une des autres caractéristiques du quartier de la Meinau dans son ensemble est le fait qu'il n'a jamais relevé de procédures de développement social urbain avant la signature du Contrat de Ville en 1994.

♦ DÉLINQUANCE ET VIOLENCES URBAINES

Il est vrai que les jeunes de la Meinau ne se singularisent que rarement. Les événements relatés par la presse concernent surtout des atteintes à des biens publics ou institutionnels, à travers des jets de pierres ou de projectiles contre les bus de la CTS et des incendies de voitures. L'événement le plus médiatisé fut l'incendie criminel d'un bus de la CTS en mars 1995. Épisodiquement, à la suite de tels conflits, la CTS n'assure plus la desserte du quartier. Face à ces difficultés, la CTS a mis en place une série d'opérations visant à rétablir les liens entre conducteurs et usagers, notamment par l'intermédiaire d'un journal (Oxygène), de matchs de foot, de formation d'agents Pulsar. L'APAM, équipe de prévention spécialisée, intervient également en suscitant des débats entre les jeunes et des interlocuteurs extérieurs, afin de faire baisser la tension.

Par ailleurs, et afin de modifier l'image négative des jeunes, une opération menée à l'initiative du Collège en partenariat avec le club hippique d'Eckwersheim et le soutien logistique de l'APAM, en novembre 95, se proposait de montrer que les jeunes sont capables d'initiatives. Ainsi, pendant une semaine, en contrepartie de séances d'équitation gratuites l'après-midi, des jeunes mineurs ont travaillé le matin à l'entretien du club hippique.

En conclusion de cette présentation de la Meinau et plus particulièrement de la Canardière Est, il est intéressant de comparer l'image du quartier et sa réalité. En effet, c'est un quartier qui n'est que rarement mentionné comme étant en difficultés et qui fait l'objet de peu de violences. Or, c'est un quartier qui connaît des difficultés importantes sur les plans économique et social. De nombreux indicateurs sont plus inquiétants à la Meinau qu'à Cronenbourg, alors que ce dernier suscite plus d'inquiétude.

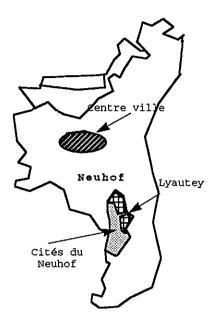
STRASBOURG Quartier Neuhof

♦ SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Le quartier du Neuhof est situé à l'extrémité sud de la ville de Strasbourg. Il est bordé au nord ouest par le quartier de la Meinau, à l'ouest par la commune d'Illkirch-Graffenstaden et à l'est par la zone du polygone et son aérodrome, qui est à l'origine de nuisances olfactives et sonores ponctuelles.

Il s'agit d'un quartier où l'habitat social est majoritaire (2/3) et dont les principales constructions datent des années 50 à 70. Ce grand ensemble est le plus étendu et le plus éloigné du centre ville de Strasbourg (4 km). Il se situe en limite d'urbanisation.

Le Neuhof ne forme pas une entité cohérente. Le Stockfeld, partie la plus extrême du quartier, se singularise du reste par des caractéristiques socio-démographiques différentes. L'autre partie du quartier se subdivise en deux sous-quartiers (selon l'INSEE),



les cités du Neuhof et le quartier Lyautey, qui comprend la cité des aviateurs. Ce sont ces deux sous-parties qui retiendront notre attention.

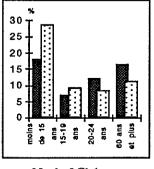
◆ Perception du site

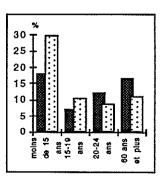
Le Neuhof en général et la cité des aviateurs en particulier est considéré comme le quartier à problème. Il attire l'attention des pouvoirs publics depuis plus de quinze ans. Il serait le théâtre des principaux actes de délinquance et le trafic de drogue y serait très important, permettant l'existence d'une économie souterraine. Il est considéré comme le "quartier chaud", "explosif" de Strasbourg. Mais plus précisément, la cité des Aviateurs serait le secteur le plus sensible.

Le quartier du Neuhof est celui qui est le plus souvent cité dans la presse régionale à propos de la délinquance ou des violences urbaines et est présenté comme étant le plus touché par les diverses formes de violence. La presse se fait également l'écho d'initiatives d'habitants ou d'actions entreprises au sein du quartier. Depuis des années, le Neuhof attire l'attention. Dès 1978, il a bénéficié d'une procédure Habitat et Vie Sociale ; en 1982, ce fut un programme de développement (PDES), en 90 une convention de Développement Social des Quartiers et depuis 1994, il fait partie du Contrat de Ville. Depuis peu il a obtenu le label "zone franche".

◆ ASPECTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Neuhof-cités et Lyautey (Polygone) comptent à eux deux environ 15000 habitants, soit un peu plus de 5 % de la population strasbourgeoise. Le quartier Lyautey est un peu plus peuplé que les cités du Neuhof et compte également un peu plus de jeunes. 1 habitant de Lyautey sur 2 a moins de 25 ans contre 47 % pour les cités du Neuhof. Ils ont donc un profil

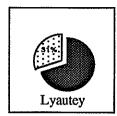


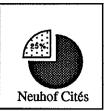


Neuhof Cités

Lyautey

assez proche du quartier de la Meinau (Canardière Est). Toutefois, la population âgée de plus de 60 ans y est plus importante et on constate des conflits de générations.

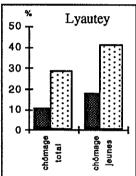


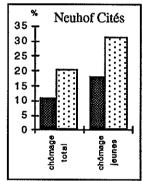


Les étrangers y sont relativement nombreux. C'est le cas de 31 % des habitants dans le quartier Lyautey et de 26 % aux cités du Neuhof. Dans les deux, la répartition par nationalité est à peu près identique puisque la "communauté" la plus importante est turque, suivie par les Marocains et les Algériens.

La présence de personnes âgées peut expliquer la présence importante de ménages d'une personne comparativement aux autres quartiers. Dans le même temps, les grands ménages sont également très nombreux, ainsi que les familles monoparentales. Ces quelques éléments font apparaître une situation complexe car le peuplement se fait par juxtaposition d'une importante population âgée composée de petits ménages et d'une population très jeune et nombreuse. Cette complexité peut expliquer en partie le sentiment d'insécurité, qui serait peut-être d'abord lié à un décalage générationnel.

La situation à l'égard de l'emploi est très alarmante, notamment en ce qui concerne le secteur Lyautey. Seulement 38 % de la population en âge de travailler a un emploi. Le





taux de chômage est de 28,7 %, alors que celui de Strasbourg est de 11,1 %.

Les jeunes de moins de 25 ans sont encore plus durement touchés puisque ce taux atteint 41,1 %. C'est le pourcentage le plus élevé relevé sur l'ensemble des sites. Ce problème est plus durement ressenti par les jeunes filles que les jeunes gens.

La situation dans les cités du Neuhof est également difficile, même si elle est un tout

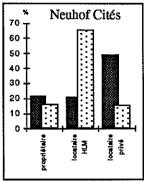
petit peu moins alarmiste: le taux de chômage global est de 20,4 % et celui des moins de 25 ans atteint 31,2 %. De plus, les jeunes sont plus souvent que ceux d'autres quartiers concernés par le chômage de longue durée. Aussi, un chômeur sur dix de moins de 25 ans est au chômage depuis plus de deux ans, quelque soit le sous-quartier considéré. Un peu moins de la moitié des jeunes ayant un emploi est dans une situation stable (CDI). Il est notable que les jeunes sont nombreux à poursuivre leurs études, même si près d'un tiers ne dispose d'aucun diplôme. Ce qui chez les adultes pouvait être explicable par un profil majoritairement ouvrier, l'est plus difficilement au niveau des jeunes.

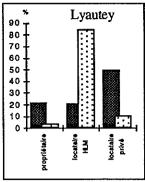
946 enfants sont scolarisés dans les cinq écoles maternelles localisées sur ces deux sousquartiers. 32 % d'élèves sont étrangers. Les écoles Icare, Reuss et Ziegelwasser sont celles qui concentrent le plus d'élèves étrangers (40 % en moyenne). Les cinq écoles élémentaires (Reuss, Guynemer 1 et 2, Ziegelwasser et Neuhof) regroupent 1582 élèves, dont 40 % sont étrangers. 6 % des élèves ont un an ou plus de retard en CE1 (surtout l'école Reuss située dans les cités) et 9 % ont au moins un an de retard en CM2.

Ce phénomène est surtout observable au niveau des écoles Guynemer et Ziegelwasser (secteur de la cité des Aviateurs). En collège, le retard scolaire concerne un enfant sur dix.

Le statut de locataire en HLM est le plus répandu. En effet, 66 % des habitants des cités du Neuhof logent dans des HLM ainsi que 85 % de ceux du quartier Lyautey. Le

nombre de grands immeubles (20 logements et plus) est limité dans les cités du Neuhof (10 %), mais nettement plus important (26,5 %) à Lyautey. C'est le taux le plus élevé des sites strasbourgeois étudiés. Le bailleur qui dispose du parc social le plus conséquent est CUS Habitat. Les autres bailleurs en présence sont Habitat Moderne, la SOCOLOPO et SONACOTRA. La majeure partie des





immeubles a été construite entre 1949 et 1974, notamment à Lyautey (94 %). Le parc d'immeubles des cités du Neuhof est un peu plus ancien puisque 14 % datent d'avant 1948. La plupart des immeubles ont fait l'objet d'une réhabilitation, mais étant donné l'ancienneté de celle-ci et les techniques utilisées à l'époque, certains immeubles mériteraient une nouvelle opération.

◆ VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

La vie associative est très riche. Les structures y sont également nombreuses : on recense un centre socio-culturel, quatre équipes de prévention, SOS Neuhof, AALP, une ZEP, un centre médico-social, une antenne Mission locale, une régie de quartier, un centre de formation, une Maison de l'insertion et du développement est même en projet. Toutefois, ces structures ne sont que peu fréquentées par les jeunes, notamment les plus marginalisés, en raison du décalage entre leurs attentes et les réponses des structures. Le centre social fait un effort important pour saisir cette population et dispose, semble-t-il, d'une bonne reconnaissance. Il est le point d'attache de nombreuses associations de jeunes. Les associations se sont regroupées dans un collectif de quartier : Agate.

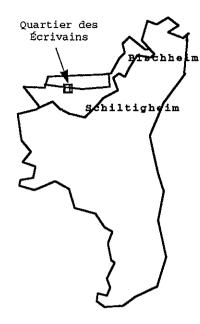
Des articles, tout au long des années 94 et 95 se sont fait l'écho des initiatives prises par les jeunes du Neuhof, souvent en partenariat avec le CSC. L'impact du groupe N.A.P. (New African Poets) composé de six jeunes ayant grandi dans le quartier est important. Du fait de leur implication (ils racontent le quartier et son quotidien à travers leur musique), ils sont devenus des modèles. Ces jeunes prônent un développement de l'intérieur du quartier et pensent que les jeunes doivent se prendre en charge eux-mêmes. Ils ont un impact surtout sur le secteur des cités du Neuhof.

♦ DÉLINQUANCE ET VIOLENCES URBAINES

Par ailleurs, la plupart des événements retracés dans les journaux relatifs au Neuhof concernent le quartier Lyautey. De juin à décembre 95, les événements sont allés crescendo: au départ, les violences se limitaient à des feux de poubelles et de voitures jusqu'à l'incendie, après cambriolage, des locaux de la JEEP. les jeunes mis en cause sont surtout des mineurs. Le conflit latent qui existe entre policiers et jeunes semble de plus en plus se reporter sur toutes les formes institutionnelles.

Les deux secteurs sensibles du Neuhof se caractérisent par un taux élevé de jeunes, d'étrangers et de chômeurs. Dans le même temps, les personnes interrogées relèvent une baisse de la délinquance et de l'échec scolaire. Tout en constatant un processus de marginalisation important pour des petits groupes, notamment touchés par la drogue. Le problème réside dans le fait que l'on observe un pourcentage relativement élevé de morts violentes pour ces jeunes (overdoses, suicides...) Les autres jeunes, non touchés par la drogue "sont récupérables" car le problème est surtout, dans ce cas, d'ordre économique. L'image négative du quartier joue un rôle non négligeable dans la difficulté pour ces jeunes d'accéder à un emploi. En dépit des difficultés observées, on trouve dans ce quartier des jeunes volontaires et responsables.

SCHILTIGHEIM-BISCHHEIM Quartier des Écrivains



Note : certains indicateurs n'ont pas pu être calculés en raison de la taille du Quartier (CNIL)

♦ SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Appelé Cité Erstein jusqu'à fin 1988, le quartier des Écrivains est situé en partie sur la commune de Schiltigheim et sur celle de Bischheim.

En fait l'existence d'une telle entité est surtout liée à son histoire. En effet le quartier des écrivains à été construit entre 1961 et 1967. Des réhabilitations importantes ont été entreprises à partir des années 1978-1980, alors que le quartier bénéficiait de procédures de Développement Social Urbain.

Situé en banlieue nord de Strasbourg, dans un secteur d'urbanisation récente et à proximité de centres plus anciens, il constitue un grand ensemble type de l'agglomération strasbourgeoise.

◆ Perception du site

A la différence des autres sites bas-rhinois retenus, le quartier des Écrivains est un quartier homogène de taille "modeste" qui constitue une entité spécifique. Il ne pose aucun problème d'enclavement étant à proximité du centre ville, des grands axes de circulation et des transports urbains. Longtemps considéré comme un endroit "difficile, mais pas sensible", en dépit du chômage qui fragilise le quartier.

Le quartier a été projeté sous les feux de l'actualité suite aux "événements de juin 1994". Depuis, il est vrai, ce quartier bénéficie d'une attention particulière. Car comme on pouvait alors le lire dans la presse "jamais la Communauté Urbaine de Strasbourg n'avait été le cadre de ces violences urbaines".

Depuis la petite délinquance continue à alimenter la rumeur et l'insécurité. Cette perception s'est renforcée avec les événements d'octobre 1995 et notamment la nouvelle tentative d'incendie criminel du Centre Social et Familial Victor Hugo.

♦ POPULATION ET PEUPLEMENT

Comme on l'a dit précédemment, c'est un quartier de petite taille. En 1990, il comptait

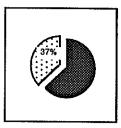
4382 habitants soit 9,6% de l'agglomération composée de Schiltigheim et de Bischheim.

Entre 1982 et 1990, il a perdu 8,5% de sa population. Cette évolution résulte d'une politique volontariste des deux municipalités de dédensification du quartier.

Comme de nombreux autres quartiers étudiés, il se caractérise par un pourcentage élevé de jeunes, puisque 4 habitants sur 10 ont moins de 20 ans.

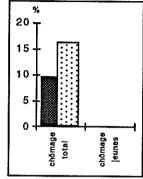
Ces catégories sont sur-représentées par rapport au reste de l'agglomération de Schiltigheim et de Bischheim.

La présence étrangère y est très importante. Parmi les sites bas-rhinois, c'est le quartier qui a la population étrangère la plus importante. En effet, 37% des habitants sont étrangers, alors que ce taux n'atteint que 13% pour les agglomérations de référence. 88% d'entre eux sont des ressortissants n'appartenant pas à la CEE (principalement des Turcs). Mais le quartier se distingue surtout de l'agglomération par le nombre de grands ménages (6 personnes et plus). Près de 18% des ménages du quartier sont concernées contre 3,2% de ceux de l'agglomération.



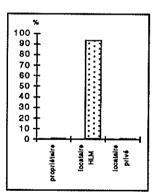
Le nombre élevé de jeunes peut expliquer en partie le faible nombre d'actifs (46,4%). De plus, parmi les actifs, seulement 8 sur 10 ont un emploi stable.

Le quartier est plus fortement touché par le chômage que l'agglomération de référence. Ainsi le taux de chômage est de 16,3% contre 9,6% pour le reste de l'agglomération. Le quartier des Écrivains présente dans ce domaine une ambiguïté : la situation économique est globalement meilleure que celle des autres quartiers, mais les écarts sont plus importants avec le reste de l'agglomération et stigmatisent le quartier.



Les écoles maternelles du secteur regroupent 553 élèves dont 8% ont moins de 3 ans. Les élèves étrangers ne représentent que 19% de ces élèves. Au niveau de l'école, l'échec scolaire y est moins important que dans les autres quartiers étudiés. En revanche ce phénomène est suffisamment sensible au niveau du collège, où près de 19% des élèves ont un retard de 2 ans ou plus. Ce qui correspond au pourcentage le plus élevé de l'ensemble des sites du Bas-Rhin. Depuis 1982, ces écoles bénéficient d'une Zone d'Éducation Prioritaire.

94% des habitants du quartier des Écrivains sont locataires dans le parc HLM. En effet, le site se compose pratiquement exclusivement de logements locatifs sociaux. Ce parc appartient à l'OPUS 67 (1203 logements). On y trouve 3 types d'immeubles : des immeubles dits "avions" (458 logements) construits en deux tranches de 1961 à 1963 et de 1965 à 1967, des "tours" et des "barres" (754 logements), construites entre 1966 et 1967. 57% de ce parc est composé d'immeubles de 20 logements et plus.



La concentration de population y est très forte puisque le nombre moyen de personne par logement est de 3,49. On ne relève aucune vacance.

Par ailleurs 60% des locataires actuels résidaient déjà dans le même logement en 1982. Ce qui fait apparaître un blocage des trajectoires résidentielles (absence totale de mobilité). La réhabilitation de ce bâti fut l'un des éléments marquant de la politique de la ville.

◆ VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

Depuis le début des années 80, le quartier des Écrivains s'inscrit dans les procédures de Développement Social Urbain. Dès 1981, il bénéficie d'une procédure Habitat et Vie Sociale ; en 1985 il fait l'objet d'une convention de Développement Social des Quartiers, en 1992 d'un Contrat Local de Développement et en 1994 s'est inscrit dans le Contrat de Ville de la CUS.

Les structures existantes sont nombreuses, pour un quartier de cette taille, depuis le Centre Social et Familial Victor Hugo, la JEEP (équipe de prévention), la Mission Locale, le Centre Médico Social, jusqu'à une régie de quartier, une antenne de proximité d'OPUS 67, et des associations de locataires.

♦ DÉLINQUANCE ET VIOLENCES URBAINES

Les débordements observés au niveau du quartier des Écrivains résultent comme les autres quartiers de conflits entre jeunes et policiers qui dégénèrent en se terminant en rodéos et en incendies de voitures. Ces événements s'accompagnent également de nuisances sonores, d'agressivité verbales quotidienne qui alimentent un sentiment d'insécurité. Les auteurs ne sont pas vraiment connus et la police intervient rarement. De ce fait l'impunité dont ils bénéficient renforce le sentiment de malaise.

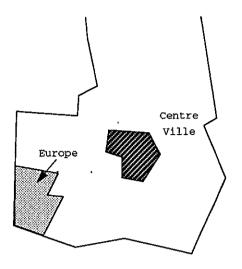
Mais les événements qui ont suscité le plus d'écho dans la presse mais aussi auprès des élus, sont les deux tentatives d'incendie du Centre Social et Familial Victor Hugo de juin 94 et d'octobre 95. A la suite de ces événements, et alors que d'autres quartiers connaissent également des phénomènes de violence, une cellule de crise a été mise en place. L'une des propositions qui a alors été faite réside sur la création d'un local jeunes actuellement en projet.

Parallèlement à cette flambée de colère, une centaine de jeunes ont amassé un petit pécule grâce à l'opération "100 jobs pour l'été" coordonnée par le Centre Social et Familial Victor Hugo. Il s'agissait pour eux de trouver un travail saisonnier dans une entreprise ou une collectivité locale de la région afin de recueillir des fonds leur permettant de partir en vacances.

Le quartier des Écrivains apparaît comme un secteur en perte de vitesse. Alors que les procédures contractuelles se sont attachées à transformer l'image négative du quartier par la recherche et l'amélioration de la vie sociale. Il continue, de fait, à faire partie de ces quartiers sensibles. Il se distingue des autres quartiers par un pourcentage élevé d'étrangers et son fonctionnement autarcique (blocage des trajectoires résidentielles) renforcé par l'appartenance à deux localités dont il se distingue fortement.

COLMAR Quartier Europe

♦ SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE Situé à l'ouest de Colmar, le quartier Europe présente un paysage essentiellement composé de tours concentrant les 2/5 du parc locatif social de la ville. Une zone pavillonnaire récente (1985-90) marque très nettement la périphérie ouest du quartier. Relativement isolé par la voie ferrée, le quartier Europe est issu de la politique d'urbanisation (ZUP) des années 1962 à 1975. Il appartient à un ensemble, les "quartiers ouest" de Colmar concentrant un certain nombre de populations en situation de précarité



♦ PERCEPTION DU SITE

Le quartier Europe focalise des discours négatifs. Ses habitants, en raison de l'image dévalorisée et stigmatisante, aspirent à le quitter pour un lieu moins négativement connoté. Les habitants mettent également en avant des conditions de vie pénibles (l'insécurité, la toxicomanie, le bruit) et l'éloignement par rapport au centre-ville. Pourtant, même si le quartier est considéré à l'extérieur comme un "ghetto" car il concentre une partie importante de la population en situation de précarité et étrangère de Colmar, ses habitants lui reconnaissent des aspects positifs, tels que la convivialité ou l'existence de réseaux relationnels.

L'analyse des articles relevés fait ressortir l'image d'un quartier dévalorisé, regroupant des "braves gens" que les actes de quelques uns stigmatisent. Le quartier en général, et l'îlot de la rue de Genève en particulier, y est présenté comme "l'épicentre apparent" des phénomènes de violence et comme la plaque tournante du trafic de drogue de la commune. D'ailleurs, les jeunes, conscient de cette image, établissent un parallèle entre la dénomination des rues dans le quartier (Genève, Amsterdam, "capitales de la drogue"...) et cette désignation.

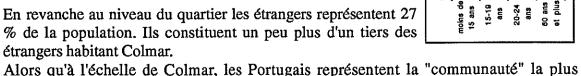
♦ ASPECTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

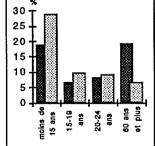
Le quartier Europe compte 10310 habitants. Ces derniers représentent 1/6 de la population de Colmar. Il s'agit d'un quartier très jeune puisque pratiquement la moitié de la population a moins de 25 ans (47,5%).

importante, ce sont les Turcs qui sont les plus nombreux dans le quartier. Ils représentent

Les familles monoparentales sont, en proportion, plus nombreuses dans le quartier que dans la commune (17 % contre 12 %). Les grands ménages (six personnes et plus) y sont également plus nombreux.

On relève 12,5 % d'étrangers au niveau de la commune.





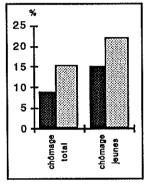


29 % des étrangers y résidant. Sachant que cette immigration est récente et véhicule des représentations négatives, l'image du quartier s'en ressent. Les autres nationalités les plus représentées sont portugaises (18 %) et marocaines (18 %).

Le quartier est plus durement touché par le chômage. Le taux de chômage est en effet plus élevé de près de 60 % (15,3 % contre 8,9 %

pour la commune). Or les chômeurs du quartier ne seraient pas au chômage plus longtemps que ceux de la ville. Cependant, les jeunes du quartier connaissent une situation plus difficile. En effet ces jeunes et les jeunes femmes en particulier, sont

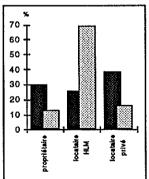
largement plus concernés par la recherche d'un emploi (en fréquence et en durée).



Dans le même temps - et paradoxalement - le quartier concentre plus d'actifs que la commune (55 % contre 53 %). Toutefois les conditions d'emploi y sont plus précaires. On relève un nombre plus important de contrats à durée déterminée, de stages, d'intérim au détriment des contrats à durée indéterminée. Globalement 8 actifs sur 10 du quartier sont ouvriers ou employés.

Les six écoles maternelles, les trois écoles primaires et le collège situés sur le quartier présentent des situations très diverses. Par exemple, la proportion d'élèves étrangers en maternelle varie de 14 % à 60 %. Il semble que le type d'habitat conditionne pour partie la fréquentation des établissements. En ce qui concerne le retard scolaire, il est notable que près d'un élève sur deux accuse au moins un an de retard à l'entrée en 6ème au collège Molière (le seul présent dans le quartier). Le taux de vacance y est pratiquement nul.

Le quartier est caractérisé par un fort pourcentage de logements locatifs sociaux, représentant un tiers de ceux de Colmar. Parmi ces logements un grand nombre est situé dans des immeubles de 20 logements et plus (41 %). De ce fait le statut le plus fréquent est celui de locataire du parc HLM.



La majeure partie de ce parc est gérée par la Colmarienne du Logement. Les trajectoires résidentielles semblent bloquées du fait d'un taux de vacance de logement très faible et d'une demande accrue.

♦ VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

Le quartier Europe concentre relativement beaucoup de structures, notamment d'animation et de prévention (CSC, Maison de Quartier, Club de Prévention...), mais elles souffrent, semble-t-il, d'un problème de coordination et de clientélisme.

Les associations d'habitants y sont par contre peu développées, on y trouve seulement une association de jeunes, de femmes et une association cultuelle. Les institutions sont, à l'inverse, plutôt bien représentées, et sont parfois le terrain d'action d'intégration (écrivain public à la Poste, conseil juridique...).

Les intervenants sociaux se disent relativement démunis face à l'augmentation des violences et à la jeunesse des auteurs mis en cause. La réponse occupationnelle (construction d'une maison de quartier) ne semblant pas adaptée aux problèmes.

Néanmoins, un certain nombre de ces jeunes, si souvent connotés de "piliers d'immeubles" et considérés comme incapables de se prendre en charge ont mis en place

un projet (avec le Club de Prévention Europe) de camp itinérant Colmar-Mimizan en vélo. Afin d'atteindre cet objectif les jeunes ont du rechercher des subventions, trouver du travail pour gagner l'argent du séjour.

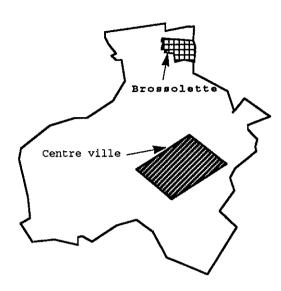
◆ DÉLINQUANCE ET VIOLENCES URBAINES

En ce qui concerne les violences urbaines, en 1994-95, nous avons trace d'un seul événement majeur, relaté par la presse. Cet événement, qui n'est pas exceptionnel au regard des actes commis sur l'ensemble des quartiers qui font l'objet de violences, a cependant pris une dimension d'exception quant à ses conséquences. En effet, l'événement de la nuit du samedi 1er mai 1994 précède le "déménagement précipité" des locaux du centre médico-social hors de l'îlot de Genève.

Le diagnostic de la délinquance de la Circonscription de Sécurité Publique de Colmar met en avant le fait que les violences urbaines ont fortement marqué l'opinion publique en 1995. Le secteur concerné par ces événements est le quartier Europe. Toutefois les cités Bel-Air et Florimont se sont également dégradées sous l'action "de quelques dizaines de jeunes, âgés de 13 à 16 ans, multirécidivistes, issus de familles en difficultés". Ce développement est analysé comme un phénomène de mimétisme par rapport à Strasbourg et Mulhouse. D'après la classification de la Sécurité Publique, 55 actes de violences urbaines ont été perpétrés à Colmar en 1995, soit 14 % des faits constatés sur le Haut-Rhin. Il s'est agit principalement de dégradations sur des voitures, des biens immobiliers et du mobilier urbain.

Les interlocuteurs rencontrés relativisent les violences urbaines observées à Colmar par rapport à celles de Mulhouse et de Strasbourg. Néanmoins, l'impact des violences cristallise à la fois sur l'image extérieure du quartier et sur "l'image de soi" des habitants. Cette perception participe et renforce la rupture entre ce quartier de Colmar et le reste de la commune. Le quartier Europe renvoie une image négative d'autant plus forte que ses caractéristiques l'opposent à l'image que Colmar se donne de ville bourgeoise, relativement prospère et touristique.

MULHOUSE Quartier Brossolette



♦ SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Le quartier Brossolette est situé en bordure nord de la commune de Mulhouse. Il est aujourd'hui une partie de Bourtzwiller, village à l'origine autonome, rattaché en 1947 à Mulhouse. Bourtzwiller se découpe en trois secteurs distincts: Bourtzwiller, Romains et Brossolette, ce dernier étant le plus peuplé.

"A l'origine cité d'urgence pour loger des ferrailleurs et des vanniers, puis des cités HLM construites dans les années 60 pour accueillir des harkis rapatriés d'Algérie et, plus tard, les ouvriers maghrébins recrutés par Peugeot" (Michel Wieworka, La France

raciste). Brossolette est le résultat du développement urbain de Mulhouse dans les années 55-75. De par son histoire, Brossolette laisse apparaître une spécialisation en termes de peuplement, propre aux organismes y intervenant (Mulhouse Habitat, Mines de potasse, Cité SNCF).

Coupé du reste de la ville, le quartier est coincé entre une voie ferrée, une rivière, une autoroute et une voie rapide. Le quartier se caractérise également par une faible qualité du bâti et des espaces de vie.

♦ PERCEPTION DU SITE

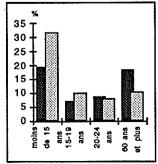
Le quartier Brossolette apparaît très stigmatisé, et les discours tant de la presse que des personnes ressources le montre bien. Il est souvent perçu comme un quartier peu fréquentable. Il existe une coupure très forte entre Bourtzwiller, petit bourg et le secteur Brossolette, composé d'un parc social dégradé, coupure qui est marquée par la rue de Kingersheim.

Cependant, les habitants se montrent attachés au quartier comme espace de vie, y compris les jeunes, et déplorent les violences et leur corollaire de stigmatisation. C'est un quartier avec beaucoup de verdure, "où l'on se sent bien" et "plus en sécurité qu'à la ZUP".

♦ ASPECTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

6793 habitants résident dans le quartier Brossolette, soit 6,3 % de la population mulhousienne. De tous les sites étudiés, Brossolette est celui qui compte le plus fort pourcentage de jeunes. En effet, 4 habitants sur 10 ont moins de vingt ans.

Le nombre moyen de personnes par ménage y est élevé (3,3). Les ménages de six personnes et plus représentent 16,8 % de l'ensemble, soit quatre fois plus que la moyenne relevée sur Mulhouse. Par contre, les familles monoparentales n'y sont que faiblement représentées.



Brossolette se distingue également des autres quartiers par le nombre d'étrangers qui y habitent : 38 % de la population est étrangère (soit 14 % des étrangers de Mulhouse).

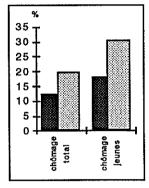
Parmi celle-ci, 40 % est de nationalité algérienne et 26 % marocaine.



Brossolette est le quartier mulhousien le plus touché par la crise économique.

En effet, seulement 40 % de la population de plus de quinze ans a un emploi, contre 50

% pour Mulhouse. Le taux de chômage relevé sur le quartier est de 20 % (12 % pour Mulhouse). Les jeunes ressentent la crise avec encore plus d'acuité : le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans atteint 30,7 %. De plus, et c'est un point qui est spécifique à Brossolette, ce fléau concerne plus les garçons que les filles (respectivement 32,9 % et 27,7 %). Il s'agit en outre d'un chômage de longue durée, puisque 20 % des moins de 25 ans sont à la recherche d'un emploi depuis plus de deux ans. Paradoxalement, alors que d'habitude les adultes sont fortement touchés par le chômage de longue durée, ce quartier se maintient au niveau de

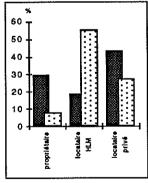


Mulhouse. Enfin, avec 63,6 % d'ouvriers, Brossolette est le quartier mulhousien le plus populaire.

Peut-être en réaction à cette forte détermination par le chômage, l'investissement scolaire y est fort. C'est l'un des quartiers où les jeunes poursuivent le plus leurs études. Seulement 18,1 % des moins de 25 ans n'ont aucun diplôme. Les études semblent être un moyen d'éviter le chômage. 469 élèves sont regroupés dans cinq écoles maternelles. Parmi eux, 50,5 % sont étrangers. Ce taux est un peu plus élevé dans les trois écoles élémentaires du quartier qui accueillent 804 enfants.

41 % des élèves accusent un retard d'au moins un an à l'entrée en 6ème. 14 % des collégiens ont un retard de deux ans ou plus. L'échec scolaire y est donc relativement élevé.

55 % des habitants sont locataires dans le parc HLM et 28 % dans le parc privé. Les logements sociaux de Brossolette représentent 13,4 % de l'ensemble des logements HLM de Mulhouse. La plupart de ces logements ont été construits entre 1949 et 1974 (93,4 %) Les grands immeubles de plus de vingt logements y sont pratiquement inexistants (6,9 %). Le peuplement actuel peut s'expliquer en partie par le fait que de 1955 à 1967, l'OPHLM de la ville de Mulhouse a développé de nombreux logements afin d'assurer le relogement des familles nombreuses. Lors du retour des rapatriés d'Algérie, c'est encore dans le quartier Brossolette,



où l'on venait de construire les "420" que les familles ont été relogées. Brossolette est le quartier étudié (en dehors des Écrivains) qui connaît la plus faible mobilité : 54 % des habitants ont en 1990 le même logement qu'en 1982.

♦ DÉLINQUANCE ET VIOLENCES URBAINES

Le quartier Bourtzwiller dans son ensemble présente le plus faible taux de délinquance de toute la ville en 1994 et 1995, malgré une augmentation légère d'une année sur l'autre. Brossolette, lui, est l'un des secteurs de la circonscription de Sécurité Publique de Mulhouse où les délits ont augmenté de 23 % en un an. Néanmoins, le taux de

délinquance reste faible, puisqu'il n'est que de 56,7 °/°¹¹. Les délits les plus importants sont les dégradations/destructions, qui représentent 35 % des faits imputables à ce secteur. Les événements relatés par la presse locale insistent sur le conflit latent entre les jeunes et les policiers. C'est le plus souvent suite à une intervention des forces de l'ordre que les jeunes s'en prennent à eux, voyant dans leurs interventions une multiplication des agressions et injustices dont ils sont l'objet. Ces violences prennent le plus souvent la forme de jets de projectiles ou d'incendies volontaires (bennes à ordure, voitures...).

Donc, malgré la stigmatisation, et peut-être aussi en partie à cause d'elle, on assiste parfois à la mobilisation d'un certain nombre de jeunes du quartier (manifestation de 200 jeunes en 1992 pour obtenir un local, création d'une association de jeunes de l'îlot Armistice...). Mais ces actions spectaculaires et visibles restent de faible portée et parfois de faible durée. En février 94, des enfants du quartier ont participé à la réhabilitation des entrées d'immeubles (rues Brossolette et La Rochelle).

♦ VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

Brossolette bénéficie depuis les années 70 d'une vie associative riche. On y trouve des associations communautaires, de locataires, de jeunes... Mais, dès 1979, en raison des difficultés qui commencent à s'accumuler, la population demande a bénéficier d'une procédure Habitat et Vie Sociale, demande qui n'aboutira pas. Il faut attendre les problèmes de 1982/83 et les fortes altercations entre la police et les jeunes pour que l'on prenne conscience des problèmes existants dans le quartier. Brossolette est alors présenté par les médias comme le nouveau Chicago. En 1987, le quartier bénéficie d'une convention de Développement Social des Quartiers, renouvelée en 1990. Depuis 1994, le quartier est inscrit dans le Contrat de Ville. Ce n'est que depuis 1992 que les jeunes peuvent disposer d'un local, construit pour l'occasion. Les autres équipements existants sur le quartier sont des écoles, un collège, un centre pour la petite enfance (la Parendise), un mille club, un centre social (Pax), un terrain de sport, une régie de quartier, un espace développement, une équipe de prévention (association La Ruche) et trois entreprises d'insertion. Mais en dépit de ces équipements, les jeunes disent ne pas se reconnaître dans les activités proposées.

Brossolette est certainement de tous les quartiers mulhousiens celui qui provoque le plus les peurs. Il est indéniablement le secteur qui concentre le plus de difficultés, mais c'est surtout le sentiment d'exclusion, d'injustice face à l'emploi notamment, et de "racisme" latent qui semble expliquer la difficile relation de ce quartier populaire à Mulhouse.

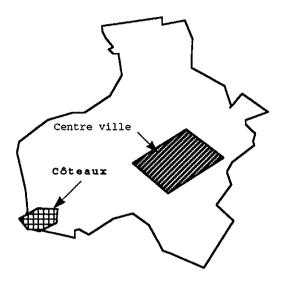
 $^{^{}m 1}$ les taux de délinquance sont mesurés sur une base de 1000 personnes (par exemple 57 pour 1000)

MULHOUSE Quartier Côteaux

♦ SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Situé à la périphérie Ouest de la commune de Mulhouse, le quartier des Côteaux est une ancienne ZUP bâtie entre 1961 et 1975 en quatre tranches successives, relativement éloignée du centre-ville. Bien que relativement bien desservi par le réseau de transports en commun, il se caractérise par une absence de circulation interne due à sa conception architecturale originale: son organisation spatiale ferme le quartier sur lui-même.

La structuration en îlots définit un fonctionnement socio-spatial et justifie une "spécialisation" des organismes de logement sociaux intervenants sur le quartier.



Les Côteaux sont l'une des plus belle ZUP sur le plan architectural. Le quartier est agréable, vert, mais il présente une forte concentration de logements locatifs sociaux. Ce quartier résidentiel sans passé social, marqué géographiquement et physiquement, se dresse face à la ville de Mulhouse chargée d'histoire.

◆ Perception du site

Constitué exclusivement de barres et de tours, le quartier des Côteaux souffre d'une forte image négative, amplement diffusée par la médiatisation d'actes de violence opposant notamment des jeunes et la police.

Le fait que les Côteaux obtiennent la dénomination de "zones franches", dans la perspective des actions impulsées par le gouvernement, rend compte à lui seul de l'image fortement dégradée et stigmatisante que ce quartier, toujours qualifié de "ZUP", porte. Cependant, c'est surtout la dégradation économique et l'image physique du quartier qui est mise en avant par les décideurs, au travers du Contrat de Ville, dans lequel il est présenté comme un "quartier instable".

Malgré cette mauvaise image extérieure, les habitants du quartier, et notamment les jeunes semblent avoir une image globale relativement positive du quartier dans lequel ils vivent.

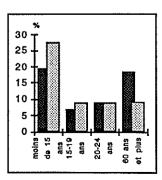
♦ ASPECTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Le quartier est, des trois sites mulhousiens étudiés, le plus important.

Un peu plus de 10.000 habitants y résident, soit 9,6 % de la population mulhousienne.

La population jeune y est sur-représentée, quelque soit la tranche d'âge considérée, puisque 45 % de la population a moins de 25 ans, alors que ce taux n'atteint que 35 % pour Mulhouse.

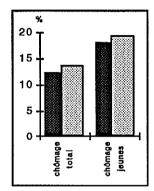
C'est le quartier qui compte le moins de personnes âgées de plus de 60 ans.





Le quartier se caractérise également par une population étrangère importante (21 %), correspondant à 12 % des étrangers vivant à Mulhouse. Les deux "communautés" les plus importantes sont algérienne et italienne : elles représentent chacune environ 14 %. La troisième, par la taille, est marocaine (10,1 %). Cette répartition par nationalités est tout à fait en lien avec celle relevée sur Mulhouse.

Le pourcentage de ménages d'une personne n'est que de 20,6 %, ce qui est plus faible que dans les autres sites. A l'inverse, les ménages de six personnes et plus y sont deux fois plus nombreux que sur l'ensemble de Mulhouse. C'est également le quartier qui compte le plus de familles monoparentales (17,2 %).

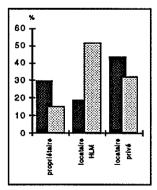


Le taux de chômage est très peu différent entre les Côteaux et Mulhouse, même si le "handicap" est plus sensible sur le quartier. Les moins de 25 ans sont plus touchés, mais ce phénomène est surtout observable pour les jeunes filles chez qui le taux atteint, au niveau du quartier, 26,6 %. La population est également plus longtemps au chômage puisque 12,8 % des jeunes de moins de 25 ans est au chômage depuis au moins deux ans.

Le quartier concentre une forte proportion ouvrière, puisque 46 % des actifs occupent un emploi d'ouvrier (40 % pour Mulhouse).

Le nombre d'employés y est également plus élevé qu'au niveau de la ville dans son ensemble. Parallèlement à cette sur-représentation, il y a une sous-représentation des cadres, puisque ces derniers ne regroupent que 3,1 % des actifs (contre 8 % pour Mulhouse). La plupart des actifs (83,5 %) occupent un emploi stable. En ce qui concerne la formation dont disposent ces jeunes, on observe que pratiquement la moitié des jeunes n'a aucun diplôme.

626 élèves se répartissent dans les cinq écoles maternelles du quartier (Plein Ciel 1 et 2, J. Verne, A. Camus, Pergaud). 19 % des élèves inscrits sont étrangers. Ce taux est plus élevé au niveau des écoles élémentaires (Matisse, Pergaud 1 et 2) où il passe à 26 % des 1036 élèves scolarisés. 45 % des élèves accédant en 6ème au collège J. Macé, où sont orientés les enfants des Côteaux ont au moins un an de retard. Ce taux est de 39 % pour l'ensemble des collèges de Mulhouse. 19 % des élèves de ce collège ont un retard d'au moins deux ans. La situation par rapport à l'école apparaît préoccupante.



Les 3423 résidences principales des Côteaux représentent 7,8 % de l'ensemble de celles de Mulhouse.

La majeure partie (92,5 %) sont des immeubles de grandes tailles (plus de 20 logements) construits entre 1949 et 74. Environ la moitié de la population du quartier a un statut de locataire HLM, 1/3 est locataire dans le privé et 15 % sont propriétaires.

Cette mixité de statuts aurait pu être un atout pour le quartier, mais la spécialisation des îlots en fonction du type d'habitat (locatif social, copropriété) n'a pas permis cette orientation. Le parc locatif social est figé sur lui-même; on y relève aucune

mobilité ni vacance. L'existence de copropriétés dégradées renforce la stigmatisation du quartier.

♦ VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

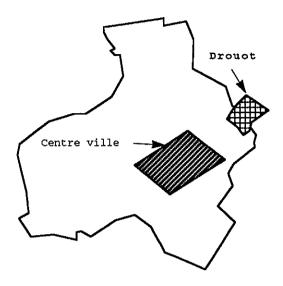
De nombreuses associations interviennent sur le quartier. De même, le quartier est bien doté en équipements : centre socio-culturel, MJC, mille club, CCL, centre de soins, équipements sportifs, écoles, CFA... Néanmoins, les structures sont "durement malmenées par une population jeune agressive" qui ne s'y reconnaît pas. Ces structures n'auraient, selon l'étude menée en 1995 par le Club de prévention, que peu d'impact sur les jeunes. L'obtention d'un local jeunes résulterait, selon eux, des violences dont ils se sont fait les auteurs : "c'est parce qu'on a cassé qu'on a eu le local".

♦ DÉLINQUANCE ET VIOLENCES URBAINES

Le diagnostic de la délinquance fait apparaître une baisse des délits de 21 % sur le quartier. Le taux de délinquance est donc tombé à 54 °/°. Seulement 4 % des délits seraient le fait de jeunes des Côteaux et les principaux seraient les vols à la roulotte et des dégradations/destructions. Les faits relatés par la presse sont peu nombreux mais ont la spécificité de relever d'agressions verbales ou physiques. Les événements reflètent des difficultés de communication entre les jeunes du quartier et les institutions. Le phénomène ne toucherait qu'un petit nombre de jeunes. A côté de ce "noyau dur", en grande difficulté, en 1994, quelques jeunes des Côteaux, regroupés dans une section des scouts musulmans, ont organisé une soupe populaire à l'occasion du ramadan, pour les plus démunis. Ils ont servi ces repas au niveau du quartier et à travers la ville avec la camionnette du club de prévention. Actuellement, un film est en cours de tournage avec des jeunes parmi les plus difficiles.

Les Côteaux connaissent les difficultés rencontrées par tous les grands ensembles des années 60-70. Le quartier reste marqué par les agressions, la tension sociale et les nombreuses dégradations. Le vieillissement du parc d'habitat entraîne une dégradation du cadre de vie. Le quartier et ses jeunes continuent de véhiculer une image négative due en grande partie à la tendance à la généralisation opérée par les médias. Toutefois des caractéristiques objectives en font un quartier rencontrant des difficultés : augmentation des situations de précarité, forte concentration de la population étrangère, chômage plus long et précarité économique forte des moins de 25 ans.

MULHOUSE Quartier Drouot



♦ SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Situé au nord-est de la commune de Mulhouse, le quartier Drouot est excentré et isolé de la ville. Il est clôturé par deux voies à grande circulation, une voie de chemin de fer et le canal.

Quartier à l'origine très lié à une activité économique (vannerie), nombre d'artisans et de familles relogées ont bénéficié de son changement en secteur résidentiel au point qu'il est devenu un "réceptacle des familles défavorisées".

Le quartier est divisé en trois secteurs : le Vieux Drouot construit sur le modèle des

cités-jardins au début des années 30 (67 % des logements), le Nouveau Drouot construit dans les années 60 et l'ensemble Les Bateliers datant des années 70, logements sociaux de qualité.

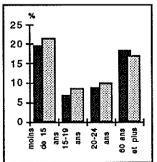
♦ PERCEPTION DU SITE

Les violences urbaines qui ont touché le quartier n'ont fait qu'accentuer une image déjà dégradée. Déjà en 1992, l'image du quartier pâtit de son association avec le trafic de drogue existant sur l'agglomération (L'Alsace, 11/06/92). Le Vieux-Drouot "est dans une position d'auto-exclusion voire de marginalisation et de repliement sur lui-même" (référence : Étude diagnostic "L'insertion sociale et professionnelle des jeunes du quartier Drouot). Quant au Nouveau Drouot, son peuplement plus récent et dû à l'immigration, l'enferme "dans un schéma où l'exclusion est produite par l'extérieur sous forme de rejet" et par l'intériorisation de cette image du quartier et le sentiment d'isolement vécu par la population. Le quartier des Bateliers, composé de population en ascension sociale ne reconnaît pas son appartenance au quartier Drouot.

Le quartier concentre des populations en difficultés. On y trouve vivant côte à côte des populations nomades sédentarisées (vanniers), des familles issues de l'immigration et des familles défavorisées. Étant donné la diversité des composantes des populations formant ces trois entités, il aurait été intéressant de disposer de données plus fines par îlots. La prise en compte de l'analyse réalisée par Trajectoire (bureau d'études - Lyon) permettra d'intégrer ces éléments dans l'analyse.

Cependant, certains habitants et professionnels se montrent attachés à un quartier

présenté souvent dans son fonctionnement et sa dynamique interne comme un village.



♦ ASPECTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

5 % de la population mulhousienne réside dans le quartier Drouot, soit 5234 habitants. C'est le plus petit site étudié dans le Haut-Rhin.

Par rapport aux autres quartiers, la population jeune y est moins

importante. le profil par catégorie d'âge de ce quartier se rapproche très fortement de Mulhouse.

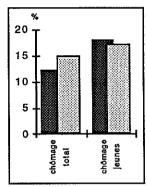
Le pourcentage d'étrangers y est inférieur à celui de Mulhouse puisqu'il n'est que de 13,4 %. Il s'agit principalement d'une population non originaire de la CEE, regroupée dans les logements du nouveau Drouot. 47 % de la population étrangère est algérienne et 17 % est marocaine.



Le pourcentage de ménages d'une personne y est élevé (30,1 %), ce qui le distingue des autres quartiers où l'on a pu relever des phénomènes de violences. Parallèlement, le nombre de grands ménages (+ de 6 personnes) y est très faible. Les familles monoparentales y sont nombreuses : elles représentent 17 % des familles sur le quartier (contre 13 % pour Mulhouse).

Le taux de chômage de 15 % permet de saisir l'impact de la crise économique sur le quartier.

Toutefois, ce problème doit être relativisé pour les plus jeunes, puisque le taux de chômage des moins de 25 ans est inférieur à celui enregistré sur Mulhouse (17,3 % contre 18 %). Les jeunes filles sont toujours les plus touchées. De plus, il semblerait qu'il s'agisse d'un chômage de courte durée. Parmi l'ensemble des adultes actifs, la catégorie la plus représentée est celle des ouvriers; néanmoins, par rapport aux autres quartiers, le Drouot se caractérise par un nombre plus élevé de cadres (4,4 %).



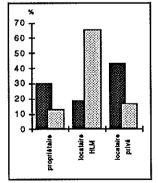
Le rapport à l'école est relativement ambigu. 27,5 % des jeunes de moins de 25 ans n'a aucun diplôme, ce qui est le pourcentage le plus important sur Mulhouse. 251 élèves fréquentent les deux écoles maternelles du quartier, et 423 l'école élémentaire Drouot. 1/3 d'élèves étrangers y suivent les cours. le collège St Exupéry accueille 742 élèves dont 10 % en SEGPA. A l'entrée en 6ème, 33 % des élèves ont au moins un an de retard. 10 % des collégiens ont 2 ans ou plus de retard. L'échec scolaire est donc, relativement aux autres quartiers, moins important.

65 % des habitants sont locataires en HLM. Toutefois, les grands immeubles sont loin

d'être la norme. Seulement 12 % des immeubles comptent plus de 20 logements. 15,5 % des HLM de Mulhouse sont situés sur ce quartier. Pratiquement la moitié des logements date d'avant 1948, ce qui est peu habituel dans le type de quartiers étudié.

Le quartier disposant d'un faible niveau de confort des logements et d'un parc social dégradé, une réhabilitation des logements a été entreprise sur le nouveau et le vieux Drouot depuis le début des années 90.

Le vieux Drouot compte environ 840 logements (cités-jardins) assez anciens et le nouveau Drouot se compose de 294 logements dégradés et paupérisés, alors que les Bateliers forme une entité ané diffique isolée à l'intériour du quertier comptent 08 logements



spécifique, isolée à l'intérieur du quartier, comptant 98 logements sociaux de qualité.

♦ VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

Le niveau d'équipement y est élevé. En effet, on y trouve une MJC (qui apparaît peu en prise avec la réalité des jeunes), un foyer de jeunes travailleurs, des commerces et des équipements sportifs. Une régie de quartier y fonctionne. La vie associative est dominée

par des associations sportives et de locataires. Les jeunes, eux, refusent les équipements traditionnels et réclament un local jeune, à l'image de ceux des autres quartiers.

♦ DÉLINQUANCE ET VIOLENCES URBAINES

Le quartier Drouot a une place singulière dans les statistiques de la délinquance. La délinquance y a diminué en 1995. Le taux de délinquance n'y est que de 48°/°°, soit 1,7 % des délits. Les actes les plus fréquents relèvent des dégradations/ destructions (21,2 %) et des vols à la roulotte (16,5 %). Néanmoins, les violences urbaines demeurent à un niveau élevé. Les incidents violents qui s'y sont produits (explosions de bombes artisanales) ont fortement marqué les esprits tant de la population que des professionnels qui suivent le quartier. Les habitants déplorent cette image négative du quartier.

Au-delà de la réalité des violences, l'image négative du quartier résulte en grande partie du traitement médiatique de l'information sur le quartier. Les initiatives positives des jeunes du Drouot ne sont que rarement mises en avant. Ainsi ils du ont participé en 1995 au tournage d'un film dans le cadre de l'opération "Un été au cinéma" (financement DIV et Ministère de la Culture), à la suite d'un travail que les collégiens avaient réalisé sur la base d'une pièce de théâtre "Les voleurs d'écriture" d'Azouz Begag. Le projet a permis de rassembler des jeunes, des policiers et des habitants.

A l'intérieur du quartier, les intervenants sociaux sont confrontés à des populations très différentes et du même coup à des jeunes adoptant des comportements spécifiques. Au niveau du vieux Drouot, les jeunes (issus de familles nomades sédentarisées) ne fréquentent que peu les structures et entretiennent un discours sur l'échec et la fatalité. La violence y est toujours présente, y fondant même la notion d'identité. Au nouveau Drouot, la violence résulterait plutôt d'une exclusion subie de l'extérieur et due aux représentations souvent associées à l'immigration. Les jeunes des Bateliers rejettent le Drouot et ses populations, et peuvent tenir des propos racistes. Le quartier Drouot apparaît comme fragilisé en raison de la cohabitation de populations très différentes et stigmatisées à l'extérieur.

ANALYSE COMPARÉE DES SITES

Quels que soient le site et les indicateurs retenus, dans la majeure partie des cas, les quartiers étudiés présentent des données (notamment socio-démographiques) éloignées de la moyenne. Ils ne représentent pas pour autant des quartiers homogènes autant dans leurs caractéristiques socio-démographiques que au niveau de leur environnement immédiat institutionnel ou associatif.

Ces quartiers se caractérisent par une population jeune (moins de 20 ans) importante et toujours supérieure à celle de l'agglomération de référence. Dans ce domaine, ce sont les quartiers Brossolette et Meinau (Canardière Est) qui comptent le plus de jeunes, puisque 3 habitants sur 10 y ont moins de 15 ans, alors que ce rapport est en moyenne de 2 sur 10. Au niveau des quartiers Neuhof (Lyautey), Meinau, Écrivains, Europe et Brossolette, la population des jeunes de moins de 20 ans représente environ 40 % de la population totale.

Drouot est le quartier où le pourcentage de jeunes est le moins élevé. Parallèlement, c'est celui qui compte la population âgée la plus importante. Cette caractéristique peut s'expliquer par la composition socio-démographique du quartier et le fait que nous n'avons pas pu disposer de données permettant d'isoler les secteurs d'habitat locatif social.

Globalement sur l'ensemble de ces quartiers, la population de plus de 60 ans est faiblement représentée. Le quartier Europe à Colmar est le quartier où cette catégorie d'âge est la plus réduite. Ce phénomène est d'autant plus paradoxal que la ville de Colmar a une forte proportion de personnes âgées. Cette différence contribue d'autant plus à faire du quartier Europe, un secteur particulier et à la marge.

Ces quartiers sont également marqués par une forte présence étrangère, largement supérieure à celle relevée sur les communes de référence. Les quartiers Brossolette, écrivains, Meinau (Canardière Est) et Neuhof (Lyautey) sont ceux où la présence étrangère est la plus forte, puisqu'environ un tiers de la population est étrangère.

Géographiquement, la plupart de ces quartiers sont très éloignés du centre ville du fait, soit d'une distance importante, soit d'une coupure artificielle ou naturelle difficilement franchissable (voie ferrée, voie rapide...). Cette distance peut également être d'ordre sociale. En effet, ils se distinguent fortement des autres quartiers par leurs caractéristiques de peuplement et leurs composantes socio-démographiques. Cette distanciation physique et/ou sociale participe au sentiment de relégation.

Ce sentiment est renforcé par le type d'urbanisme dominant dans ces quartiers, à savoir l'habitat social. En effet, ces quartiers sont souvent le résultat de l'urbanisme des années soixante-soixante dix. Ils étaient alors conçus comme des lieux de passage, une étape dans un processus dynamique en terme de trajectoires résidentielles devant déboucher sur l'accession à la propriété. Ils avaient une fonction d'accueil des populations, parfois de relogement (rapatriés, gens du voyage, cités d'urgence) pour les premiers arrivés. La crise économique, ainsi que le manque de logements, sont à l'origine du blocage des trajectoires résidentielles, et ont rendu ces populations dépendantes de ces espaces et donc soumises à une domination extérieure, ne pouvant choisir leur lieu d'existence.

Les populations étudiées subissent également une stigmatisation liée au territoire. Dans tous les cas, malgré les disparités que nous avons relevé sur ces sites, ils sont tous connotés négativement. Les peurs et les fantasmes véhiculées sur ces quartiers, accentuée par la médiatisation des violences, renforcent ce phénomène. Les jeunes conscients de cette désignation, y voit un "handicap" majeur à leur recherche d'emploi, quelque fois une fierté aussi "on est les plus forts".

Le chômage apparaît, en effet, comme un mal endémique de ces quartiers.

Le chômage y est plus élevé que pour le reste des agglomérations de référence. Toutefois on relève des disparités entre les différents quartiers. Mulhouse est plus exposé au chômage que Strasbourg, mais au niveau des quartiers, on observe le phénomène inverse. En effet les habitants des quartiers strasbourgeois sont globalement plus souvent au chômage que ceux des quartiers mulhousiens. Le taux de chômage à Brossolette, quartier mulhousien le plus touché par la crise économique est d'environ 20%, alors qu'il atteint 23% à la Meinau (Canardière Est) et 29% au quartier Neuhof (Lyautey).

Les jeunes (moins de 25 ans) sont parmi les populations présentes sur ces quartiers, les plus confrontés au chômage. Cela est particulièrement vrai dans les quartiers Lyautey et Brossolette, où les taux sont respectivement de 41% et de 31%. Dans tout les cas, sauf à Brossolette, le "handicap" est plus fortement ressentie par les filles que par les garçons. C'est également sur ces quartiers que l'ancienneté du chômage est la plus grande.

Face à ce développement du chômage, différentes logiques sont possibles. Au niveau de Brossolette, on peut interpréter le faible nombre de jeunes de moins de 25 ans sans diplôme et le nombre de jeunes ayant obtenu le baccalauréat ou faisant des études supérieures comme une réponse au chômage. Néanmoins sur l'ensemble des quartiers, le nombre de jeunes de moins de 25 ans sans diplôme est élevé. Le plus souvent, ces populations entretiennent une relation difficile à l'école. Le pourcentage de jeunes ayant au moins un an de retard à l'entrée en 6ème varie de 33% (Drouot) à 60% (Lyautey).

La vie associative n'y est pas moins développée qu'ailleurs, si toutefois l'on prend en compte des territoires comparables. La vie associative est fondée en grande partie sur le bénévolat; or une part importante des habitants de ces quartiers sont à la recherche d'un emploi s'inscrivant, de ce fait, dans des "logiques de survie".

Néanmoins, comme François DUBET et Didier LAPEYRONNIE l'ont souligné dans leur travaux, ces quartiers ne sont pas exempts de lien social. Les réseaux de solidarité, de type populaire fondés sur l'entraide, y fonctionnent très bien, voire mieux que dans le reste de la société.

D'ailleurs, loin des clichés habituels, les données relatives à ces quartiers ont permis de montrer qu'ils disposent de nombreuses structures (centre socio-culturel, maison des jeunes et de la culture, club de prévention...). Toutefois, elles apparaissent quelques peu délaissées par une partie des jeunes qui les considèrent peu adaptées à leurs attentes. La revendication la plus visible de ces jeunes repose, telle qu'elle est identifiée par les pouvoirs publics, sur la mise à disposition de locaux jeunes.

Par ailleurs, les entretiens auprès des personnes ressources font apparaître la lassitude d'une partie des travailleurs sociaux intervenants sur ces quartiers. En dépit de leurs efforts, ils n'arrivent pas à endiguer la dérive de certains jeunes.

Les intervenants de terrain se disent, finalement, assez démunis et ne savent plus quelles

réponses apporter, toutes apparaissant inadaptées et inefficaces. La réponse institutionnelle actuellement développée, est fondée, selon les discours, sur de "l'occupationnel". C'est le cas notamment des opérations Ville-Vie-Vacances, dont on sait par ailleurs qu'elles ne concernent que rarement les jeunes les plus en difficulté.

A travers les discours toujours, les jeunes apparaissent le plus souvent comme déstructurés, sans aucun but, incapable de s'inscrire dans des activités. On attend d'eux qu'ils se prennent en charge, qu'ils formulent des demandes. Or, ils sont toujours définis sur un mode négatif, "ils ne savent pas ce qu'ils veulent", "ils manquent de structuration", "ils n'ont pas d'objectif, de projet de vie".

Or, les expériences de jeunes qui se constituent en association ou qui organisent des activités diverses et variées se développent. Il est vrai que ces jeunes n'ont quasiment pas de culture associative qui leur permette de se structurer collectivement. Ils préfèrent les rassemblements d'intérêts ponctuels et conçoivent leurs pratiques sur cette base.

Par rapport à notre interrogation de départ, relative à l'établissement d'un profil type de quartier faisant l'objet de violences urbaines, les éléments mis en avant nous ont permis de définir les caractéristiques communes aux sites, d'établir une photographie de ces quartiers. Mais ils ne nous permettent pas de définir un profil type de quartier faisant l'objet de violences urbaines.

En effet, même si ces quartiers présentent des caractéristiques socio-démographiques proches, les différences relevées et la méthode utilisée (En effet, pour mieux faire, il serait souhaitable d'élargir la démarche à un nombre plus important de quartiers ayant ou non fait l'objet de violences afin de déterminer les éventuels facteurs déterminants) ne nous permettent pas de présumer de l'aspect "pathogène" de ces quartiers.

De même alors que la plupart de ces quartiers font l'objet de contractualisation dans le cadre de la politique de développement social urbain, et cela souvent depuis des années, il n'est pas possible, et cela n'est pas notre rôle, de présumer de l'inefficacité de telles ou telles mesures.

Le point commun à ces sites et l'origine éventuelle des phénomènes de violences urbaines, sont certainement à chercher dans le cumul des formes d'exclusion objective et subjective.

La partie suivante relative à l'analyse de contenu des discours (entretiens auprès des personnes ressources) et des articles de presse permettra de compléter et d'enrichir les constats par une approche transversale.

TROISIEME PARTIE

QUELS SONT LE CONTENU

ET L'IMPACT DES DISCOURS

SUR LES JEUNES ET

LES VIOLENCE URBAINES ?

LA NATURE DES VIOLENCES URBAINES

CARACTÉRISTIQUES DES VIOLENCES

La représentation des violences urbaines

Il est notable que les personnes rencontrées font quasi systématiquement l'amalgame entre les "violences urbaines" proprement dites et la petite délinquance urbaine en général. Quand bien même ils relèvent que l'objet est flou et en proposent une définition, ils ne l'utilisent que pour relativiser quelque peu leurs propos. C'est dire sans doute la difficulté de cerner concrètement le phénomène. Mais c'est aussi la mise en évidence d'une grande ambivalence des représentations concernant cet objet. Besoin de le relativiser, en réaction aux discours dramatisants de la presse, et en même temps, nécessité d'en faire ressortir l'importance, non pas tant en termes quantitatifs qu'en termes d'atteinte à l'ordre moral et/ou physique de la société.

Bref, il n'est pas facile de démêler, au regard des entretiens, la violence urbaine de toutes les autres formes de la violence.

Autre constat, c'est celui de l'hétérogénéité du matériau recueilli. Alors que le discours médiatique tend à construire une représentation totalisante uniforme des violences, les acteurs rencontrés offrent une vision éclatée, atomisée, voire un peu anarchique du phénomène. Souvent, une absence de lien entre les événements (quand bien même il s'agit des mêmes auteurs), une absence de structuration du phénomène au sein du quartier et a fortiori entre les quartiers, même si, des liens touchant à l'information existent et sont utilisés.

Enfin, image bivalente de la violence : les représentations liées à la gravité des actes (et à la question d'une aggravation) oscillent entre dramatisation et relativisation. D'un côté, la presse dresse régulièrement le tableau de la répétition apparente des faits, avance les chiffres d'une augmentation de la délinquance/violence. D'un autre côté, des discours assez réducteurs expliquent qu' "il n'y a pas vraiment de violences". Tout dépend, en fait de l'image des actes qui sont commis. Ainsi, tels acteurs percevront tout acte d'atteinte à l'ordre comme une violence gratuite qui "fait partie du climat de violences", et nourrit un "début de guérilla urbaine". De l'autre côté, tels autres acteurs, autrement informés, penseront que "tous les actes d'agressivité sont souvent expliqués par le contexte." Où se situe la limite entre violence urbaine et violence légitimée?

La nature des violences constatées

Beaucoup, parmi les personnes rencontrées se réfèrent aux médias pour parler des événements survenus sur le quartier. C'est que, disent-ils, l'impact de la médiatisation a souvent été fort sur les quartiers. Mais cela signifie aussi que les journaux sont l'une des premières et principales sources de "connaissance" des événements. Des personnes qui ne sont pas du tout en lien avec le terrain ont pu parler des événements par ouï-dire dans des termes et avec des interprétations très proches de celles des médias. Il convient donc d'être prudent sur cette question, où vécu personnel et information "toute faite" se côtoient sans distinction aucune.

Pourtant, l'image des violences telles que dressée par la presse est en sérieux décalage avec la "réalité" recensée par les personnes en lien avec le terrain (police, acteurs de la prévention, et même jeunes...) La presse rend d'abord compte principalement de deux types de faits :

1) les faits spectaculaires, directement médiatisables (voitures-béliers, rodéos, incendie de l'école Ziegelwasser, dégradations commises par des groupes de plus de 15 jeunes...). Les faits de type "émeute" regroupant un nombre important d'auteurs (entre 50 et 200) détiennent la palme de la plus forte médiatisation : en moyenne, 20 articles par événement.

2) les événements qui s'appuient sur une relation entre les auteurs et les représentations de la société (affrontements ou attaques de policiers, de pompiers, dégradations ou incendies d'infrastructures du quartier...)

Ces deux catégories de faits concentrent 34 des 43 événements médiatisés et près de 95 % des articles parus entre 1994 et 95. Les 9 autres faits relatés sont relativement mineurs, et ne sont rapportés qu'une ou deux fois dans des articles généralement transversaux. Ils servent de lien dans le temps entre des événements plus médiatisés.

En dehors de ces événements montrés comme importants, toute une série de petits faits sont utilisés pour objectiver l'idée d'une généralisation et d'une permanence de la violence urbaine. Les faits relatés par les médias seront ensuite repris par les autres acteurs dans leurs discours. Mais là, un autre "écrémage" est fait et, au total, seuls quatre ou cinq événements seront effectivement rapportés par les interlocuteurs pour appuyer leurs représentations. Mais, du fait de l'ampleur qu'ils ont pris a posteriori, ils sont jugés comme événement important et grave.

Cependant, tous les événements évoqués par les personnes rencontrées n'ont pas forcément fait l'objet d'articles de presse. Le décalage semble important, entre le vécu sur le terrain et celui rapporté par les médias. Ce décalage se retrouve partiellement entre les personnes qui sont en relation directe avec le terrain et ceux qui n'ont que des rapports de type institutionnel. Ces derniers ont souvent comme principale source d'information la presse locale, mais recherchent également de l'information en diversifiant relativement leurs canaux d'information (associations, police ou personnes du terrain).

• Les actes contre les biens

Les faits de violences urbaines rapportés concernent le plus fréquemment des dégradations, que ceux-ci touchent des biens privés (cages d'escaliers, boîtes aux lettres,... véhicules en stationnement, murs...) ou des biens publics (mobilier urbain,

murs de bâtiments publics, véhicules de police...). Le phénomène de dégradation des parties communes est considéré comme tellement banal qu'il n'est que peu évoqué comme violence urbaine, mais renvoie plus à l'image générale du quartier. Les dégradations sur des biens publics sont par contre classées au premier rang des violences subies par la population.

Certains parlent de gestes tout à fait "gratuits": des jeunes qui posent des blocs de ciment sur la voie ferrée, d'autres qui, depuis un pont, lancent des cailloux sur des voitures sur la voie rapide, etc... Au regard des discours, on peut se demander si ce type de "violences" n'est pas plutôt des "bêtises" commises par des enfants lors de leurs "expérimentations" et semblent plutôt dues à des gestes inconsidérés de gamins inconscients des conséquences possibles de leurs actes. La "célèbre" (13 articles) affaire de l'école Ziegelwasser tendrait à confirmer qu'un certain nombre de faits mis sur le compte de la "violence urbaine" résulterait de jeux d'enfants qui ont dérapé.

Enfin, les transports en commun ont fait l'objet de nombreuses violences. Les cas extrêmes tels que le lancer de cocktail Molotov sont peu nombreux (selon la presse, deux en octobre 95 à Brossolette et contre le Tram à Strasbourg). Par contre, les jets de pierres ou de marrons, beaucoup plus fréquents font des dégâts financiers importants. La CTS a recensé "près de 1000 incidents en 95" allant du siège déchiré à l'incendie de bus.

• Les actes contre les personnes

Si les injures semblent monnaie courante, beaucoup plus rarement évoquées sont les agressions de personnes. Lorsque de tels actes ont lieu, les gestes sont quasi systématiquement expliqués par les observateurs : un jeu qui a mal tourné, un règlement de compte, etc... Reste que quelquefois, les arguments concrets manquent. Exemple : "Un mec, un fonctionnaire, sortait ses poubelles et quatre jeunes qui passaient par là tout à fait au hasard lui ont demandé une cigarette. Il a refusé et les jeunes l'ont tabassé." Effet de raccourci tout à fait saisissant dans le discours : on raccroche l'acte de violence à un élément censé permettre sa compréhension. D'autre part, le discours s'arrête sur des détails rendus importants parce qu'on pourrait y subodorer une quelconque source d'explication : il était fonctionnaire...

Les affrontements avec la police, les "embuscades", voire les "émeutes" ne semblent pas extrêmement fréquents, même si leur rendu par les médias placent de tels événements au coeur des représentations. Mais chacun des huit quartiers connaissent, sous une forme ou sous une autre, ce type de violences. Souvent, la confrontation se passe à distance (jets de pierres, injures...) et certains interlocuteurs estiment que les conduites des auteurs sont plutôt fuyantes. Cela semble notamment le cas à Colmar: "Il n'y a pas d'affrontement direct à Colmar, c'est toujours très sournois." Par contre, dans les autres quartiers, les représentations montrent un rapport de force avec la police plus présent et parfois plus direct (événements de Cronenbourg du 7 novembre 1995 par exemple).

Enfin, les personnes rencontrées montrent une certaine inquiétude face au développement de la présence d'armes. Si globalement, les discours évoquent plutôt des armes blanches (couteaux...), ils alertent aussi sur ce qu'ils perçoivent comme une augmentation de la circulation des armes à feu : "Dans le quartier, on trouve ce qu'on veut." Non que les armes soient forcément utilisées pour des agressions physiques, mais

elles le sont au moins pour rendre plus crédibles des menaces. Quelques faits d'agression bien relatés par la presse aurait tendance à montrer qu'elles sont parfois aussi utilisées. Mais, l'image générale qui est renvoyée est que les armes servent surtout à commettre des actes délinquants plutôt crapuleux.

• Les actes en rapport avec la délinquance

Nombre de faits semblent liés à la délinquance d'ordre "crapuleux": braquage, menace ou agression de vigiles ou de caissières, racket à la sortie du collège ou dans un petit magasin de proximité. "Dès qu'un véhicule ou une poubelle brûle dans le quartier, on parle de violences urbaines alors qu'ailleurs ce ne sera pas le cas. Or, on sait bien que suite à un vol de voiture, elle sera systématiquement brûlée pour détruire toute trace. Ce n'est pas de la violence urbaine mais simplement de la délinquance." (propos d'un Commissaire de police)

Au total, tous les actes ne sont pas rendus à l'identique par les acteurs. Le sentiment de banalisation de certains, de gratuité ou au contraire de logique, voire de légitimité de certains autres rendent une image déséquilibrée des violences. La notion de gravité rejoint alors celle de la fréquence (les plus rares sont souvent les plus graves) et la notion de violence urbaine trouve une nouvelle dimension : sont réellement considéré comme telles les actes jugés exceptionnels. Il y a donc un effet de "repoussoir" tendant à donner l'image que "finalement, des violences urbaines, il n'y en a pas tant que ça sur le quartier."

Par contre, un classement entre les sites est implicitement opéré. Pour les acteurs de Mulhouse, "ce n'est pas comme à Strasbourg". A Colmar, "c'est pire à Mulhouse et Strasbourg". Et la presse de conclure : les quartiers de Strasbourg, "ce n'est pas le Bronx", tout de même ! La référence de Strasbourg, grande ville, renvoie à une comparaison d'ordre national ("ce n'est pas Vaulx-en-Velin") ou international. En fait, chacun renvoie sur l'autre la responsabilité de l'image négative et la palme du pire.

Les déclencheurs : regards sur les causes de dérapages

"Quand la police arrive, il y a un risque de dérapage." Tel est le retour systématique que font les observateurs aux institutions policières. Ce constat ne semble en aucun cas être une spécificité de la région, et encore moins d'un site particulier. Cette analyse rejoint celles que nombre d'observateurs ont déjà publié. Si l'étude menée au niveau national sous l'égide de l'I.H.E.S.I. corrobore ce constat, elle a néanmoins montré que le déroulement de ces événements déclencheurs n'est pourtant pas aussi systématique qu'il y paraît au premier abord, que la police n'est pas l'unique prétexte et que seule la conjonction de plusieurs facteurs semble expliquer les dérapages.

Au regard des entretiens et des images véhiculées par la presse, plusieurs types de déclencheurs existent :

- des événements sources d'excitation (fête, mais aussi parfois, arrivée de la police...) et d'émulation

Voir à titre d'exemple le rapport de Jean-Paul GRÉMY, Les violences urbaines - Comment prévoir et gérer les crises dans les quartiers sensibles?, I.H.E.S.I., Études et recherches, ou encore Adil JAZOULI, Jeunes des banlieues, violences et intégration : le dilemme français, Étude exploratoire pour le compte du FAS, ADRI, décembre 1990.

- des éléments créateurs (ou révélateurs) d'un sentiment de frustration (refus du droit d'entrée lors d'une soirée, exclusion d'une structure...)
- le sentiment de menace ou d'atteinte à l'intégrité physique ou morale : sentiment d'injustice suite à une décision de... justice, sentiment d'être victime de racisme ou de discrimination, sentiment d'atteinte au territoire...

"A l'origine il y a des choses fortuites qu'on n'identifie pas et la rumeur joue. Il se passe des choses qui se font par rapport à des faits infondés"; dans tous les cas, une très forte notion de subjectivité est mise en avant. De nombreux discours mettent l'accent sur le décalage entre l'événement déclencheur et la gravité (perçue) des actes commis. Une source d'explication de cet écart est avancée: la rumeur jouerait à la fois le rôle de catalyseur des volontés et d'accélérateur du processus ("quand ça chauffe, ça va vite"). Les jeunes rencontrés à Brossolette usent du même discours: selon eux, leur participation aux événements n'a pas toujours de lien avec leur degré de connaissance de l'élément déclencheur. Ainsi, pour l'événement ayant conduit les jeunes de ce quartier à manifester violemment sur la voie rapide en 1994², plusieurs jeunes ont déclaré y avoir participer sans savoir quelle était la raison initialement invoquée. Hétérogénéité donc, des motivations des auteurs.

Enfin, lorsque le déclencheur n'est pas visible, les personnes font intervenir des facteurs de déresponsabilisation lors du passage à l'acte, tels que "l'influence de l'alcool"... ("Des jeunes ayant un peu bu (association alcool/Ribnol) ont insulté la police et jeté des canettes.") Si effectivement la consommation d'alcool peut favoriser le passage à l'acte (le rapport violence/alcool a été maintes fois relevé, dans des situations diverses), il est notable que cet argument ressort lorsqu'aucune autre source d'explication n'est connue, comme en dernier ressort. Volonté de comprendre à tout prix de la part des observateurs, ou de relativiser par la déresponsabilisation partielle des auteurs ?

Enfin, les déclencheurs ne sont pas forcément liés au quartier en question. Les quelques événements revendiqués (souvent par une écriture sur un mur : "Kelkal") suite à l'énorme diffusion nationale de la mort de Khaled Kelkal montrent qu'un déclencheur peut être extérieur au quartier et agir par propagation médiatique.

Des spécificités locales à l'uniformisation

Si certaines formes de violences offrent un profil assez uniforme, tous les sites ne connaissent pas toutes les formes de violences, et chacun présente des spécificités.

Ainsi, à titre d'exemples, le quartier Europe à Colmar se démarque par une "coloration locale", selon les observateurs, dans la forme des "guet-apens" qui visent la police : les jeunes, connaissant bien le quartier, "coupent l'électricité au transfo du quartier et attendent l'arrivée de la police et des pompiers pour leur jeter des pierres." Toujours à Colmar, les informations recueillies font ressortir qu' "il n'y a pas d'émeutes", mais plutôt des formes larvées et sournoises.

Le quartier Drouot à Mulhouse a connu une série d'explosions de "mini-bombes artisanales" selon la presse. Élément confirmé par les personnes rencontrées, l'usage de

Il s'agissait d'une rumeur de maltraitance par les policiers d'un jeune du quartier, suite à une interpellation.

petits explosifs artisanaux était, "depuis trois ans, quatre ans", une spécificité de ce quartier.

A Strasbourg, la CTS a remarqué que certaines lignes étaient plus l'objet de jets de pierres. Ainsi, une forte prévalence de ce type de violences a été constatée notamment autour des lignes 14 (Meinau) et 26 (Neuhof), ce qui pourrait faire penser à une spécificité de ces quartiers... dans la mesure où les auteurs sont issus du quartier.

Mais ces spécificités locales sont masquées, parfois balayées par des phénomènes de propagation entre les quartiers. Phénomène déjà connu au travers d'événements nationaux (mort de K. Kelkal par exemple) qui ont été relayés et importés au niveau local par les médias, la généralisation de poussées de violences d'un quartier à l'autre peuvent modifier leur lisibilité immédiate à l'échelle d'un quartier. Cette personne relève que la médiatisation des violences entraîne un effet de contagion : "Les incidents dans un quartier entraînent des problèmes dans les autres quartiers, contagion dans des quartiers qui n'ont rien à voir avec l'événement. Mulhouse n'avait pas de problème de voitures incendiées. Après les événements de Strasbourg et un mois de médiatisation en septembre 1995, le phénomène a été purement importé." Nombre de personnes corroborent cette analyse en y apportant comme explication que la vision de ce qui se passe ailleurs donne des idées aux autres, et qu'ainsi, un phénomène de concurrence entre sites se développe.

LOCALISATION DES VIOLENCES URBAINES

Les représentations livrées par les personnes rencontrées font apparaître beaucoup de points communs. Les violences se situeraient en général dans les quartiers. Sauf cas de manifestations à l'extérieur, "lorsqu'ils se déplacent pour des fêtes, dans des bars...", le théâtre des violences urbaines reste circonscrit au quartier dans lequel les jeunes habitent. C'est également l'image que renvoient les jeunes rencontrés et les sources journalistiques reflètent bien cette même représentation de la localisation des violences. En outre, ces données sont confirmées par les analyses statistiques de source policière, les lieux de production de la violence urbaine sont connus et peuvent être ciblés de manière fine.

Les lieux identifiés sont très fortement marqués dans les représentations, et ce marquage est également sensible au travers des images véhiculées par la presse. A Colmar, c'est le secteur Ouest qui comprend le quartier Europe, et à l'intérieur, plus précisément : l'îlot de Genève. "A Brossolette, il y a deux zones à problème : rue Brossolette, vers le n° 100 et rue de Bordeaux. Au Drouot, c'est le triangle entre la caserne Barbanègre, le canal et l'accès à l'autoroute, ces barrettes qui posent problèmes."... A Cronenbourg, la "rue Becquerel est l'endroit où il y a le plus de problèmes, mais aussi rue Keppler." A Neuhof, ce serait au Ziegelwasser, etc...

Pourquoi une localisation aussi précise? C'est que, nous disent les personnes ressources, "c'est le quartier où il y a les plus grands appartements, donc les familles nombreuses, donc les immigrés, donc... le chômage!". C'est aussi parce que ce sont "des tours excentrées habitées surtout par les Turcs" (rue Keppler à Cronenbourg).

A l'inverse de ces "zones à problèmes" internes aux quartiers, la délinquance à volonté crapuleuse serait essentiellement concentrée dans les centre-villes. Encore à côté de cela, il y a des lieux de rassemblement des jeunes dans les quartiers, lieux qui, par l'image même de groupe qui leurs sont associés, apparaissent menaçants, d'autant plus qu'ils sont les lieux d'usage des incivilités et des petites dégradations de proximité, juste "en bas de chez soi".

Bref, il n'y a pas un lieu type, mais des lieux distincts en fonction de la typologie des violences. Tout se passe comme si, en contre-point de la vie sociale du quartier qui a été à l'origine pensée et réglée selon trois espaces d'activité distincts (repos, loisirs, travail), la localisation des violences serait réglée, elle aussi en fonction de trois lieux différents en relation avec le temps et la forme des activités délictueuses qui y sont pratiquées.

1) L'espace du "repos" ou lieu de vie correspondrait à celui de la "zone", au lieu de regroupement habituel des jeunes en galère.

C'est par définition l'espace des rencontres, c'est à dire espace institutionnalisé en même temps que mouvant en permanence. Il se situe sur le quartier dans des lieux relativement ouverts, souvent de plein air (places, sorties d'écoles, grandes surfaces de périphérie, voire locaux jeunes...). Parfois, des espaces plus couverts sont le lieu de petites violences de type dégradation ou même de certaines activités délinquantes liées à l'économie parallèle.³ Ces espaces de proximité, souvent juste aux pieds des immeubles dans lesquels les jeunes habitent sont les lieux des petites violences quotidiennes de proximité et des incivilités qui pèsent fort, au dire des observateurs, dans le sentiment d'insécurité que vivent les habitants du quartier.

- 2) L'espace des "loisirs" correspondrait à l'espace du quartier au sens plus large. C'est celui des violences qui défraient la chronique. Un certain nombre de personnes font valoir que, contrairement aux petites violences et incivilités de proximité, les actes de violences urbaines plus importants ne se font pas juste à côté des lieux de vie, mais à une certaine distance de ceux-ci, toujours dans le quartier ou en périphérie directe. C'est ce que tendent effectivement à montrer les synthèses hebdomadaires de la police pour la circonscription de Mulhouse.
- 3) L'espace du "travail", ou plutôt celui des pratiques de délinquance "crapuleuse" serait lui, situé hors du quartier. Les personnes expliquent que "les vols se produisent là où il y a la richesse". La présence dans le centre-ville, et même, selon certains, les regroupements dans les centres commerciaux s'expliqueraient pour partie par la proximité de ces espaces de consommation et même, en été, par la présence de voitures et de touristes, cibles potentielles des vols à la roulotte, et autres vols à l'arraché.

Ce découpage est très formel et schématique, mais donne une image des recoupements des représentations véhiculées par les acteurs rencontrés. Eux-mêmes ne formalisent d'ailleurs pas cette division de l'espace de manière aussi catégorique, et il est certain que ces zones ne sont pas exemptes de recoupements.

L'exemple type de violences intermédiaires à ces espaces sont celles qui se produisent dans les bus, moyen de transport et en même temps lieux intermédiaires, transitionnels entre les espaces du quartier et ceux du reste de la ville. Dans ce cas, les violences dans les bus seraient plutôt à rattacher aux violences de proximité, provocation et injures, graffitis et dégradations...

³ Un certain nombre d'expériences malheureuses ont permis de constater que les locaux jeunes sans animateurs ont progressivement été monopolisés au service de ces activités délinquantes.

Autre exemple, c'est le cas des rackets qui, eux, sont commis semble-t-il plutôt dans le quartier, parce que cette pratique nécessiterait la connaissance du lieu, voire des personnes sur qui elle s'exerce.

Assez caractéristique d'une forte centration du quartier sur lui-même. Le troisième espace n'est qu'un espace de transition, de passage, ou d'activité ponctuelle. Le quartier semble, selon les personnes ressources être le lieu principal de vie et donc de violences. Certains observateurs estiment que la violence urbaine n'est pas à un stade où elle peut être exportée vers le centre-ville, parce que ses auteurs ne sont pas assez organisés pour cela.

LE TEMPS DES VIOLENCES URBAINES

D'après les événements relatés par la presse, la grande majorité ont lieu le soir, après 19h, et la moitié se situent le week-end. Le contexte semble être un facteur clé de la violence.

Les violences trouvent-elles un sens au regard du moment où elles se produisent ? Cette interrogation recoupe en fait deux questions distinctes :

- Le facteur temps des actes de violence peut-il être un facteur d'explication et de compréhension de ceux-ci ? Ceci sous-entendrait que les violences ont un sens qui, même s'il n'est pas d'ordre politique ou idéologique, serait au moins d'ordre stratégique.
- Les auteurs de violences suivent-ils un quelconque rythme du temps social ? Ceci pourrait signifier qu'ils ne sont pas hors du temps social, donc qu'ils entretiennent avec certaines institutions, entendu dans son sens premier (le temps, par exemple) des relations d'ordre structurant. Ce qui pourrait relativement contredire l'image de totale déstructuration des auteurs.

Le temps, même social, est un facteur éminemment subjectif. Les discours sur le rythme des violences ne convergent pas systématiquement et sont en outre porteurs de représentations grandement déformantes.

Le rythme de la journée : La nuit... l'heure des criminels

Si statistiquement⁴, un grand nombre de délits sont commis la nuit, en raison notamment des potentialités de camouflage et de dissimulation que l'absence de lumière offre, force est de constater que ce n'est pas systématique. Cela dépend évidemment du type de délit commis : le racket étant plutôt une infraction diurne quand les cambriolages sont majoritairement commis de nuit.

Comme la délinquance de manière générale, les violences urbaines sont presque systématiquement associées au soir : le début de soirée ou la nuit seraient plus propices

⁴ Cf Diagnostic de la délinquance Circonscriptions de sécurité publique de Colmar et de Mulhouse - Direction départementale de la Sécurité Publique du Haut-Rhin, Bureau Information et synthèse, années 1994 et 1995.

aux "explosions" et autres feux de voitures, parce que le noir permettrait aux auteurs de prendre la fuite ou de se dissimuler plus facilement dans un quartier qu'ils connaissent bien. Nombre de témoignages, y compris de jeunes, vont dans ce sens et tendent vers une explication de type stratégique. Mais ceci n'explique pas tout.

Une cause plus indépendante du cycle solaire est avancée. Les explications de la prévalence nocturne du phénomène seraient également à rechercher du côté de la galère et de la déstructuration familiale. C'est également parce que "ces gamins traînent tout le temps, jour et nuit" et "restent dehors jusqu'à des heures pas possible". Causes plus profondes et endogènes qui tracent le profil d'une éducation et d'un milieu familial déficients, si ce n'est pathologiques, comme le suggèrent d'aucun... Cette tentative d'explication donne cette fois-ci un sens social aux actes de violences

Si la presse joue la carte de la dramatisation en évoquant ces banlieues dans lesquelles personnes n'ose s'aventurer de nuit, certains discours se détachent de cette vision pessimiste en montrant, chiffres à l'appui, que le soir n'est pas aussi criminogène que l'avancent les médias. La Compagnie des Transports Strasbourgeois a recensé, durant "les quatre derniers mois de 1995, une seule agression après 21 h 30. C'est un fantasme de croire que conduire tard le soir est dangereux."

C'est qu'en effet, la représentation fantasmagorique de la nuit intervient dans l'image des violences : la ville...la nuit... Source émotionnelle intense qui associe la nuit au danger, et inversement la violence à la nuit, l'insécurité exprimée par beaucoup est nourrie de l'imaginaire nocturne et des représentations d'une violence souvent noctambule.⁵

Le rythme hebdomadaire : le temps du week-end

Les statistiques de la police font ressortir une surdélinquance lors de la fin de semaine : du vendredi soir au dimanche soir, avec une nette prédominance pour la nuit de samedi à dimanche. Les articles de presse suivent relativement bien cette courbe et rendent compte en général le lundi des événements qui ont pu se produire le week-end. Ce lien n'est d'ailleurs pas étonnant puisque la police semble être l'une des premières sources d'information utilisée par les journalistes.

Le temps du week-end, caractérisé par l'absence des contraintes sociales temporelles liées à l'école, semble donner plus souvent libre cours à la violence ou aux accrochages. Le samedi soir plus particulièrement, généralement associé à la fête et aux "sorties" (dans ou hors du quartier) peuvent donner lieu à des dérapages. Là encore, les discours se focalisent sur le désoeuvrement et sur le regroupement des jeunes comme source d'émulation plus ou moins collective.

Le rythme annuel : la place des vacances

Sur l'année, beaucoup de personnes évoquent les violences d'avant et après les grandes vacances, pendant les petites vacances et lors de fêtes.

⁵ Lors d'un entretien, une personne évoque même les nuits de pleine lune...

Deux analyses se rejoignent:

① la désorganisation et le désoeuvrement seraient à l'origine des violences pré et postscolaires. A la fin des vacances, "en septembre, tout le monde rentre en classe. Ceux qui
n'y vont pas ne savent pas quoi faire, c'est une période d'angoisse." La période de ce
qui peut être des "vacances" pour ceux dont le temps est structuré par le travail ou
l'école serait source de désoeuvrement pour les autres.⁶ Tel sont en substance les
discours sur ce sujet. La logique qui prévaut pour les opérations de prévention des
périodes de vacances (actuellement, les Ville-Vie-Vacances) étant justement celle de
l'occupationnel, les efforts d'offre de structuration du temps de vacances ont semble-t-il
aboutit à un relatif cadrage de la population jeune lors de cette période. Ceci conforte
les analyses qui ont été menées au niveau national, où le même phénomène est constaté
autour des vacances et pendant les temps d'inactivité collective.⁷

En fait, la concentration des efforts d'occupation des jeunes pendant les temps de vacances aurait eu notamment comme impact de déplacer les violences dans le temps. Ainsi, les petites vacances connaîtraient plus de violences qu'avant, et les grandes vacances seraient relativement épargnées au détriment des périodes directement contiguës. Il est à noter que les explications de ce phénomène font intervenir à la fois des facteurs d'ordre climatique ("le retour des beaux jours") et d'autres liés à la structuration du temps social.

② En dehors des vacances, les soirées de fêtes sont également l'occasion de dérapages. C'est cette fois-ci le principe même de la fête et ses excès qui semble expliquer de tels événements. "A Nouvel An, il y a des débordements, mais c'est au-delà des violences urbaines, on casse pour la fête, c'est les excès de la fête, avec l'alcool et la drogue en plus." Même si presque tous évoquent la période de Noël et les fêtes, peut-on encore parler de violences urbaines pour ce qui est des dérapages et des excès inhérents à la notion de fête ?

Cependant, certains interlocuteurs suggèrent que la fête puisse servir de prétexte. Telle personne relève des menaces : "Si on n'obtient pas ce qu'on veut, on fera tout péter à Nouvel An!" Derrière cet effet d'annonce, la logique du prétexte d'utilisation d'un moment de fête comme défouloir et temps de règlement de compte n'est peut-être pas la seule qui est utilisée. Le constat des violences qui accompagnent Nouvel An n'est pas nouveau, et il se peut que ces menaces de représailles s'appuient sur cette image comme d'un moyen de pression. Le temps devient alors un facteur stratégique.

Vers une typologie du temps des violences?

Les discours mettent en avant des temps repérés où se produisent, avec plus ou moins de régularité les violences. Si tous les sites étudiés semblent montrer une relative concordance autour du temps des vacances, celui des fêtes, ou encore avec l'arrivée de la nuit, l'analyse des explications est beaucoup plus confuse et diffuse.

Le facteur temps apparaît dans les discours des personnes ressources et de la presse, tantôt comme le reflet de la déstructuration familiale, éducationnelle, voire

O Ce qui, en passant renvoie à la notion d'école comme lieu privilégié de socialisation et de structuration.

⁷ Le rapport des Renseignements Généraux sur les violences urbaines est à ce titre tout à fait révélateur de cette coı̈ncidence.

psychologique, tantôt comme un élément exogène dont les auteurs savent tirer profit pour se cacher et commettre des actes "crapuleux" en toute impunité. La plupart des violences auraient lieu dans des moments de latence, hors du temps programmé de l'école ou du lycée, le week-end en particulier, ou à l'occasion de moments exceptionnels tels que Nouvel An.

Dans le premier cas, une analyse plutôt sociale montre les auteurs comme des victimes d'un déficit d'éducation, livrés à eux-mêmes dans un environnement peu stimulant... C'est la galère. Dans le second cas, la maîtrise du facteur temps apparaît comme une source de pouvoir sur ses actes, fussent-ils délictueux. Cela dénote des capacités d'analyse et d'appropriation de leur environnement par les auteurs. Ces capacités seraient alors mises à profit pour des actes délibérément délinquants.

Cependant, les personnes rencontrées ont également exprimé leur inquiétude face à ce qu'elles perçoivent comme une évolution actuelle. Outre le sentiment d'augmentation depuis deux ans, elles notent qu' "aujourd'hui, il n'y a pas de rythme, ça n'est pas lié à un moment d'oisiveté. Il n'y a pas de règles. C'est ça qui est le plus interpellant." Les entretiens font ressortir de manière diffuse la perception d'une déstructuration du facteur temps. Cette crainte des violences qui "peuvent avoir lieu n'importe quand" peut refléter à la fois le sentiment de perte de maîtrise de la situation par les acteurs de terrain, et exprimer le sentiment d'une évolution effective.

Quoiqu'il en soit, le glissement vers un effacement de la lisibilité du temps des violences est interprété comme leur banalisation. Il peut y avoir plusieurs explications complémentaires à la perception de cette évolution :

- 1) C'est peut-être effectivement un déplacement dans le temps d'un mode d'expression que l'on a voulu canaliser par des méthodes occupationnelles : la concentration des efforts sur la période de l'été (OPE), et puis plus récemment sur les petites vacances (VVV) aurait-elle engendré une modification du facteur temps des violences, non dans le sens d'une réduction des actes, mais de leur déplacement dans le temps scolaire ?
- 2) La notion de violence est entendue au sens large par les acteurs et englobe tout autant la délinquance de type "crapuleux" que les violences urbaines à proprement parler, qui sont un objet plus récent et moins facilement cernable. Aussi, la perception d'une évolution correspond-elle à la modification des représentations d'un objet encore en pleine construction?
- 3) La notion de temps social ne semble plus suffire à expliquer la temporalité des violences. Les notions telles que celles de désoeuvrement continu sont a-temporelles puisqu'elles s'appuient sur la déstructuration du temps social. Le temps subjectif du vécu de la galère n'offre pas de visage de recomposition apparente, ce qui peut expliquer l'absence de typologisation du temps des violences.
- 4) Enfin, les discours sur l'absence de moment type peuvent aussi bien refléter l'absence effective de structuration type que la construction d'un discours visant à suggérer un état de violence permanent et à objectiver les représentations d'une banalisation.

Au total, il n'apparaît pas véritablement une temporalité type. Une typologie fondée sur la distinction entre temps de désoeuvrement et temps social aurait le défaut de

n'aborder le temps de la galère que comme antithèse du temps social, ce qui est extrêmement réducteur. L'absence de moment-type, mis à part l'existence de déclencheur repérable à l'origine des faits les plus marquants, semble bien renvoyer à la structuration du temps de la galère. Les violences étant un produit de la "rage", elles ne renvoient pas en tant que telles à une construction donnée du temps pour leurs auteurs, mais prend plutôt la forme de débordements spontané, non maîtrisés parce que rarement conscientisés a priori.

LES AUTEURS DE VIOLENCES URBAINES

Il n'est pas aisé de définir les auteurs de toutes les violences qui ont lieu. Les statistiques policières de la "violence urbaine" se veulent exhaustives et tendent à recenser la totalité des faits, même minimes, qui sont déclarés ont constatés. Mais la majorité des délits constatés le sont a posteriori et les auteurs sont de fait rarement identifiés. Seuls pourront être identifiés :

- 1) ceux qui sont pris en flagrant délit et sont soit attrapés, soit identifiés,
- 2) ceux à l'origine de faits qui donnent lieu à l'ouverture d'une enquête,
- 3) ceux qui sont dénoncés ou se dénoncent eux-mêmes après les événements.

Ces éléments doivent permettre de relativiser sensiblement les données qui sont présentées ci-après. En effet, lors du flagrant délit, comme le relèvent les policiers, il reste très difficile d'identifier les personnes nominativement dès lors qu'il s'agit d'un groupe. "On en reconnaît quelques-uns dans le groupe, mais de là à dire que c'est untel qui a lancé la pierre..." De la même manière, dans un tel groupe, ceux qui seront reconnus sont forcément ceux qui sont déjà connus, et ceux qui seront identifiés, ceux dont la physionomie marquera celui qui devra les identifier.

Le regard des autres

De manière symptomatique, les représentations du profil des auteurs de violences peut environ se résumer à cela : "Il s'agit de jeunes déscolarisés, en situation de rupture familiale, économique et éducative." Le jugement tombe comme un couperet : un impressionnant "cumul de handicaps". La rencontre avec des jeunes sur les quartiers permet de relativiser encore une fois l'image qui est construite. Même si le discours des acteurs de terrain n'est pas systématiquement et obstinément dramatisant, du moins trouvent-ils une légitimation de leur travail et de leur présence dans la présentation d'un profil de jeunes "Dé"-quelquechose : dé-scolarisation, dé-structuration... dérive !

Certes, les jeunes des quartiers sur lesquels nous avons travaillé ne sont pas, et de loin, les mieux placés à l'égard de l'emploi, ou, comme le relevait Adil Jazouli, des "stratégies matrimoniales". Mais il ne faut pas oublier que l'image (et même simplement l'existence) est toujours le reflet de celui qui est et de celui qui regarde; autrement dit, la stigmatisation démesurée dont sont l'objet les "banlieues" et ceux qui les habitent ne permet pas la construction d'une image autre que négative.

Les jeunes rencontrés montrent une très grande sensibilité à cette discrimination permanente. Ils ont montré également une très grande conscience, une grande lucidité par rapport à leur propre situation, argumentée d'une analyse fine des mécanismes dans lesquels ils se retrouvent bloqués. Ils ne sont pas pour autant, toujours près à changer leur comportement.

C'est que, nous disent certaines des personnes rencontrées, ils n'ont pas complètement

⁸ Le terme de "handicap" lui-même est symptomatique du regard qui est porté : l'usage de termes connotés de déficience de type médicale pour des processus sociaux est aussi un moyen de légitimer la disqualification sociale.

conscience du rapport entre l'image qu'ils renvoient d'eux-mêmes à travers la violence et celle qui leur est collée. Adolescence... étape transitoire ?

Profil des auteurs identifiés

D'abord, ce sont des "jeunes". Quand bien même les auteurs sont inconnus, les médias en concluent qu'il s'agit de "jeunes". Catégorie porteuse, dans beaucoup de représentations, de danger, parce que la jeunesse est l'âge des revendications, et donc des remises en question, la stigmatisation se porte systématiquement sur "LES jeunes". Les discours sont tout à fait révélateurs de cette ambiguïté : on parle "des jeunes" en même temps qu'on montre qu'il s'agit de récidivistes "déjà bien connus de la police". Comme le remarque cet éducateur de prévention, "Jeunes, c'est souvent un euphémisme pour dire maghrébin!"

Quel âge ont-ils ? Les données recueillies doivent conduire à une extrême prudence quant à leur interprétation. La symbolique de l'âge est très forte et le regard de chacun pour l'évaluer très subjectif. En outre, la question du rajeunissement des auteurs est aujourd'hui intrinsèquement liée à la volonté de comprendre et elle est source de beaucoup de fantasmes. ("Le rajeunissement, c'est un peu la tarte à la crème."). Si elle préoccupe tous les acteurs rencontrés (y compris les jeunes du quartier du Neuhof) c'est surtout parce que ce phénomène de "rajeunissement" constaté pose la question de la maîtrise des violences et de leurs auteurs.

Les représentations sont disparates. Ceux qui posent des problèmes sont tantôt "ceux de 13 ans", tantôt "des jeunes de 18-25 ans". De même, la notion de rajeunissement apparaît très relative: "on constate un rajeunissement, des jeunes de 14-16 ans", "13-14 ans, voire 12 ans". Certains font même descendre la barre en dessous de dix ans. Les discours se recoupent partiellement pour situer les tranches d'âge concernées grossièrement entre douze et dix-huit ans. Les jeunes rencontrés eux-mêmes opèrent parfois une distinction entre les petits (13-15 ans) et les grands.

Les statistiques de la délinquance de la Circonscription de Sécurité Publique de Mulhouse montrent une tendance à la stagnation des mineurs mis en cause depuis 1991. Si des fluctuations existent, elles ne sont absolument pas significatives. Ces données de la délinquance ne reflètent, bien évidemment pas en l'état celles de l'implication des mineurs dans les violences urbaines. Mais dans tous les cas, il faut rappeler que le phénomène est aussi lié à l'adolescence et que si préoccupant puisse sembler un rajeunissement du côté des "pré-ados", celui-ci n'apparaît pas du tout comme généralisé.

Ensuite, les représentations du cumul de "handicap" mettent en avant une situation de fragilité sur deux plans simultanément : la scolarité et la famille.

1) La scolarité n'est plus perçue comme un moyen d'ascension sociale, mais en tout cas, implicitement, comme le seul moyen de trouver du travail, puisque chacun évoque

Extrait du Diagnostic de la	délinquance 1995 - CSP Mulhouse.	
1991	634 mineurs sur 2652 mis en cause	23,9 %
1992	653 mineurs sur 3091 mis en cause	21,12 %
1993	535 mineurs sur 3044 mis en cause	17,6 %
1994	639 mineurs sur 3184 mis en cause	20,06 %
1995	659 mineurs sur 3124 mis en cause	21,10 %

des jeunes bloqués parce qu' "ils ne vont plus à l'école, ils n'ont pas acquis un savoir réel". Pourtant, le constat est nuancé: "certains ont un bon cursus scolaire, d'autres sont déscolarisés." Même si le taux d' "échec scolaire", tout relatif qu'il soit, est supérieur dans les quartiers considérés, il n'y a pas, de ce point de vue, de profil type. Des jeunes qui ont un parcours scolaire relativement "normal" peuvent tout autant participer aux violences collectives.

2) Le milieu familial est montré du doigt. Démission des familles ? "Les familles à problème au coeur du débat" titrait dans la rubrique "Société" un article des DNA après les incidents de Montataire, dans l'Oise. L'imaginaire de la famille dépassée et responsable, voire coupable d'un véritable abandon éducatif est au centre des préoccupations médiatisées. Les représentations de la "bonne famille" trouvent dans la "déstructuration familiale" un bouc-émissaire de choix.

Une grande ambivalence est perceptible dans le discours des acteurs rencontrés. D'un côté un regard perplexe sur l'accumulation de difficultés de certaines familles (chômage, alcool, violences conjugales, trafic, un cycle infernal qui engendrerait une sorte d'incapacité éducationnelle), et de l'autre, une sorte de sentiment de culpabilité à l'égard de leur propre discours qu'ils sentent stigmatisant. Au total, les "familles désunies, familles défavorisées" sont au premier rang des représentations concernant le profil des auteurs de violences urbaines.

Malgré quelques images hautes en couleur ("On a quelques bons Teutons dans le lot"), les discours évoquent beaucoup de "maghrébins et des Turcs". Au vu des synthèses hebdomadaires des violences urbaines réalisées par la police, il n'apparaît pas de manière flagrante que ce soit plus le fait "d'étrangers"; mais par contre, les noms des personnes interpellées sont là pour rappeler que les jeunes issus de l'immigration, "souvent de la deuxième ou de la troisième génération" sont impliqués et largement repérés par la police.

Plusieurs interlocuteurs parlent de ces jeunes avec des termes un peu maternant mais suggèrent une certaine limite psychologique: "C'est des bons gamins, même s'il sont un peu limités. Ils ont un vocabulaire et des idées stéréotypées, fonctionnent avec 250-300 mots." Même si des problèmes psychologiques peuvent exister, comme dans toute population, il est notable que souvent l'appel à des analyses touchant au "psyquelquechose" interviennent lorsque les acteurs portant ce diagnostic se trouvent en fait désemparés par les situations qu'ils vivent. Il y a donc lieu d'être tout particulièrement vigilant pour éviter les dérives d'une psychologisation des questions qui ne le sont pas forcément a priori.

Enfin, les représentations convergent pour décrire la forte prédominance de garçon et la **très marginale représentation de filles** participant aux violences. Les discours renvoient, là encore, aux représentations de la culture des populations immigrées.

Les discours sont caractéristiques de la volonté de structurer une explication cohérente et totalisante. La scolarité médiocre étant sensée découler de la situation familiale, explique l'absence de formation, qui empêche de trouver du travail et qui fait que les gens n'ont pas d'argent pour se payer ce qu'ils voient à la télé et donc "délinquent". Bref, il y aurait une logique de l'échec, un processus souvent implacable de la dérive des familles. Cette représentation méconnaît la complexité des histoires de vie où peuvent se succéder des positions et des parcours sociaux divers, en fonction de périodes ascendantes ou descendantes.

Individus, groupe ou bandes?

Les groupes font peur, parce que les représentations les associent à un phénomène de modification des comportements des individus. Là encore, ils renvoient à une notion de maîtrise, de sentiment d'impuissance à canaliser les pulsions collectives. Pourtant, même s'il existe des phénomènes de "leaders", il n'y a pas de structuration en bande organisée à l'image des "gangs" américains. Ce ne sont "pas des bandes de jeunes, mais des groupes à géométrie variable" qui se font et se défont selon les opportunités. Les représentations de la place des leaders sont tout à fait éloquentes : ceux-ci seraient les "délinquants" déjà identifiés par la police comme réitérants, voire par la justice comme récidivistes. C'est eux qui seraient à l'origine de rumeurs engendrant des violences, puis guideraient et alimenteraient la haine des plus jeunes. Telle est en tout cas l'image renvoyée notamment par la presse, et par un certain nombre d'interlocuteurs.

Cependant, il faut noter qu'il existe une solidarité forte qui se manifeste entre autre par la puissance du phénomène de rumeur. Cette solidarité pourrait être, selon certains, guidée par une relation identitaire forte au territoire (le quartier) et au sentiment d'appartenance à une catégorie stigmatisée : la jeunesse... dont le symbole médiatisé est souvent l'origine maghrébine. Même si, autour des violences urbaines peuvent graviter un certain nombre d'adultes, badauds attirés par le spectacle, ou même, selon la presse, acteurs de violences. De t le discours des jeunes qui refusent l'image de "délinquant" sert aussi à justifier leurs actes : "Les jeunes sont aussi de mauvaise foi, ils se servent de ceux qui font les cons et se cachent derrière." Plusieurs personnes font valoir que la solidarité s'estompe lorsque l'un d'eux est en prison.

Vers une typologie

En synthétisant les facteurs de l'âge, du milieu familial, du parcours scolaire, voire, selon certains, de l'état psychologique des jeunes repérés, on peut opérer une typologie, suivant le type d'actes commis et l'engagement personnel dans la violence et la délinquance.

1) Les "suiveurs"

Cette dénomination a été donnée par un éducateur de prévention pour qualifier la place d'une grande partie des jeunes par rapport au phénomène de violences urbaines. Tout ce qui concerne les incivilités et les petites dégradations de proximité ne semble pas être l'apanage d'un groupe quelconque, mais le fait d'un nombre important de jeunes. Ces jeunes sont encore scolarisés (au moins sur le papier) et pris dans des dynamiques de petits groupes de proximité : réseau de copains par groupe d'âge qui sont "en classe ensemble", selon les jeunes de Brossolette, ou groupe lié à la proximité d'habitation (la notion de rivalité inter-îlots a été maintes fois évoquée dans certains quartiers). Il s'agit de jeunes issus de milieux familiaux divers, issus ou non de l'immigration, que les acteurs de terrain situent plutôt comme familles globalement "défavorisées". C'est cette population qui constitue le bataillon principal lors des phénomènes d'émeutes. Mais, selon le mot d'un policier : "Seuls, c'est pas eux qui feraient chauffer le chaudron."

¹⁰ L'article "Nuit chaude au Neuhof" relate l'interpellation d'un homme de 31 ans pour coups et blessures sur un policier lors d'une émeute.

2) Les "leaders"

A l'inverse des premiers, ces initiateurs et leaders ponctuels lors de violences seraient souvent connus des services de police, voire de la justice. C'est le fameux "noyau dur" dont parlent certains, ou encore les "incasables" selon la dénomination de la justice qui ne trouve pas de solution pour ces quelques jeunes pour qui "aucun foyer n'est adapté". Agés, en général de plus de 15 ans, ces jeunes semblent inscrits dans un parcours réellement délinquant que le casier judiciaire et la prison ne font que formaliser. Cette "crème, une frange supérieure d'irréductibles", aurait un profil plus dur de déscolarisation et de désocialisation et serait, aux dires de beaucoup, issue de "familles délinquantes". Ce sont ces quelques "fratries délinquantes", au total "une dizaine de jeunes qui ne devrait pas rester dans le quartier", qui seraient à l'origine de la délinquance et, par impulsion, des gros phénomènes de violences urbaines. Les discours à leur égard sont beaucoup plus durs, et à tendance répressive, que pour les premiers : "il y a une accalmie dans le secteur quand les jeunes leaders sont arrêtés."

3) Les toxicomanes

La violence engendrée par des jeunes toxico-dépendants est souvent assimilée aux phénomènes de violences urbaines. Il semble pourtant que le profil des actes commis concernent beaucoup plus la délinquance proprement dite, puisque l'objectif semble être la procuration d'argent ou de produits. "C'est beaucoup un problème de toxicomanie: le besoin d'argent fait qu'ils agressent, rackettent." Les jeunes rencontrés sur les quartiers opèrent une distinction très nette entre les auteurs de violences urbaines et les toxicomanes, même s'ils refusent la notion de "violence" urbaine. Cette distinction s'appliquerait aux actes eux-mêmes puisque les jeunes avancent que les toxicomanes ne participeraient pas réellement aux violences. Le trafic lié à la consommation de produits illicites se ferait sur des espaces souvent distincts de ceux fréquentés par les autres jeunes du quartier, espaces qui seraient identifiés aussi bien par les habitants que par les consommateurs extérieurs au quartier. Ces représentations ne sont pas perceptibles à la même échelle selon les sites, et les acteurs rencontrés semblent particulièrement préoccupés par ce phénomène.

LE CONTEXTE ET LES CAUSES À L'ORIGINE DE CES VIOLENCES URBAINES

Les déclencheurs des violences sont les origines visibles de chaque acte de violence et se concrétisent par une matérialité vérifiable voir mesurable. Les causes profondes, au contraire, n'ont pas cette relation directe avec les événements. Ce sont des facteurs explicatifs généraux, dont la visibilité est souvent coupée de l'acte lui-même. Alors que dans des phénomènes de violences raciales ou politiques les origines de la violence sont souvent exprimées par des revendications, donc visibles, le propre de la violence urbaine semble être cette coupure apparente entre l'acte et sa motivation profonde, ce que d'aucun confondent avec l'absence de causalité.

Concentration et frustration : la violence du système

Les "ghettos"

La première image qui ressort des quartiers concernés est celle d'une concentration des problèmes et des populations en difficultés dans des quartiers vite assimilés à des "ghettos". Si la réalité du ghetto est tout à fait discutable, il est notable que les représentations des adultes survalorise cette explication, alors que les jeunes disent s'y sentir bien ou, en tout cas, y être attachés. ¹¹ Dans les discours, le phénomène de concentration des populations en difficultés renvoie plus à des politiques de peuplement des bailleurs sociaux qu'aux volontés de regroupement des communautés. Ce dernier discours se fait quelquefois entendre, mais reste très marginal et est plus le fruit de personnes qui ne sont pas en rapport direct avec le terrain.

Des consommateurs frustrés

Beaucoup parmi les personnes rencontrées évoquent la frustration liée à l'exclusion du système de consommation. "Le problème vient aussi du quartier ghetto : ils ont des tentations qu'ils n'auraient pas dans d'autres quartiers. Paupérisation, vie de plus en plus difficile…" "Ce qu'ils n'ont pas, ils le volent." Mais ceci expliquerait plus la délinquance économique que les violences urbaines. C'est malgré tout un sentiment général d'exclusion qui expliquerait les conduites agressives, violentes des jeunes en galère.

Le vide professionnel

"Le travail est un facteur d'intégration extraordinaire." Donc, l'absence de travail et de perspectives professionnelles serait un des premiers facteurs de frustration des jeunes. Ce discours revient systématiquement. C'est le sentiment que l'exclusion commence tôt, avec l'école. Si beaucoup mettent en avant le désintérêt des jeunes pour l'école et le fort taux d'absentéisme, les jeunes, eux, ont un discours tout à fait inverse, ils se sentent victimes d'une exclusion: "Ils nous découragent de faire une seconde même si on a des

¹¹ A Colmar toutefois, dans le quartier Europe, plusieurs jeunes ont parlé de la volonté de quitter le quartier pour un lieu économiquement et socialement moins stigmatisé.

bons résultats et nous disent: "Mieux vaut faire un bon BEP qu'une mauvaise seconde." Mais les jeunes ne sont pas dupes du surcroît de stigmatisation que représente actuellement la formation technique et montrent une grande lucidité par rapport à leur situation: "Au lieu de trouver des solutions, ils nous découragent d'aller au lycée. C'est normal après qu'il y ait des violences." La violence du système engendrerait la violences des jeunes.

L'absence de perspective d'avenir est imputé à un système économique qui exclue les moins qualifiés, les "bronzés" et les habitants de quartiers stigmatisés. L'image du quartier "DSQ" (comme le note sobrement la police dans ses statistiques) pèse très lourd, aux dires de tous, sur les représentations d'employabilité des personnes qui en sont issues. Le cumul de stigmates et la crise économique se conjugueraient pour exclure ces jeunes d'une vie sociale normale.

Anomie, identité et repères

Les discours de la presse, comme ceux des personnes ressource, privilégient souvent des explications faisant intervenir l'anomie des jeunes et de leur environnement. Ce serait la conjugaison de deux facteurs - la désintégration familiale et le rapport à une culture d'origine transplantée dans le pays d'accueil - qui seraient à l'origine d'une absence de repères structurants et d'un vide identitaire.

La famille

Images d'anomie du côté familial. Toujours les représentations de familles déstructurées, désemparées, dépassées par les événements. "C'est évident que le problème vient des parents qui n'ont pas su mettre de repères clairs... pas d'éducation normale." Nombreux sont ceux qui pensent que "l'autorité est dissoute, perd de son sens objectif. Ils n'ont pas appris le respect. Les notions simples de comportement ne sont pas intégrées." Les parents sont accusés de n'avoir pas su inculquer les valeurs morales du groupe social dominant, de baisser les bras...

Images de jeunes sans repères, sans cadres, "sans limites" même, disent certains. Violence au quotidien, donnée par le système, et rendue par les jeunes, d'abord entre eux et sur leur propre environnement. Les parents sont coupables de déresponsabilisation. L'anomie créée par l'absence de stabilité de la famille et par l'effacement symbolique du père ne permettrait pas aux enfants de trouver le cadre structurant qui leur est nécessaire pour se construire une identité positive. Encore une fois, les représentations font appel à une interprétation psychologisante pour expliquer le phénomène. La systématisation de ces discours montre en soi plus des interlocuteurs désemparés qu'une explication de l'origine des violences. Les entretiens réalisés avec des jeunes ont par ailleurs montré qu'ils ne sont pas aussi "limités" et déstructurés que les discours des adultes le supposent.

L'immigration

L'immigration est-elle un facteur d'anomie ou au contraire un repère identitaire? La stigmatisation de la condition de jeune issu de l'immigration a un double effet opposé. D'une part la honte de sa situation, qui entraîne des stratégies de camouflage du stigmate : l'acquisition de la nationalité semble représenter un enjeu à cet égard, selon certains jeunes, mais d'un autre côté elle est source de désillusion car "comme on a toujours une tête d'arabe, ça change rien". D'autre part, et à l'inverse, les origines parentales sont sources d'interrogation. Même si celles-ci ne débouchent pas, pour les jeunes nés en

France, sur des projets de migration vers le pays d'origine des parents (car l'attachement à la France et au quartier est fort), le rapport à l'Islam et la revendication d'être arabe est prégnante. Mais, cette image ne doit pas abuser sur le sens de ces revendications : l'exacerbation de leur visibilité donne plutôt à penser qu'elles correspondent plus à une recherche identitaire résultant d'une stratégie de "retournement du stigmate" que d'affirmation d'une identité déjà construite.

L'immigration est fréquemment mise en avant comme cause partielle des violences. "Ce n'est pas les immigrés qui ont amené les problèmes, mais on a rejeté les immigrés dans des zones à problème." Soucieux de ne pas stigmatiser, les interlocuteurs recherchent des causes à ce qu'ils perçoivent tout de même comme une surdélinquance des jeunes de la deuxième ou troisième génération issue de l'immigration. Plusieurs personnes y voient des causes sociales et des causes directement culturelles : l'impact de la migration dans la déstabilisation du rôle des parents est parfois évoqué. Mais plus encore, c'est la reproduction d'un système éducatif importé du pays d'origine qui serait à la source, chez les "maghrébins", d'un décalage de la réalité. "C'est le milieu maghrébin : avant 14 ans, l'enfant est toujours avec la mère et après avec le père. C'est quelque chose de culturel." Avec une mère systématiquement vue comme "hyperprotectrice", les enfants auraient le temps de devenir délinquant avant que leur père ne s'en occupe... Après, ce serait trop tard. Et puis, "au pays d'origine, les enfants sont dans la rue et l'éducation se fait avec les voisins et tout... Mais ici, les parents restent chez eux" et "ils attendent que la société prenne en charge les problèmes de leurs gamins."

Si ces facteurs peuvent sans doute jouer, il est frappant de constater que les interlocuteurs, alors qu'ils généralisent leurs propos lorsqu'ils parlent des auteurs (il y a aussi des "alsaciens" auteurs de violences...) n'évoquent que les "étrangers" lorsqu'il s'agit de trouver des explications. Preuve sans doute que là encore, la méconnaissance de l'étranger engendre des fantasmes qui cristallisent sur la différence culturelle.

Adolescence

Au-delà de tous les discours alarmistes montrant une période de flottement et de recherche identitaire pathologique, quelques-uns expliquent que, selon eux, rien d'anormal n'est à l'origine de telles conduites. Ce point de vue qui reste marginal rappelle qu' "il y a cette violence normale qu'est l'adolescence. Mais je n'ai pas l'impression qu'il y a une plus grande violence qu'il y a 15-20 ans. Ce serait plutôt le seuil de tolérance des adultes qui diminuerait." Tel éducateur poursuit cette idée en affirmant que "c'est le désespoir et la crise d'adolescence qui sont les moteurs."

Il apparaît clairement que le regard de la société sur elle-même et sur les violences a changé. La création même de la notion de violences urbaines en est un des effets. Le regard adressé aux adolescents, les représentations de la jeunesse font intervenir la violence et la révolte. Les jeunes qui vivent dans les quartiers populaires sont-ils de ce fait différents? Est-ce que le fait même d'habiter dans le quartier du Neuhof, aux Côteaux ou dans l'îlot de Genève serait morbide et entraînerait de facto le vécu de difficultés et la production de violences? Que la perception de la situation économique et l'image omniprésente du stigmate du territoire, du faciès ou de la condition jeune provoque de l'angoisse... Quoi de plus normal quand on est adolescent en recherche d'identité, et que l'image du monde adulte ne semble pas si enviable?

PERCEPTION DES VIOLENCES URBAINES PAR L'ENVIRONNEMENT

Ras-le-bol et incompréhension

"Ces événements sont très mal perçus, la plupart des gens ne comprennent pas" Tel est le retour le plus fréquent. La violence, parce qu'elle heurte les gens et les pousse à se protéger, engendre un refus qui passe aussi par le refus de comprendre. L'image renvoyée est celle d'une violence sans sens, sans but. Et ce vide désarme. La presse se fait très bien l'écho de cette tendance : "Drouot, pourquoi ?" titre L'Alsace du 14/10/95 (suite à l'explosion d'une petite bombe artisanale). Et certains de dénoncer l'utilisation de l'image extérieure de quelques-uns pour stigmatiser le quartier ("il y en a qui ont fait des conneries et maintenant c'est tout le monde qui paie").

Plusieurs personnes parlent d'un seuil de tolérance. Qui diminuerait. Telle personne l'explique en faisant référence à un "espace de sécurité" personnel, nécessaire à chaque individu pour pouvoir s'équilibrer : "Quand on casse sa boite aux lettres et que les agressions autour se multiplient, on se replie sur soi. C'est une réduction de notre espace vital. Alors on recule, mais on met une barrière un peu plus haute, un troisième verrous à sa porte..."

C'est le vécu de l'insécurité. Or, l'insécurité n'est pas directement lié, comme cela a été vu, au phénomène de violence. Elle peut, par contre, être tout à fait lié au sentiment d'absence de mobilité résidentielle : "les habitants cherchent à déménager, mais ne peuvent pas, car soit ils n'ont pas assez d'argent, soit il n'y a pas d'appartement disponible..." Par contre, la violence joue un peu comme catalyseur de l'ensemble des souffrances dues à l'environnement et aux conditions de vie. La violence est associée aux jeunes... Et les jeunes deviennent violence.

Les acteurs de terrain associent tout à fait directement l'implantation du suffrage Front National et l'existence d' "un racisme latent qui est lié à la peur de l'autre, la crainte de l'inconnu", à l'existence de ce sentiment de mal-être. L'isolement engendré par un sentiment de menace permanente semble représenter, selon les discours, un frein considérable à toute action de médiation collective et de mobilisation durable des adultes. Les quartiers connaîtraient des phénomènes de peurs individuelles, "les familles craignent pour leurs enfants: les plus petits risquent de se faire tabasser, les plus grands de se laisser entraîner." Une tendance discursive à la dramatisation et à la généralisation est perceptible et le souci d'interpeller à propos d'une situation jugée intolérable risque parfois d'alimenter l'image d'une "psychose collective".

Une absence d'engagement

Déstabilisation, donc, et sentiment exprimé de ras-le-bol dont les acteurs de terrain se font le relais. Mais l'expression du ras-le-bol n'entraîne pas pour autant une grande mobilisation à l'encontre des problèmes. Les actions organisées par ou avec les habitants

des quartiers concernés ne sont que de court terme, en réponse directe à des événements précis et souvent fort médiatisés. C'est d'ailleurs un cercle de médiatisation : la violence entraîne sa médiatisation, qui passe par le recueil partiel et partial des doléances populaires. La survalorisation du discours de ceux qui subissent la violence entraîne une accentuation de la visibilité du problème et le fait changer de dimension. L'arrivée dans la sphère politique d'un phénomène tout à fait construit, et bien éloigné de la réalité initiale des violences (et de la vie du quartier) accélère et légitime une mobilisation des populations et des acteurs concernés.

Effet pervers d'une médiatisation excessive et partiale, la mobilisation apparemment créée n'est que de surface et retombe une fois passé la vague. Telle personne remarque qu' "il y a un discours apparent: "ça ne peut plus durer", mais en fait les gens ne sont pas prêts à s'engager. Il n'y a pas de responsabilisation." Ce discours rejoint l'image de la "démission parentale", mais qui ne serait, cette fois-ci, pas d'ordre éducationnel, mais concernerait l'engagement des individus dans la gestion collective des problèmes. La notion d'individualisme émerge plusieurs fois, toujours comme source de blocage à la résolution des problèmes et des conflits. En fait, la "démission" totale des parents, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de la sphère familiale semble encore une fois jouer le rôle de bouc-émissaire, pour justifier des difficultés et des limites de l'intervention sociale, notamment dans le travail de médiation, d'impulsion et de coordination des synergies.

Du "non-dit" au soutien des parents

"Ils défendent leur progéniture. Est-ce qu'ils y croient vraiment ou est-ce qu'ils essaient de se mettre à l'abri de leurs responsabilités?" L'ambivalence de la position des parents à l'égard des violences apparaît. Position de légitimation des actes de leurs enfants, ou moyens de régler, par violence des enfants interposée, leurs propres comptes? ("Les jets de pierres sur la police font plaisir à tout le monde") Telles sont en tout cas les deux explications apportées à l'attitude des parents.

Aussi bien les personnes ressources que la presse corroborent le constat et s'indignent d'un "soutien informel de la population" des adultes : "par exemple, lorsqu'on a attaqué les portes du bureau de police, il y avait même les parents autour ; tout le monde était au courant mais personne ne rappelait ses enfants. C'est plus grave que les violences elles-mêmes." Le discours des jeunes de Brossolette contrebalance un peu cette vision en expliquant que l'usage de mensonges leur permet une plus grande autonomie à l'égard de leurs parents. Parents qui du coup, ne seraient souvent pas au courant, pensant que leurs enfants sont au local jeune. L'animateur du local semble alors jouer à ses dépends de caution pour les jeunes. Cette analyse rejoint le constat que faisait Banlieuscopies au sujet des stratégies des jeunes pour la maîtrise de leur autonomie. Elle ne permet pas pour autant, de justifier ou d'ignorer la présence effective de parents ou d'adultes lors des émeutes ou de toute autre manifestation émotionnelle et spectaculaire.

D'autre part, il semble qu'il existe des phénomènes de pression à l'égard des familles ou des individus qui portent plainte, et plusieurs interlocuteurs, y compris des jeunes ont évoqué la crainte de représailles. La réalité du phénomène est difficile à mesurer, mais il est symptomatique que ces discours apparaissent alors que les institutions judiciaires et

policières affirment mener une campagne d'incitation à la dénonciation des violences subies.

En définitive, il y a toujours un responsable. La rage révolte les adultes par son aspect impulsif et imprévisible et par la violence qu'elle engendre. Elle provoque en retour la stigmatisation et la diabolisation des auteurs de violences. La désorganisation, elle, désempare les acteurs de terrain qui ne savent plus comment y répondre. Ce sont les parents qui sont montrés du doigt, et l'absence d'éducation qui est déplorée. L'exclusion enfin, engendre la pitié ou la compassion. C'est la crise qui est évoquée, la société qui est accusée.

LE TRAITEMENT DES VIOLENCES URBAINES

Du dérapage à l'action

Il s'agit d'abord de répondre aux violences. C'est à dire que dans le temps, ce sont les dérapages qui entraînent une mobilisation et l'organisation d'actions. Le phénomène des actions "anti-été chaud" est tout à fait symptomatique d'une réaction a posteriori, plus que d'une action guidée par un diagnostic préalable du déséquilibre de la situation sociale. Comme le regrettent aussi bien les jeunes que les adultes rencontrés, on s'intéresse à eux dès lors que "ça explose".

Effectivement, il apparaît clairement que les actes de violences entraînent, mais à court terme, une mobilisation des acteurs politiques. Ce qui fait dire à quelques jeunes "On ne peut pas prôner la violence, (...) mais les conséquences ne sont pas forcément négatives, car des personnes viennent dialoguer. Et c'est le dialogue qui est important..." L'utilisation de la violence comme moyen d'engendrer un espace de dialogue se retrouve assez souvent dans les discours. Cependant, l'analyse du déroulement des actes déclencheurs a montré que ceux-ci n'étaient pas prémédités et, malgré les discours postérieurs, ne répondent que rarement à des revendications précises, mais plutôt à un sentiment de frustration.

L'absence de dialogue, donc de reconnaissance par la parole, engendre des frustrations qui peuvent s'exprimer parfois par la violence. Ce constat revient régulièrement, et se traduit par le sentiment d'être laissés à l'abandon, de n'avoir que rarement l'occasion de réels dialogues avec les acteurs politiques : "Il y a un adjoint pour tous les quartiers, mais c'est un interlocuteur qu'on ne voit jamais."

De la répression...

Au delà des discours, il semble que, dans un retour de balancier, ce soit actuellement plus la répression qui guide la réponse aux violences. Les journaux se sont fait l'écho des demandes sécuritaires, rapportant même parfois des discours extrêmes de rejet et d'isolationnisme.

La réponse aux violences par la répression n'est pas systématiquement synonyme de gravité du phénomène. Des réactions fortes telles, par exemple que l'intervention de l'armée à Strasbourg, après le jet d'un cocktail Molotov sur le Tram, montre plus l'importance symbolique et la force du symbole que représente le Tram, que véritablement le jet d'un cocktail Molotov sur les transports urbains. D'autres épisodes similaires ont eu lieu, mais, ne touchant pas un symbole aussi fort et visible, les réactions ont été toutes autres. D'autre part, tel policier expliquait que les réponses apportées sont parfois hors de proportion avec la réalité des phénomènes sur le terrain. Ceci est dû notamment à la disproportion du phénomène de médiatisation, dès lors qu'il s'agit d'un quartier dit "sensible". "Ca entraîne une surenchère politique et l'organisation des habitants pour demander des réponses."

... à la prévention

Reste que, lorsque c'est de la prévention qu'il s'agit, les actions menées relèvent plus de la prévention secondaire ou tertiaire que de la primaire. Le Encore une fois, la logique de réponse supplante celle d'anticipation, et la prévention succède à la répression. Deux types d'actions sont représentatifs de ce mouvement :

- 1) Certaines actions lors de vacances visent à la mise en quarantaine des populations jeunes jugées susceptibles de commettre des débordements (lors des fêtes de Nouvel An, par exemple). Le résultat semble efficace pour le quartier, si ce n'est, parfois, l'exportation des violences sur les lieux de vacances ("on a carrément eu un groupe qui a brûlé un chalet").
- 2) De manière générale, comme le relève ce juge pour enfants, "la prévention arrive souvent après un délit." Le travail des éducateurs de prévention est en effet surtout de prévenir les rechutes, et ils travaillent donc avec les jeunes qui sont déjà connus et inscrits dans un processus de dérapage. Il apparaît parallèlement que les actions occupationnelles ne sont pas réellement à la hauteur des "besoins" de prévention primaire.

La plupart des réponses directes à la violence sont des réunions : à titre d'exemple, on peut se remémorer l'expérience de Brossolette, où, suite aux incidents de la mi-octobre 1995 et "à l'initiative d'un collectif d'associations et d'intervenants sociaux du quartier" (L'Alsace - 21/10/95), environ 300 personnes se sont réunies pour parler des violences et aborder les problèmes du quartier. C'est encore le cas de la Meinau où une centaine d'habitants se sont réunis plusieurs fois à l'initiative de l'APAM pour échanger avec le Juge pour enfants des difficultés inhérentes aux relations parents/enfants. Tous les quartiers ont connu, à une échelle plus ou moins grande, ce type de débats publics. C'est dire l'impact fédérateur des événements de violences urbaines qui, comme le relèvent certains interlocuteurs, stimulent parfois la cohésion et la volonté d'agir ensemble.

Quelques fois, ces concertations ont débouché sur des dispositifs d'envergure : c'est le cas notamment pour le Contrat d'agglomération de Colmar. Mais de manière générale, les personnes rencontrées parlent peu d'actions spécifiques ciblant la réponse aux violences. Ce qui peut être positif dans le sens où cela peut signifier à la fois absence de démagogie et absence de stigmatisation positive. Cependant, cela semble aussi signifier que les dispositifs de prévention ne se renouvellent pas beaucoup. Nombre d'interlocuteurs situent leur cadre d'action dans les dispositifs OPE/VVV. Or, les bilans successifs de ces dispositifs ont montré leurs limites : ils ne toucheraient que peu les jeunes délinquants qui sont souvent leaders lors des violences.

Tout n'est pas négatif, loin de là. S'il n'est pas question ici de faire un bilan, il faut relever que des actions, notamment de médiations amènent des résultats jugés très encourageants. Elles concernent les relations entre habitants et celles entre habitants et institutions. Cependant, la presse se fait rarement l'écho des actions positives. Quelques-unes de ces actions positives et valorisantes pour les quartiers transparaissent tout de

¹² La notion de prévention renvoie à l'origine au constats dressés par l'étiologie médicale. On distingue généralement trois formes de prévention : la primaire qui concerne les actions visant à influencer l'apparition de problèmes, la secondaire qui vise à protéger des aggravations et la tertiaire qui concerne la prévention des rechutes.

même au travers des médias dans le but de relativiser les discours par ailleurs négatifs. Et l'image qui ressort de manière générale reste celle des difficultés. C'est sans doute que là encore, les acteurs de terrain trouvent l'occasion de justifier la limite de leur capacité de changement.

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Comme l'a souligné l'analyse comparée des sites, les quartiers étudiés, même s'ils ont en commun un certain nombre de caractéristiques identiques (population très jeune, fort pourcentage d'étrangers, population ouvrière importante, habitat social majoritaire ...), ne sont pas homogènes.

Néanmoins, leurs caractéristiques socio-démographiques et leur situation à l'égard de la vie associative, les font désigner comme différents et comme "problématiques". Or il s'agit peut-être de porter un autre regard sur ces quartiers, sur la "banlieue", en tenant compte de ses potentialités et de ses différences.

Ainsi l'impératif de vie associative dynamique sans cesse invoqué comme contre-poids à l'absence de lien social dans ces quartiers, dit sensibles, n'a pas plus d'existence réelle dans ceux-ci que dans le reste des territoires qu'ils soient ruraux ou urbains, d'autant plus quand il s'agit de jeunes. La volonté de structuration en association des jeunes est une demande formulée par des adultes qui craignent les jeunes non encadrés. Alors que par essence, la jeunesse, dans sa grande globalité, est mouvante et se satisfait peu de ce type de rapport.

De plus, la sociologie des associations fait apparaître que ce sont les classes moyennes qui sont à l'origine de la création et du développement des associations. C'est souvent en même temps qu'ils exercent une activité professionnelle que les individus s'engagent dans une démarche associative fondée sur le bénévolat. Or, le profil des familles résidant dans ces quartiers n'a que peu à voir avec les classes moyennes, dans la mesure où ces quartiers se caractérisent par une forte proportion d'ouvriers.

Néanmoins, des formes de relations autres qu'associative existent. Si l'on considère que le lien social repose en partie sur l'existence de réseaux de solidarité, on peut se demander dans quelle mesure ces quartiers en sont dépourvus.

En effet, ils sont animés par des formes de solidarité ayant quasiment disparu de nos sociétés. Ces familles reproduisent un modèle de vie et d'échanges propre au milieu populaire et ouvrier. Les soirs d'été, ces quartiers offrent un spectacle auquel notre société fondée sur l'individualisme, la nécessaire ascension sociale par le travail et l'accession à la propriété, n'est plus habituée. L'image des mères de familles assises au bas des immeubles surveillant de loin leurs enfants et ceux des autres mères de familles, renvoie bien à des images de quartiers populaires.

Cependant, et dans le même temps, le lien social est mis à mal par l'absence de structuration par le travail. Force est de constater que ces quartiers sont durement concernés par les difficultés économiques actuelles.

Les données relatives à l'emploi font apparaître une exclusion plus forte des filles que des garçons. Or, ce sont ces derniers qui sont mis en cause lors de violences urbaines.

L'une des explications possibles de ce phénomène peut résider dans la répartition des rôles homme/femme largement inégalitaire dans les milieux sociaux qui nous intéressent. En milieu populaire, la place de l'homme est centrale. C'est celui qui fait vivre la famille par son travail, qui impose le respect, qui est garant de l'autorité. Cette place hégémonique au sein de la famille est actuellement mise en cause. En effet, ces hommes de milieu populaire, souvent peu diplômés et faiblement formés, ont été les premiers touchés par la crise économique. Or, en perdant leur emploi, ils ont perdu toute reconnaissance sociale, auprès de la société mais aussi de leurs familles, et plus encore auprès de leurs enfants et particulièrement leurs fils. Ce processus est encore plus visible auprès de familles immigrées du fait même que l'immigration trouve, le plus souvent, sa raison d'être dans l'accès à un emploi. Si la crise économique frappe tant les étrangers que les nationaux, elle rend encore plus difficile le parcours d'intégration des immigrés qui sont souvent des ouvriers non qualifiés, parfois même "handicapés" par l'analphabétisme.

A travers "la mise au ban" des pères, et notamment des pères immigrés ce sont les jeunes, et plus particulièrement les jeunes gens, que l'on fragilise. Ces derniers ont été élevés dans une culture populaire et immigrée où l'homme joue un rôle central qu'ils ne sont pas en capacité d'assumer en raison des contraintes extérieures. Ils sont donc confrontés à un problème identitaire. En effet, lorsque le chef de famille subit la perte de prestige social et familial qui résulte pour lui de la perte ou de l'absence d'un emploi, c'est l'image même de l'autorité qui est atteinte aux yeux des enfants. Et si les jeunes, eux-mêmes sans emploi, ne peuvent se valoriser et se définir par le travail, ils vont se définir par ce qu'ils sont ou ce qu'ils ressentent être dans le regard des autres.

Finalement, et de ce fait, le "chahut" et les "altercations" des fils font référence aux "silences" des pères, et peuvent être considérés comme une réponse, parmi d'autres, à une domination et un déterminisme subis.

Les effets sont contrastés compte tenu de l'éducation différenciée entre filles et garçons. Les filles ressentent le besoin de sortir d'une tutelle pesante à travers une émancipation par le biais de l'école. Elles réussissent en général mieux que leurs homologues masculins et se démarquent de leurs frères qui usent, quelque fois abusent, de l' "autorité" déléguée par le père.

L'éducation familiale traditionnelle des garçons peut contribuer à rendre ceux-ci réfractaires à toute manifestation d'autorité. Mais il ne s'agit pas là pour nous de juger l'image valorisante que la culture quelle qu'elle soit (immigrée ou populaire) a pu donner aux garçons, il s'agit surtout de mettre en avant l'exclusion vécue ou ressentie par cette jeunesse. L'intégration et la politique qui la soutient doivent désormais viser des populations étrangères mais aussi françaises depuis de nombreuses générations et marginalisées par la crise économique.

Il apparaît donc qu'un élément d'exclusion objectif, comme le non accès à l'emploi, peut être à l'origine de formes d'exclusion subjectives liées à une appartenance culturelle et sociale.

L'émergence de ces phénomènes de violences urbaines est peut-être à chercher dans deux directions :

- d'une part, la multiplication des facteurs de relégation objective et subjective, subis par les jeunes, qui d'ailleurs sont loin de former un groupe homogène.

- d'autre part, dans le profond sentiment d'injustice, assimilé assez fréquemment à une discrimination, étant donné leurs origines culturelles (forte proportion de jeunes issus de l'immigration), et qui cristallise les frustrations qu'ils ressentent, d'autant plus que de leur culture d'origine, ces jeunes ne connaissent finalement qu'un mode de vie au quotidien avec des traditions et coutumes, plus ou moins respectées, mais n'ont pas eu une transmission construite de la culture d'origine.

Or, se connaître permet de mieux s'assumer et d'affirmer son identité y compris vis à vis du regard des autres.

> Au vu de ces éléments, il nous paraît primordial de réintroduire les habitants de ces quartiers, jeunes et moins jeunes, au centre des préoccupations en prenant en compte leurs paroles.

De même alors que la plupart de ces quartiers font l'objet de contractualisation dans le cadre de la politique de développement social urbain, et cela souvent depuis des années déjà, il n'est pas possible de présumer de l'inefficacité de telles mesures. Certains pensent que les politiques ont eu un impact : au moins celui de freiner les dérapages et de ralentir la dégradation des quartiers. Mais les discours font aussi ressortir un décalage entre la réalité des problèmes et les solutions effectivement apportées.

- 1) D'une part, le besoin de visibilité des actions fait que les choix de financement sont souvent faits, aux dires des acteurs de terrain, "au détriment des petites actions de proximité sur le long terme". La logique de court terme et le choix de privilégier des grandes actions visibles pas toujours reconductibles interrogent ces personnes.
- 2) "L'absence de coordination et de partenariat" apparaît comme une rengaine chez la majorité des personnes rencontrées. Toutes pensent que seule une multiplicité d'engagements parallèles des divers partenaires peut aboutir à des améliorations significatives de la situation des jeunes et du quartier.
- 3) Du côté des réponses juridiques, les mêmes représentations d'un "vide institutionnel" émergent. Partant du constat que les auteurs de violences agissent souvent en groupe, l'incapacité pénale à qualifier une action collective se heurte à l'impossibilité d'appréhender tous les auteurs individuellement. D'autre part, la situation des jeunes dits "incasables" est régulièrement rappelée.

Tout ceci contribuerait, selon les interlocuteurs, à corroborer un sentiment d'impunité chez les jeunes qui connaîtraient et utiliseraient de manière tout à fait pertinente (pour eux) les limites du système judiciaire français. Mais ces constats généralisés reflètent tout autant la limite d'une réponse pénale aux violences urbaines que les enjeux de développement, internes à l'institution juridique.

En effet, un certain nombre de personnes mettent en avant le fait que "depuis des années, il n'y a pas assez de moyens pour faire face aux problèmes." Outre ces discours qui reportent les responsabilités sur le manque de moyens, il est remarquable qu'il existe un décalage conséquent entre les représentations des causes profondes de la violence, et les moyens prônés pour y répondre. Alors que les causes renvoient à un phénomène lié à une société d'exclusion et d'anomie, les moyens avancés et mis en place sont le plus souvent d'ordre "occupationnel". Cette contradiction semble montrer, outre le fossé entre le concept et l'action, à quel point il y a un décalage entre l'analyse et

l'engagement. Les solutions évoquées hésitent entre répression et prévention, entre une démarche visant à invisibiliser les problèmes et une autre supposée les résorber.

De manière générale, il est notable que les acteurs rencontrés se sentent remis en question par le phénomène de violences urbaines, parce qu'ils ne pensent pas avoir les moyens d'y faire face. Ils trouvent là, l'occasion d'interpeller les décideurs sur leur propre légitimité et leur sentiment d'absence de reconnaissance de leur travail.

> Quoi qu'il en soit, une évaluation des politiques publiques dans ce domaine nécessiterait une démarche plus longue permettant une prise en compte des actions menées et de leur impact.

Au sujet des violences urbaines, les discours de la presse et des acteurs rencontrés convergent vers une affirmation : les violences urbaines sont en augmentation depuis environ deux ans. Il est difficile ici de mesurer ce qui est la part des représentations effectives de ce qui a été induit par le phénomène de médiatisation croissante ces deux dernières années et enfin ce qui a été induit par la recherche elle-même, présentée dès le début comme ciblant les années 1994 et 95 comme objet de recherche, parce que les violences étaient supposées avoir connu un essor depuis deux ans.

Les statistiques de la police pour le département du Haut-Rhin, remodelées selon un nouveau mode de classement qui permet d'affiner la catégorisation des délit constatés, mettent en évidence un double mouvement : une tendance légère à la baisse de la délinquance générale et une nette augmentation de la rubrique "Violences urbaines".

La tendance première des analyses est d'attribuer l'augmentation à un effet de banalisation de la violence, de généralisation des conduites violentes des acteurs jeunes des quartiers. Ces représentations doivent être tempérées. L'effet de banalisation semble autant dû à une généralisation des discours sur le phénomène qu'à l'augmentation des événements.

Le phénomène existe à proprement parler depuis trois ans, puisque c'est à partir de 1993 que plusieurs tentatives de définition ont vu le jour, et que la police a commencé à comptabiliser le phénomène. Il est donc supposable qu'une partie au moins de l'augmentation constatée est due à la généralisation du phénomène de recensement qui s'est progressivement mis en place. Au-delà des problèmes de définition, le fait même de parler des violences urbaines, a fortiori les tentatives de mesure et d'analyse du phénomène contribuent à le créer et à le faire exister. Plus encore, l'entretien de son image par sa médiatisation et la banalisation des discours peut donner l'impression de son augmentation, favoriser, voire même provoquer son développement.

En définitive, l'image qu'offre l'objet "Violences urbaines" souffre de trop d'à priori et résonne de mille échos déformants que l'on a très souvent tendance à confondre avec la réalité du terrain. Aussi la prudence des interprétations doit-elle tempérer la force de l'effet de stigmatisation.

Il n'apparaît pas de violence type. Les violences urbaines sont à l'origine très en lien avec le quartier dans lequel elles se déroulent, même si les effets de médiatisation entraînent parfois des tendances au mimétisme.

Si un certain nombre des événements qui se sont produits ont été le fait d'acteurs collectifs, leurs analyses permettent de tirer trois éléments d'information essentiels : d'abord, ces groupes ne sont pas structurés de manière stable et permanente. En ce sens, on ne peut parler de "bandes" Ensuite, l'organisation interne de ces groupes ne semble pas répondre à un désir d'existence durable du groupe, mais plutôt à des compositions et recompositions en fonction des opportunités extérieures ou provoquées. Enfin, la place des individus dans ces groupes semble être le fruit de l'action elle-même : les journaux, la police et tous les observateurs évoquent des "meneurs" (qui tentent d'organiser ou d'alimenter l'existence du groupe), des "suiveurs" (qui rentrent dans le jeux des premiers sans être à l'origine ni de l'acte déclencheur, ni des initiatives visant à alimenter les tensions) et parfois aussi des "spectateurs" qui assistent, peut-être soutiennent, sans prendre part aux actes.

En ce sens, les groupes de jeunes, dans les quartiers, pourraient ressembler aux "posses" américains, qui "se forment au hasard des opportunités et des relations de voisinage, et sont plus l'expression de la galère et de l'ennui que de la structuration à caractère criminel".¹

Il ressort de ce qui précède, que c'est d'abord la motivation des meneurs qui peut être source d'explication. Les médias mettent en avant des explications caractérielles aux actes posés par ces meneurs identifiés. Il sont en effet présentés comme "quelques-uns très excités". Cette minimisation des acteurs les plus actifs s'oppose à l'image de "bandes organisées" qui est parallèlement colportée. Cette stratégie met pourtant en avant, non plus directement l'organisation du groupe en tant que tel, mais, l'objectif des actes.

Les actes de violences urbaines collectives peuvent-ils alors être le visage de luttes sociales d'une population marginalisée, discréditée, reléguée aussi bien géographiquement, économiquement que symboliquement? La situation en Alsace semble être, au moins pour le moment, assez éloignée des perspectives possibles d'une organisation des acteurs en mouvement de revendication sociale. Des personnes rencontrées, beaucoup pensent que la situation n'est pas inéluctable, à condition qu'on y apporte des réponses rapides, importantes et surtout adaptées.

Il apparaît en tout cas clairement que les violences sont l'expression des souffrances vécues par une population jeune, qui traverse une crise identitaire due à deux facteurs cumulés et qui s'accentuent l'un l'autre :

- d'une part, le vécu de l'adolescence, étape nécessaire de recherche, d'expérimentation et en même temps, période de doute, de travail sur soi, de remise en question, de revendication et de critique. Moment de vie important qui doit permettre l'acceptation des conflits internes à l'individu autant que la complexité du monde extérieur.
- d'autre part, le ressenti de la stigmatisation, de l'exclusion voire de la négation amène les jeunes à l'expression multiforme du malaise que génère cette violence du système.

Cette expression de la recherche identitaire qu'est la galère se manifeste par diverses formes dont la violence n'est que l'un des symptômes, mais de loin le plus visible, parce qu'il se traduit par une agression des autres (c'est aussi l'auto-destruction pour nombre de jeunes du fait de la toxicomanie croissante). De ce fait, la violence exprimée par ces jeunes est liée, voire assimilée, dans beaucoup de discours et notamment celui de la presse, à l'insécurité. Les représentations montrent que la violence est pensée comme

¹ Cf Adil JAZOULI, "Jeunes des banlieues, violence et intégration : le dilemme français - Rapport exploratoire", ADRI, décembre 90.

cause de l'insécurité urbaine vécue par les populations, notamment dans les quartiers. Mais l'insécurité n'est pas une donnée quantifiable, parce qu'elle est pure subjectivité.

L'insécurité, c'est le sentiment de perte de la maîtrise de son propre environnement, de son pouvoir sur des choses aussi fondamentales que le choix de ses propres conditions de vie. Elle naît d'un sentiment de crainte d'être soumis à autrui, sans pouvoir de changement. Elle ne dépend donc pas directement du degré de violence environnant, ni du nombre et de la gravité économique ou même symbolique des actes de violences. Le sentiment d'insécurité existe hors du contexte de violences et est la manifestation du regard de la société sur elle-même. Si la violence nourrit l'insécurité, c'est parce qu'elle rappelle inévitablement aux inclus que l'exclusion et l'altérité existent.

Or, nous sommes loin, tant géographiquement, que dans la réalité, de "Chicago". Les quartiers sont d'abord des "lieux de vie" et constituent le lieu d'ancrage de l'histoire des familles françaises, immigrées et celle de leurs enfants.

> Or pour beaucoup, le seul fait de se rendre dans un quartier "sensible" ou de croiser une bande de jeunes génèrent un sentiment d'insécurité, sans qu'aucune agression physique ou verbale, ne leur soit portée. À ce titre, il serait d'ailleurs intéressant d'engager une réflexion sur les formes de "peurs collectives" d'une manière générale.



ANNEXE TECHNIQUE

Présentation des quatre type de données utilisées dans le cadre de l'étude et limites méthodologiques.

• matière grise : ouvrages, documents et rapports institutionnels

La clarification de la notion de violence urbaine a été rendue possible par la lecture de travaux relatifs à la mesure et à la classification de ces phénomènes, de documents et de rapports institutionnels (émanant des services de la Sécurité Publique et de la Justice). L'exploitation de ces rapports a également permis de mieux cerner la réalité des violences urbaines.

→ Partie I

• les données statistiques ou indicateurs quantitatifs

Les indicateurs ont été définis en fonction de l'approche théorique retenue mais aussi en fonction des possibilités et des sources disponibles. Nous nous sommes appuyés sur l'ouvrage produit conjointement par la Délégation Interministériel à la Ville et l'INSEE "Guide Méthodologique - Tableaux de bord socio-démographiques des Quartiers", 1995.

Les données ont été systématiquement comparées à celles de la ville dans son ensemble et à celles relatives aux jeunes de moins de 25 ans en particulier.

Le choix des indicateurs s'est fait en fonction des représentations (hypothèse spontanée) relevées par rapport au sujet d'étude. L'analyse des valeurs relative aux indicateurs permettra de valider ou non (infirmer ou confirmer) ces représentations.

Ainsi, ont été retenues des données relatives :

- → aux caractéristiques socio-démographiques de la population du quartier (composition, répartition par classe d'âge, par nationalité), [représentations : les quartiers faisant l'objet de violences sont caractérisés par une population jeune et étrangère importante]
- → à là structure des ménages (taille, familles monoparentales). [représentations : les situations de violences urbaines seraient favorisées par le développement de familles déstructurées et l'absence de repères familiaux]
- → à la précarité économique (nombre de chômeurs, type d'emploi occupé, catégorie socio-professionnelle, ancienneté du chômage...). [représentations : les situations de violences urbaines seraient favorisées par le développement du chômage, de l'oisiveté et de l'inactivité, et de l'exclusion qu'il entraîne]
- → à l'enclavement du quartier (mobilité, nombre de voitures, taux de vacance et d'emménagement). [représentations : la rage des jeunes, et les violences urbaines, seraient en partie le résultat d'une mise à l'écart territoriale et d'une ségrégation spatiale]

→ aux effectifs scolaires (niveau de diplôme, mais aussi nombre d'élèves par école et retard scolaire).

[représentations : les jeunes du quartier seraient plus fréquemment touchés par des difficultés à l'école, telles que le retard scolaire]

→ à la composition urbanistique (nombre de résidences, type d'immeubles, statut d'occupation, ancienneté des immeubles...).

[représentations : la situation d'exclusion et de marginalisation que ces populations connaissent par rapport au logement (grands ensembles dégradés, concentration...) peut favoriser l'émergence d'actes de violence urbaine]

→ au type de délinquance (actes, nombre, fréquence...).
[représentations : quartiers marqués par une petite délinquance quotidienne et des violences épisodiques]

Le recueil de ces données posent des difficultés à des degrés divers et les sources utilisées présentent des limites dont nous avons essayées, dans la mesure du possible, de tenir compte.

La plupart des données socio-démographiques utilisées dans le cadre de cette étude sont celles relevant du recensement général de la population de 1990 (INSEE). Cette source statistique a l'inconvénient d'être relativement ancienne mais elles est néanmoins la seule à permettre une analyse détaillée et exhaustive. L'utilisation du recensement général de la population a l'avantage de permettre un travail comparatif, étant donné la standardisation des données.

Afin de limiter les inconvénients liés à cette source, pour certains domaines connaissant des évolutions rapides, tels que l'emploi et le logement, nous avons eu recours à des données complémentaires.

- Ainsi, en ce qui concerne le chômage, des données émanant de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sur les demandes d'emploi en fin de mois (DEFM de catégorie 1) nous ont été fournies. Deux difficultés se sont posées : Une exploitation des données à l'échelon du quartier est impossible. D'autre part, la définition des demandeurs d'emploi de catégorie 1 (personnes sans emploi, immédiatement disponible, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein) ayant été modifiée au cours de l'année 1995, aucune analyse en terme d'évolution n'est possible, les données n'étant pas comparables.
- Par rapport au logement et à l'emploi en général, l'actualisation des données a pu être réalisée à partir des informations de l'enquête menée par la Direction Régionale de l'Équipement (DRE) sur le parc locatif social début 1995 et de l'Atlas du logement social du Bas-Rhin réalisé par l'ADEUS (Agence de Développement et d'Urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise). L'enquête de la DRE n'étant pas directement exploitable à l'échelle du quartier, un travail fastidieux de consultation manuelle a du être menée pour délimiter les immeubles en fonction des rues, correspondant aux sites retenus. Du fait de cette démarche, l'exhaustivité des données dans ce domaine ne saurait être assurée.
- Les données relatives à l'enseignement, concernant les écoles maternelles, élémentaires et les collèges (rentrée scolaire 95/96) ont été fournies par les Inspections Académiques

du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Les limites de cette source résident dans le concept "d'élèves étrangers" qui ne repose pas sur le critère de la nationalité mais sur la déclaration des parents.

• Enfin les données relatives à la délinquance et aux violences urbaines émanent de diagnostics de la délinquances produit par les Circonscriptions de Sécurité Publique. Les diagnostics des circonscriptions de Mulhouse et de Colmar nous ont été communiqués. Au niveau de Strasbourg, nous avons pu obtenir un certain nombre d'éléments statistiques.

Au delà de ces difficultés spécifiques à chacune des sources, des problèmes d'accessibilité et de délai d'obtention, compte tenu de la pluralité des sources et l'absence de correspondances entre elles (découpage territorial différent) ont rendu cette étape difficile. De plus, en fonction de la taille des quartiers, les données n'étaient pas toujours accessibles. Ainsi, par exemple, pour le quartier des Écrivains, en raison des obligations de la CNIL et de la spécificité de sa localisation ("à cheval" sur deux communes), les données ne sont pas toutes disponibles.

→ Partie II

• les articles de presse

Les articles retenus concernent uniquement les actes de violences qui ont eu lieu en 1994 et 1995. La méthode de collecte des données a été la suivante : les revues de presse éditées par l'ORI (vue régionale) et par l'ADRI (vue nationale) ont été le point de départ et ont été complétées autant que possible, chaque fois qu'il était fait allusion à d'autres événements ou à d'autres articles sur des événements déjà repérés (éléments fournis par le service documentation du journal l'Alsace, et par une recherche ciblée aux archives de la Bibliothèque Nationale et Universitaire pour les articles des DNA).

Le corpus de cette revue de presse est donc cohérent, mais non exhaustif, en raison de la méthode, des difficultés d'accès aux articles anciens, du manque de temps et de l'information parfois parcimonieuse concernant certains actes.

Le corpus ainsi recueilli concerne 44 événements sur les sites sélectionnés en 1994 et 95 et un total de 179 articles les concernant. L'analyse du nombre de faits et d'articles par site permet déjà de relever quelques différences entre les quartiers :

Meinau: 7 événements 14 articles Cronenbourg: 6 événements 21 articles Neuhof: 10 événements 35 articles Écrivains: 33 articles 6 événements Europe: 13 articles 3 événements Côteaux: 4 événements 10 articles Brossolette: 5 événements 40 articles Drouot: 3 événements 13 articles

Les articles retenus sont ceux qui s'attachent à des faits précis, identifiables. Les articles généraux sur les violences urbaines, ne citant pas explicitement un ou des faits concernant les quartiers ciblés n'ont pas été retenus. Par contre, un article peut parler simultanément de plusieurs événements, voire même qui se sont déroulés dans plusieurs quartiers et/ou plusieurs villes. Ceci explique le décalage entre le nombre total d'articles et le cumul des articles par quartier.

D'autre part, les articles datant de janvier à avril 1996 et relatant des événements de 1994 ou 95 sont également intégrés dans l'analyse, en tant qu'ils concernent les événements eux-mêmes et jouent sur leur (re)présentation.

Enfin, les petits articles de quelques lignes dans les faits divers, informant ponctuellement des feux de poubelles qui se produisent dans les quartiers n'ont pas été pris en compte. Cependant, un test sur les deux premiers mois de 1996 a montré que l'exhaustivité des articles parus (y compris, donc, les faits divers) est sans rapport avec les chiffres de la police.

L'élaboration de ce corpus a également posé une autre question : celle de la définition des actes considérés comme relevant des "violences urbaines" dans le cadre de cette étude.

Nous avons considéré que les événements considérés comme "actes de violences urbaines" sont ceux qui, catalogués comme tels par la presse, ont eu lieu sur les quartiers définis dans le cadre de l'étude ou ont impliqué des jeunes de ces quartiers. Ils relèvent généralement de dégradations (mobilier urbain, bien publics et privés), incendies de voitures, jets de projectiles sur les transports en communs ou sur les forces de l'ordre, conflits entre groupes de jeunes, agressions verbales et physiques...

L'analyse de contenu des articles disponibles sur les sites qui nous intéressent a présenté un double intérêt :

- elle apporte des éléments d'information par rapport aux faits,
- elle rend compte des représentations, de points de vue qui sont ensuite diffusés.

Le travail a donc consisté à :

- ① réaliser une analyse de contenu thématique pour faire apparaître ce qui est dit dans les différents discours;
- ② comparer les événements relatés par la presse et les discours portés sur les événements par les personnes ressources (au travers des entretiens). Ces données sont complémentaires dans le sens où toutes les deux rendent compte d'un point de vue subjectif, de représentations par rapport aux événements;
- 3 essayer de saisir l'impact des articles de presse auprès des jeunes et sur les représentations.
- → Parties I à III

• les entretiens menés auprès de personnes ressources

L'objectif des entretiens était d'apporter des éléments d'information à plusieurs niveaux, sur la perception du quartier, sur les actes de violences, sur les auteurs de ces actes mais aussi sur les raisons et les causes invoquées, l'avenir du quartier et celui des jeunes. Parallèlement les entretiens ont permis de faire apparaître les répercussions des violences

sur l'environnement du quartier et les actions mises en place.

La technique de l'entretien semi-directif, réalisé sur la base d'un guide d'entretien (voir annexe, page 108), est apparue comme pertinente. Environ 25 personnes ressources ont été rencontrées à l'occasion de ces entretiens. Elles appartiennent à trois catégories de personnes : des personnes intervenant directement sur le terrain soit au titre associatif, soit au titre de structures d'animation et de prévention (CSC, Clubs de prévention...), des

personnes intervenant dans le milieu de la Justice et de la Sécurité Publique, des personnes dont les missions relèvent de services communaux et/ou municipaux (mission de développement social urbain, CCPD...).

En complément à ces entretiens, à la demande du groupe de travail et afin de tenir compte de la parole des jeunes, sujet principal de cette étude, des entretiens collectifs ont été menés auprès de trois groupes de jeunes (Neuhof, Europe et Brossolette), organisés en association ou non, résidant dans les quartiers étudiés. Ces rencontres ont permis de prendre en compte la parole des jeunes, sur leurs perceptions de la situation et de l'avenir du quartier, de la vie au quotidien (familles, école, loisirs...) et des phénomènes de violence (origine, auteurs ...).

L'ensemble des propos recueillis a fait l'objet d'une analyse de contenu thématique.

→ Parties II et III

BIBLIOGRAPHIE VIOLENCES URBAINES

Ouvrages

BACHMANN Christian, LEGUENNEC Nicole, Violences urbaines - Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville - Albin Michel, Paris, 1996.

BODY-GENDROT, Sophie, Ville et violence - l'irruption de nouveaux acteurs, PUF, Paris, 1993.

CHESNAIS, Jean Claude, Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours, Robert Laffont, Paris, 1981.

DELARUE Jean-Marie, Banlieues en difficultés : la relégation - Syros Alternatives, Paris, 1991.

DUBET, François, La galère: jeunes en survie, Points actuels, Fayard, Paris, 1987.

DUBET, François, LAPEYRONNIE, Didier, Les quartiers d'exil, Seuil, Paris 1992.

GALLAND, Olivier, Sociologie de la jeunesse - L'entrée dans la vie, Armand Colin, Paris, 1991.

GOFFMAN, Ervin, Stigmate - Les usages sociaux des handicaps. Les éditions de minuit, 1974, Paris.

LAPEYRONNIE, Didier et al, L'État et les jeunes, Éditions ouvrières, Paris, 1995.

ROBERT, Philippe et al., Les comptes du crime, L'Harmattan, Paris, 1995.

ROMAN Joël (sous dir.), Ville, exclusion et citoyenneté - Entretiens de la ville II - Esprit, Paris 1995.

• ARTICLES, REVUES

BAILLEAU, Francis, *La sécurité*, *la ville et la justice*, in Journal du Droit des Jeunes n° 141, janvier 1995.

BICKEL, Bertrand, *Entre itinérance et enracinement : une jeunesse en quête de sens*, in Cultures et sociétés n° 6 hiver 1995 - pp. 61-70.

BUI-TRONG, Lucienne, L'insécurité des quartiers sensibles : une échelle d'évaluation, in Les cahiers de la sécurité intérieure n° 14, août-octobre 1993 - pp. 235-247.

CESDIP, Dépenses de sécurité: une approche locale, in Questions pénales, Bulletin d'information du CESDIP, Ministère de la Justice et CNRS, octobre 1994.

DIV, Circulaire prévention de la délinquance - Orientations 1993 - Prévenir n° 8, décembre 1992, Hors série n° 3.

Dossier, Délinquance : le difficile pari de la prévention, in Société magazine, juillet 1991.

Dossier, Droit de cité - Cités de droits - Ensembles n° 34, DIV, décembre 1991.

Dossier, École, dans les banlieues le feu couve - Lien social n° 211, 22 avril 1993.

Dossier, Jeunesse et citoyenneté - Hommes & Migrations n° 1196, mars 1996.

Dossier, La violence - Actions et recherches sociales n° 1-2, septembre 1981.

Dossier, Les banlieues, ni bagne ni cocagne - Textes et Documents pour la Classe n° 666, CNDP, 15 au 31 décembre 1993.

Dossier, Ordre et violence - Agenda Interculturel n° 142, mars 1996.

Dossier, Politique de la ville, ceux qui la font - Ensembles n° 40, DIV, juin 1993.

Dossier, Politique et insécurité - Actions et recherches sociales n° 4, décembre 1985.

Dossier, Quêtes d'identités - Hommes & Migrations n° 1180, octobre 1994.

Dossier, Strasbourg : les gosses de la violence, in L'express, 15 février 1996, pp. 25-27.

Dossier, Une politique de la ville - Le Monde, 18 janvier 1996.

Dossier, Ville, justice et droits - Ensembles n° 43, DIV, mai 1994.

Dossier, Violences - Urbanisme n° 286, janvier/février 1996.

DUBET François, Les figures de la ville et la banlieue, in Sociologie du travail n° 2/95, pp. 127-150.

DUBET François, Les jeunes et la "banlieue", in Sciences Humaines n° 28, mai 1993.

ESTEBE Philippe, Police, justice et politiques locales : de l'antagonisme au contrat - Un bilan des conseils communaux de prévention de la délinquance, in Les cahiers de la sécurité intérieure n° 16, 2^e trimestre 1994 - pp. 25-35.

ESTERLE Maryse, *Les bandes de jeunes*, in Sciences Humaines n° 5, avril 1991 - pp. 32-35.

GLEIZAL Jean-Jacques, L'état, les collectivités locales et la sécurité : concepts et politiques, in Les cahiers de la sécurité intérieure n° 16, 2^e trimestre 1994 - pp. 13-24.

GRÉMY Jean-Paul, Diagnostics et observatoires locaux de sécurité : problèmes et solutions, in Les cahiers de la sécurité intérieure n° 16, 2^e trimestre 1994 - pp. 36-47.

I.H.E.S.I., Délinquances quotidiennes, in Les cahiers de la sécurité intérieure, 1er trimestre 1996.

JAZOULI Adil, Manifeste pour les quartiers et banlieues - Rapport de synthèse, in Journal du Droit des Jeunes n° 144, avril 1995.

Le GALÈS Patrick, Politique de la ville en France et en Grande-Bretagne : volontarisme et ambiguïtés de l'État, in Sociologie du travail n° 2/95, pp. 249-272.

MILLIOT Virginie, La construction par le vide, in Migrations Études n° 51, septembre 1994.

• Rapports, Études

ADRI, Une nouvelle approche de la prévention de la délinquance des jeunes maghrébins : le rôle social des pères - Savoirs et perspectives, ADRI, juin 1995.

DIV, Opération Prévention Été - Évaluation 1993 - Les éditions d'Ensembles, Ministère des Affaires Sociales, de la santé et de la ville.

DIV, Prévention de la délinquance et territoires à l'heure du XI° plan - Séminaire 1993 - Les éditions d'Ensembles, Ministère des Affaires Sociales, de la santé et de la ville.

DRTE, Quartiers en mal d'insertion - Préfecture de région/DRTE, Lyon, 1991.

GRÉMY Jean-Paul, Les violences urbaines, (Comment prévoir et gérer les crises dans les quartiers sensibles?) - IHESI, Études et Recherches, 1996.

Interventions - Actes de colloque, La justice face aux mutations urbaines, M. Jean ZILLIOX et Paul COLEIRO.

JAZOULI Adil, Banlieues : les nouvelles frontières intérieures - rapport de synthèse - Banlieuscopies, octobre 1992.

JAZOULI Adil, Jeunes des banlieues, violences et intégration : le dilemme français - Étude exploratoire pour le compte du FAS - ADRI, décembre 1990.

JAZOULI Adil (sous dir.), Les raisins de la galère - Étude exploratoire sur les préadolescents dans les quartiers populaires - Banlieuscopies, avril 1994.

JAZOULI Adil, Note méthodologique - Banlieuscopies, février 1992.

Ministère de la justice, La mesure de réparation pénale à l'égard des mineurs - DPJJ, décembre 1993.

Ministère de la justice, La saisine de la justice des mineurs - DPJJ, juin 1994.

Ministère de l'Éducation Nationale - Inspection Générale de l'Éducation Nationale, La violence à l'école - État de la situation en 1994 - Analyse et recommandations, rapporteur : Georges FOTINOS avec le concours de Michel PUPELIN.

NEYRAND Gérard, TOMASI Antoine, Jeunes défavorisés et vie associative, les conditions de l'engagement des jeunes - CIMERSS, Fondation de France 2ème édition janvier 1994.

Observatoire Régional de l'Intégration, Jeunes et violences dans les banlieues - vue sur la presse nationale - 1995, ORI, Strasbourg 1996.

Observatoire Régional de l'Intégration, Jeunes et violences urbaines - Vue sur la presse régionale, années 1994/1995 - ORI, Strasbourg 1996.

Rapport coordonné par la Conférence des Maires des États-Unis (USCM), Conférence internationale sur la sécurité, les drogues et la prévention de la délinquance en milieu urbain, aide à la publication Groupe Caisse des Dépôts, 18-19-20 novembre 1991.

Rapport d'ASCAMI, La délinquance, sa prévention et l'immigration dans le pays de Montbéliard, District Urbain du Pays de Montbéliard - 1995.

Rapport de l'Assemblée Nationale n° 2832, La violence des jeunes dans les banlieues, enregistré le 25 juin 1992 - Rapporteur, M. Julien DRAY.

Rapport de la Commission Nationale des Villes, Les mouvements collectifs et la violence dans les villes - juillet 1991.

Rapport du Conseil Technique des Clubs et Équipes de Prévention Spécialisée, La violence des jeunes en milieu urbain - 1995.

Rapport du Syndicat des Commissaires et Hauts Fonctionnaires de la Police Nationale, La violence des mineurs - octobre 1995.

BIBLIOGRAPHIE ALSACE

Cellule Départementale OPE, L'Évaluation des Opérations Prévention Été dans le Haut-Rhin - 1995.

Opération Prévention Été - Ville Vie Vacances 1995, Haut Rhin, actes de la journée de bilan du 7 décembre 1995.

Rapport de la Cour d'Appel de Colmar et du Centre d'Étude et de Recherche sur l'Intervention Sociale, A la recherche des mineurs dits incasables en Alsace - 1991.

SGARE, La Politique de la Ville en Alsace sous le X° plan, premiers constats pour une évaluation - Axe Consultants, février 1995.

SGARE, Éléments des actions alsaciennes de justice de proximité - Préfecture de Région, 1995.

→ Mulhouse

Contrat d'Actions de Prévention 1994, CCPD, Ville de Mulhouse

Contrat d'Actions de Prévention 1995, CCPD, Ville de Mulhouse.

Contrat de Ville de Mulhouse (entre la Ville, la région, le Département, la CAF, la CDC et le FAS) - 18 février 1994.

Contrat de Ville de Mulhouse (...) - Programme 1995.

D'ELLOY, Gabriel, Mulhouse - contrat de ville, *Expertise des locaux jeunes*, Rapport final - Tome I et II, Alfa - Développement et communication sociale, mars 1995.

Observatoire Régional de l'Intégration, La population étrangère à Mulhouse - Constats, évolutions 1982/1990 - Les Cahiers de l'Observatoire, n° 5, septembre 1992.

Opération Prévention Été, Centre de Loisirs des Jeunes/Police/Mulhouse, - Bilan 1994/projet 1995.

• Quartier Côteaux

Association Bel-air, Côteaux, Dornach, Bilan actions 1994.

Association Bel-air, Côteaux, Dornach, Projets de missions 1995.

Association Bel-air, Côteaux, Dornach, Bilan actions 1995.

Association Bel-air, Côteaux, Dornach, Projets de missions 1996.

Service de prévention Côteaux, Projet de missions 1991.

Service de prévention - Côteaux - Bel Air, Bilan des actions 1992.

Service de prévention - Côteaux - Bel Air, Bilan des actions 1993.

Service de prévention - Côteaux - Bel Air, Projets des missions 1994.

Ville de Mulhouse/INSEE/DIV, Périmètre DSQ: COTEAUX- données 1990.

WALTER Josiane, Rapport de stage: Les jeunes de 16 à 25 ans des quartiers Côteaux et Wolf-Vauban-Neppert - DESS Ville et Conflit, mai 1994.

• Quartier Bourtzwiller/Brossolette

Chantier-Ecole, Bourtzwiller... se conte et se raconte - DSQ 1990

La ruche - Association de prévention spécialisée, Bilan 1994.

La ruche - Association de prévention spécialisée, Bilan des actions 1995.

La ruche - Association de prévention spécialisée, projet 1996.

Ville de Mulhouse/INSEE/DIV, Périmètre DSQ: BROSSOLETTE - données 1990.

• Quartier Drouot

Ville de Mulhouse, Etude-diagnostic - L'insertion sociale et professionnelle des jeunes du quartier Drouot, Trajectoires - Juin 1992.

Ville de Mulhouse/INSEE/DIV, Périmètre DSQ: DROUOT - données 1990.

→ Colmar

Direction Départementale de la Sécurité Publique du Haut-Rhin, Diagnostic de la délinquance 1995 Circonscription de Sécurité publique de Colmar, - 1996.

Mairie de Colmar, Données relatives à la problématique des quartiers colmariens - Action Sociale Prévention et Insertion, 24 février 1995.

Mairie de Colmar, Les quartiers de Colmar (pyramides des âges) - données recensement 1990.

Mairie de Colmar, Présentation de la problématique des quartiers colmariens et des actions menées par la ville de Colmar et les autres partenaires, (Compte-rendu de la réunion du 24 mai 1995) - Action Sociale Prévention et Insertion, 19 juin 1995.

Mairie de Colmar, Présentation des actions de prévention et d'insertion sociales relevant de la "Politique de la Ville" assurées par la Ville de Colmar - Action Sociale Prévention et Insertion, 27 février 1995.

Mairie de Colmar, Secteur 2000 ZUP - Étude démographique - 15 mai 1992.

Mairie de Colmar, Subventions proposées dans le cadre du CCPD au titre de l'année 1995 - Direction des Affaires Sociales, 11 mai 1995.

Observatoire Régional de l'Intégration, Quelques éléments sur la population étrangère à Colmar en 1990 - Les Cahiers de l'Observatoire, n° 6, novembre 1992.

→ Communauté Urbaine de Strasbourg

Approche territoriale du contrat de ville - Quartiers et secteurs prioritaires, Direction Études et Programmation - Développement Social Urbain, décembre 1993.

Contrat de ville de la communauté urbaine de Strasbourg - 1994/1998, Direction Études et Programmation - Développement Social Urbain, juin 1994.

Été jeune, Bilan d'activités - 1994.

Été jeune, Bilan d'activités - 1995.

JEEP, Rapport d'activités - Année scolaire 1994-1995.

Observatoire Régional de l'Intégration, La population étrangère à Strasbourg, constats, évolutions 1982/1990 - Les Cahiers de l'Observatoire, n° 4, septembre 1992.

STUTZ Marie, Diagnostic de l'offre périscolaire - Éléments de synthèse d'une analyse aualitative à Strasbourg - Les enfants de six à douze ans, octobre 1995.

Programme local de l'habitat de la communauté urbaine de Strasbourg, Communes et quartiers de la C.U.S., ADEUS - CUS, janvier 1995.

Ville de Strasbourg - Direction de l'Animation Urbaine, Pourquoi un plan d'action "Sécurité"?, document de travail de la réunion du CCPD du 7 mars 1996.

Quartier Cronenbourg

Association du centre socioculturel de Cronenbourg, Prévention spécialisée (projet 95/96).

Cronenbourg, Plaquette produite par la Ville de Strasbourg - Mission Développement Social Urbain, septembre 1990.

Ville de Strasbourg/INSEE/DIV, Périmètre DSQ: Cronenbourg - données 1990.

• Quartier Meinau

Ville de Strasbourg/ADEUS, Diagnostic social et urbain du quartier de la Meinau, novembre 1991.

La gazette de la Meinau, Collectif des associations et Services de la Meinau.

• Quartier Écrivains

Document d'analyse de la situation sociale - Données 1985-1989-1993, Communauté Urbaine de Strasbourg, Service DSU.

Ville de Schiltigheim/Ville de Bischheim/OPHLM du Bas-Rhin, Note de présentation du quartier des Écrivains, Opération de développement social des quartiers.

Ville de Strasbourg/INSEE/DIV, Périmètre DSQ: Écrivains - données 1990.

Quartier Neuhof

Ville de Strasbourg/INSEE/DIV, Périmètre DSQ: Neuhof - données 1990.

LISTE PERSONNES RESSOURCES RENCONTRÉES

• BAS-RHIN

Christian ANTONY - CTS (CUS)

Josiane BIGOT - Juge pour enfants (CUS)

Mylène FANTIN - Coordinatrice CCPD (Strasbourg)

Ahmed FEKIH - Directeur de l'association Été Jeune

Kouthir KHECHAB - Directeur du CSC du Neuhof

+ Groupe de jeunes du quartier Neuhof

N. KREBS - CSC de Cronenbourg (Équipe de prévention)

M. MOSER - JEEP (Neuhof/ Écrivains)

Richard SANCHO - Directeur de THEMIS (CUS)

Rudi WAGNER - Directeur de l'APAM (Meinau)

• HAUT-RHIN

Mmes BADINAND, THEILLIER et GARNIER - Juges pour enfants (Mulhouse)

Mokhtar BOURHALA - Animateur du local jeunes Brossolette

+ Groupe de jeunes du quartier Brossolette

Mme CALVANO - Juge pour enfants (Colmar)

Paul COLEIRO - Éducateur de la PJJ, Responsable de l'Antenne de justice Europe

François COLLIN et Dominique BOURGUIGNON - Club de Prévention Europe

Mehrez DJEDOUBI - Président de l'association Boug'ta galère (Europe)

+ Groupe de jeunes du quartier Europe

Alain DOFF - Club de Prévention ABCD (Côteaux)

Ayat EL AOUFIR et Marc MERTZWEILLER - Association de prévention La Ruche (Brossolette)

Marie-Louise FIMEYER - Commissaire de police, Circonscription de la Sécurité Publique de Colmar

Patrick LAUER - Coordinateur CCPD (Colmar)

Blandine MARCHAND - Coordinatrice Mission Contrat Ville (Mulhouse)

Daniel MICHELER et Mme LABROSSE - Club de Prévention Drouot

Claude PALPACUER - Substitut général - Cour d'Appel (Colmar)

Dominique RODRIGUEZ - Commissaire de police, chef de la Sécurité générale (Mulhouse)

Mme TINGUELY - Coordinatrice CCPD (Mulhouse)

Ont également contribué à la présente étude, par le biais d'un questionnaire :

Françoise THARY - Chef de projet (Écrivains)

Carole PEAUD-AUBERT - Chargée de mission de quartiers (Neuhof et Meinau)

Charles BERNARD - Chef de projet - Contrat d'agglomération Colmar

GUIDE D'ENTRETIEN

EN DIRECTION DES PERSONNES RESSOURCES

Identité de la personne interrogée :
Fonction et organisme :
Site concerné 1:
1) Quel est votre degré de connaissance du quartier ? (y travaille au quotidien, intervention directe ou non auprès des habitants, services extérieurs)
2) Dans l'ensemble, quelle image avez-vous du quartier ? Précisez les aspects positifs et négatifs (perception en fonction d'indicateurs : population, taux de chômage, familles monoparentales, pauvreté, habitat , vie associative)
3) Le quartier a-t-il fait ou fait-il l'objet de violences ?
4) Quels sont les faits précis ? Pourriez-vous nous les situer dans le temps ?
5) Pourriez-vous nous décrire les auteurs de ces actes : qui sont-ils ? Combien sont-ils ? Sont-ils scolarisés ? Qu'en est-il des familles dont ils sont issus ? Pourquoi ceux-là ? Habitent-ils le quartier ? En fait, y a-t-il un portrait type ?
6) Quelle est la nature des faits ? De quels actes de violence s'agit-il ? (le plus fréquent et le moins fréquent, degré de gravité)
7) A quel(s) moment(s) se produisent ces actes?
8) Quel est, selon vous, l'origine de ces événements ?
9) Qui est visé ? ou quoi ?
10) Où cela se passe-t-il exactement ? (tout le quartier, un îlot, un immeuble, une cage d'escalier)
11) Selon vous, comment et pourquoi en est-on arrivé là ?
12) Est-ce que des jeunes du quartier sont à l'origine de violence, y compris à l'extérieur du quartier ?
13) Existe-t-il au niveau du quartier des actions et des structures d'accueil pour les jeunes ? Quelles sont-elles ? (rappel du contexte de la mise en place de ces actions et des

structures)

- 14) Ces actions sont-elles suivies, les structures sont-elles fréquentées ? (quels jeunes cela concerne-t-il ? Les jeunes auteurs d'actes de violence ?)
- 15) Pensez-vous qu'elles soient suffisantes et adaptées au contexte du quartier ? Aux attentes et/ou besoins des jeunes en général ? Et des jeunes auteurs d'actes de violence ?
- 16) Comment ces événements sont perçus par les autres jeunes ? Par les familles de ces jeunes ? Par les habitants, en général ?
- 17) Avez-vous (vous-même ou l'organisme dont vous dépendez), réagi suite à ces événements ? Comment ? Avez-vous pris des mesures ? Lesquelles ? Y a t-il eu des actions spécifiques ensuite en direction des jeunes ?
- 18) Quel a été l'impact de cette intervention?
- 19) Pensez-vous que ces événements peuvent se reproduire ? À quels moments ? Pour quelles raisons ? S'agira-t-il des mêmes jeunes ? Que proposeriez-vous pour éviter que cela se reproduise ? (évoquez les freins possibles)
- 20) Ces événements nuisent-ils à l'image du quartier ? Comment voyez-vous l'avenir du quartier ? (des jeunes y compris)
- 21) Disposez-vous de documents, rapports, données statistiques pouvant enrichir notre étude sur ce quartier? Si oui, lesquels? Pourriez-vous les mettre à notre disposition?

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

¹ Dans certains cas, l'entretien pourra concerner plusieurs quartiers si l'interlocuteur a un champ d'intervention plus large (département, région...)